L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

23ième ANNEE, No 29 — RIMOUSKI, 8 SEPTEMBRE 1955 — ABONNEMENT : $2.00 par année. NUMERO 5c.

BIBLIOTHEQUE DU SEMINAIRE, RIMOUSKI. 15-5-56

LE T. H. MASSEY RECU A RIMOUSKI

Première visite officielle du T.H. Vincent Massey dans le Bas St-Laurent—Arrivée sur le St-Barnabé au quai de Rimouski—Réception à l'Hôtel de Ville—Allocutions—Visites d'institutions.

Rimouski a reçu avec tout le déploiement qui s'imposait en la circonstance, mardi de cette semaine, le très honorable Vincent Massey, Gouverneur Général du Canada. Le représentant au pays de Sa Majesté la Reine Elizabeth II, arrivée à bord d'une frégate de la Marine canadienne, s'est embarqué à bord du navire-école de l'Ecole de Marine de Rimouski. le St-Barnabé, où plusieurs personnalités civiles l'on escorté jusqu'au quai de Rimouski-Est et de là à l'Hôtel de Ville de Rimouski où devait avoir lieu la cérémonie officielle.

Accompagné de son secrétaire particulier, M. Lionel Massey; de son assistant-secrétaire, M. Esmond Butler et de son aide-de-camp, le capitaine Guy Robillard, le gouverneur général s'est embarqué à Montréal à bord du HMCS Buckingham, le 2 septembre, à destination de Sorel, des Iles de la Madeleine, de Rimouski, de Rivière-du-Loup et de Québec.

Au nombre des personnalités présentes à la réception de l'hôtel de ville, mentionnons Son Honneur le maire Elzéar Côté, de Rimouski; M. Gérard Legaré, député de Rimouski aux Communes; Mgr J.-Eudore Desbiens, grand vicaire du diocèse, représentant Son Excellence Mgr C.-E. Parent, archevêque; M. le chanoine Gérard Couturier, curé de la cathédrale St-Germain; M. l'abbé Antoine Gagnon, O.B.E., directeur des Ecoles Technique et de Marine; M. Jacques Brillant, représentant l'hon. Jules-A. Brillant, C.L.; MM. les échevins Albert Dionne, Ls-Ernest St-Pierre, Christophe Bérubé, Jean-Médard D'Astous, Hormisdas Trépanier; M. l'abbé Ph. Belzile, aumônier du Juvénat des Frères du Sacré-Coeur; M. le curé Léo Bérubé, de Ste-Odile; M. le curé Maurice Chouinard, de St-Yves; plusieurs présidents d'associations dont M. Ls-Ph. St-Laurent, Albert Michaud; l'hon. Perrault Casgrain, M. Jos. Collin, maire de Rimouski-Est, et de nombreux autres.

Le t.h. Masssey

Le gouverneur général, répondant aux mesages de bienvenue de Son Honneur le maire de Rimouski et du Grand Vicaire du diocèse, a déclaré qu'il transmettrait à Sa Majesté la Reine Elizabeth II, qu'il représente au Canada, les messages de loyauté et de dévouement du peuple rimouskois.

Voilà un siècle passé, dit-il, l'inauguration d'un chemin de fer à Rimouski marquait le début d'une ère de prospérité. Depuis cette date, le courage et l'énergie de vos devanciers et de vous-même ont contribué à l'essor du Bas St-Laurent. Et le t.h. Massey félicite particulièrement la population de Rimouski du courage avec lequel elle a procédé à la reconstruction d'une partie de la ville incendiée en 1950.

Vous habitez l'une des plus belles régions du pays, continue le gouverneur général, et Dieu sait s'il en compte de belles et vous êtes fiers de rester dignes du passé héroïque de vos ancêtres. Je ne connais rien de plus beau que le sens du progrès joint au sens de la tradition, affirme le t.h. Massey.

En terminant ,le représentant de la Reine au Canada souhaite que Dieu fasse prospérer toutes nos entreprises.

S.H. le maire

S.H. le maire de Rimouski, M. Elzéar Côté, a été le premier à souhaiter la bienvenue officielle de la ville au Gouverneur Général. Il a représenté les sentiments d'une population en liesse devant l'honneur de recevoir en ses murs le digne représentant de Sa Majesté la Reine Elizabeth II au Canada. S.H. le maire rappelle à l'illustre visiteur les caractéristiques de ce qu'il appelle le Royaume du Bas St-Laurent qui, depuis plus de deux cents ans, produit le pain qui nourrit sa population. Le premier magistrat de Rimouski a prié le gouverneur général de transmettre

(Suite à la page 7)

NOMBRE PLUS CONSIDERABLE D'ENFANTS aux ecoles

Les écoles qui sont sous la juridiction de la Commission Scolaire de la ville de Rimouski ont ouvert leurs portes, mardi dernier. Elles ont été envahies par des milliers d'enfants. Comme la jeune population croît sans cesse en nombre, à Rimouski, l'admission des bambins qui commencent leur scolarité a été plus considérable que jamais. C'est l'un des principaux facteurs qui a déterminé l'ouverture de nouvelles classes. En fait, la Commission Scolaire aura cette année à maintenir en fonctions **108 classes** contre 96, l'an dernier; le personnel enseignant est de **118 instituteurs et institutrices,** religieux et laïcs. Le nombre des écoliers enregistrés l'an dernier était de 2,719; en cette année scolaire 1955-56, on est déjà sûr qu'il atteindra et même dépassera le chiffre de 3,000. A St-Robert, on a dû ajouter cinq nouvelles classes. Au boulevard Jessop, on devra ouvrir une quatrième classe, dès qu'un titulaire aura offert ses services.

Le nombre considérable des écoles a amené la Commission Scolaire de Rimouski a requérir les services d'un directeur des études, en l'occurrence, M. Aurèle Laplante, professeur expérimenté. Il sera l'intermédiaire entre la Commission Scolaire et le personnel enseignant de même qu'entre la Commission Scolaire et les parents, pour assurer le bon fonctionnement des écoles.

Nos écoles et institutions rimouskoises ont dispensé l'enseignement, l'an dernier, à quelque 6,200 écoliers et étudiants. Comme la compilation des statistiques n'est pas encore à point pour l'année scolaire qui débute, nous serons mieux en mesure, la semaine prochaine, de publier des chiffres exacts.

Camionneur grièvement blessé, à Ste-Irène

Un camionneur de Ste-Irène, comté de Matapédia, a vu la mort de près lorsque les billots que contenait son camion versèrent sur lui. Il s'agit de M. Georges Gendron qui fut libéré du fardeau qui le broyait par MM. Gérard Lauzier et Louis-Marie Thériault, lesquels se trouvèrent providentiellement sur les lieux. Le blessé fut transporté d'abord chez le Dr T. Pelletier, de St-Léon-le-Grand, qui lui prodigua les premiers soins et ordonna son transport d'urgence à l'hôpital du T.S. Rédempteur de Matane. En cette institution, on a traité l'accidenté pour fractures à trois côtes et à une jambe. Son état est maintenant satisfaisant.

UN INCENDIE MET ONZE PERSONNES SUR LE PAVE, A STE-FLORENCE

Dans l'avant-midi de dimanche dernier, le 4 septembre, un incendie a réduit en cendre la demeure de M. et Mme Emile Lepage, laquelle était située sur la route nationale, à environ un mille del 'église paroissiale de Ste-Florence. Le sinistre, qu'on attribue à un feu de cheminée, se déclara alors que M. Lepage avait la garde des plus jeunes enfants, au foyer, durant que son épouse et les aînés assistaient à l'office divin. Un voisin courut à l'église pour demander l'aide des coparoissiens qu ivinrent nombreux. Ces volontaires réussiret à épargner de la destruction les maisons voisines.

La famille Lepage, qui compte les parents et neuf enfants, se trouve maintenant sans logis. Quelques meubles seulement ont été sauvés et les assurances sont minimes, de sorte que la famille sinistrée subit une perte de plusieurs milliers de dollars.

Bienvenue aux Commissaires d'écoles

Il nous fait plaisir de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux Commissaires d'écoles du diocèse de Rimouski qui seront en notre ville, dimanche, pour assister au congrès annuel de l'Association Diocésaine des Commissions Scolaires.

Le congrès se déroulera au Centre des Loisirs St-Germain. Le midi, un banquet sera servi à l'hôtel St-Louis. Le matin, une messe aura marqué l'ouverture des assises à l'Ecole de Marine, à 9 h. 30.

FAITS DIVERS

AU CONSEIL DE VILLE

Mardi soir, le 6 septembre, les membres du conseil municipale de Rimouski , à l'exception de M. Christophe Bérubé qui était absent, se sont réunis pour la séance régulière du mois de septembre. Voici quelques bribes des discussions et décisions prises par le conseil.

AQUEDUC ET EGOUT

On projette d'installer l'aqueduc et l'égoût sur une partie de l'avenue St-Rosaire.

TOILETTE DE L'HOTEL DE VILLE

Après avoir fait le peinturage de l'extérieur de l'Hôtel de Ville, le conseil demande maintenant des soumissions pour faire peinturer les murs intérieurs. Par ailleurs, on veut faire recouvrir de tuiles le plancher de la salle des délibérations. (Si M. Massey avait su çà, il aurait retardé sa visite).

ELARGISSEMENT DE LA RUE ST-GERMAIN

Une décision d'une séance du comité laisse savoir que le conseil a décidé de faire élargir la rue St-Germain, du côté sud, là où les propriétaires consentent à céder le terrain nécessaire.

COUR DE RECORDER

Des délégués ont été envoyés à Rivière-du-Loup pour étudier le fonctionnement d'une cour de recorder. Il semble donc que le conseil projette d'établir une telle cour à Rimouski. (Ces cours de recorder sont des tribunaux municipaux établis en vertu de règlements adoptés par le conseil d'une cité ou d'une ville. Les juges de la cour municipale sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil).

POLICE A MOTOCYCLETTE

La ville a fait l'achat d'une motocyclette qui sera à la disposition des policiers pour la patrouille de la ville.

REVENUS ET DEPENSES

Le dernier rapport financier soumis aux membres du conseil laisse voir que sur un budget de $452,000.00 pour l'année, $328,900.00 ont été dépensés à date. La perception des taxes a rapporté $259,000.00. Les arrérages de taxes municipales seraient de $61,638.00. Par ailleurs, la taxe de vente a rapporté, à date, $89,000.00.

CONSTRUCTION POUR $1,329,000.00

Le rapport de la Commission d'Urbanisme laisse voir qu'il s'est fait de la construction pour $1,329,000.00 à Rimouski depuis le début de l'année. Pour le mois d'août les demandes de permis se sont chiffrées par un montant de $246,000.00. Depuis janvier 1955, 83 constructions ont été commencées et terminées. Les maisons unifamiliales ont été construites pour un montant de $622,000.00.

CHEMINS D'HIVER

Le conseil appuie une résolution du conseil de St-Anaclet pour demander au gouvernement de la province de porter de $125.00 à $225.00 du mille l'octroi accordé pour l'entretien des chemins d'hiver dans le Bas St-Laurent, le Témiscouata et la Gaspésie comme cela se fait dans d'autres régions.

ENTENTE AVEC QUEBECAIR

D'après les termes d'une entente convenue entre la ville de Rimouski et la compagnie Québécair, nous apprenons que cette compagnie aérienne locale projette de construire à Rimouski une aérogare et de reconstruire des hangars qui proviennent de Terre-Neuve. La compagnie fera aussi l'entretien des pistes. Par contre, la ville ne retirera plus les droits d'atterrissages pavés à Rimouski-Est.

RUE ST-ROBERT

Il est question de prolonger vers l'ouest la rue St-Robert.

Championnat provincial à l'équipe des Jeunes Eleveurs de T.-Pistoles

L'équipe des Jeunes Eleveurs de Trois-Pistoles, composée de Germain Rioux et de Germain Pettigrew, s'est classée championne de la province de Québec dans une expertise sur les porcs qui s'est tenue à Sherbrooke les 29 et 30 août.

Par ailleurs, Valérien Gagné, d'Amqui, s'est mérité une bourse qui lui permettra de poursuivre un cours de deux ans dans une Ecole Moyenne d'Agriculture. Cette bourse était un don de la revue "Le Bulletin des Agriculteurs".

Les équipes de Jeunes Eleveurs de notre région sont sous la direction de M. l'agronome Paul-Emile Côté, propagandiste fédéral.

Les meilleurs Jeunes Eleveurs à l'Exposition de Rimouski

Nous donnons ci-dessous les noms des trois premiers éleveurs dans chacune des catégories jugées à la dernière Exposition de Rimouski.

Holstein nées en mai et avril 1955: Odette Lavoie, St-Anaclet; Antonin Claveau, Les Hauteurs; Marguerite Claveau, Les Hauteurs.

Génisses Holstein nées en janvier et février 1955 : Michel Dionne, St-Arsène; Jean-Marie Duchesne, Rimouski; Lise St-Pierre, Rimouski.

Génisses Holstein Senior : Adéodat St-Pierre, Rimouski; Yvon St-Pierre, Rimouski; Gratien St-Pierre, Rimouski.

Championnat : Michel Dionne, St-Arsène; Odette Lavoie, St-Anaclet; Adéodat St-Pierre, Rimouski.

Classes de groupe Holstein : Odette Lavoie, St-Anaclet; Joseph-Marie Fournier, St-Anaclet; Yvan St-Laurent, St-Anaclet.

Classes d'Ayrshire pur-sang : Roland Pettigrew, Isle-Verte; Gilles Malenfant, Isle-Verte; Damien Paradis, Ste-Françoise.

Classe C.A., avril 1955 : Robert Hudon, Ste-Françoise; Antonine Dumais, Les Hauteurs; Jean-Yves Pelletier, St-Arsène.

Classe C.A., mars 1955 : Léonard Tardif, Isle-Verte; Guy Lévesque, Les Hauteurs; Jean-Guy Lévesque, Les Hauteurs.

Classe C.A., janvier 1955 : Gilles Lajoie, St-Arsène; François St-Laurent, St-Anaclet; Clément Gagnon, St-Anaclet.

Classe C.A., championnat : Gilles Lajoie, St-Arsène; Roland Pettigrew, Isle-Verte; Léonard Tardif, Isle-Verte.

Groupe d'Ayrshire : Jean-Baptiste Lepage, Rimouski; Marcel Lepage, Rimouski; Paul-Emile Lepage, Rimouski.

Génisses Canadiennes : Hector Claveau, Les Hauteurs; Régis Pelletier, Isle-Verte; Gilbert Pelletier, Isle-Verte.

Voici la liste des donateurs de trophées et de prix spéciaux qui furent accordés aux meilleurs Jeunes Eleveurs, à l'Exposition de Rimouski.

Donateurs de trophées

Le maire de Rimouski, M. Elzéar Côté; le député au fédéral, M. Gérard Legaré; La Banque Royale du Canada, succursale de Rimouski; La Société Holstein du Québec; La Société Canadienne des Eleveurs de Bovins du Québec; Le Magasin Verreault Ltée, de Rimouski; Le Magasin Bleu de Roi, de Rimouski; La Bijouterie Fournier Enr., de Rimouski.

Donateurs en espèces

La Coopérative Fédérée de Québec, succursale de Rimouski; Canada Packers (Shur-Gain), par M. Gustave Dionne, de St-Arsène; La Cie Quaker Oats, par M. Lorenzo Desrosiers, de Luceville; La Compagnie Maple Leaf, par M. Adrien Garon, de Québec; La Compagnie St. Lawrence, par M. Charles Dionne, de Ste-Anne-de-la-Pocatière; La Compagnie Purina, par M. Jacques Martin, agronome, de Rivière-du-Loup; La Carrière Deschambeault, par M. Bruno Potvin, de Québec; La Société Ayrshire du Québec; M. Adélard Nadeau, Rivière-du-Loup; Laiterie Nadeau, Rivière-du-Loup; Epicerie Gendron, Rivière-du-Loup; Magasin Lebel & Frère, Rimouski; Le Dr Victor Lepage, Rimouski; Le Magasin H.-G. Lepage, Rimouski; M. Christophe Bérubé, échevin, Rimouski; M. Irenée Gendreau, négociant en gros, Rimouski; M. Maurice Dechamplain, Rimouski; Maison Anselme Côté & Fils, Rimouski; M. Adalbert Lebel, marchand, Rimouski; Le Magasin Amiot Enr., Rimouski; Moulin à Farine du Séminaire, Rimouski; Vulcanisation Moderne Enr., Rimouski; Magasin J.-Emile Thibault, Rimouski; M. Elzéar Côté, président des marchands détaillants, Rimouski; M. Emile Tremblay, marchand général, Ste-Odile; M. Rosaire Levasseur, barbier, Rimouski; M. Léon Duchesne, Rimouski; Dionne Automobiles Inc., Rimouski; M. Alfred Longchamp, Rimouski; Teinturerie St-Robert Enr., Rimouski; M. J.-H. Beaulieu, cordonnier, Rimouski; Ouellet Automobiles Ltée, Rimouski; M. Wilfrid Michaud, Rimouski; M. Henri Jacob, Rimouski; Le Magasin Verreault Ltée, Rimouski; La Compagnie d'Equipement & Construction, Rimouski; M. Joseph Moreau, épicier, Rimouski; Rimouski Sportif Enr., Rimouski.

S.Joseph de Lepage

Mariage Roussel-Dubé.—Le 8 août 1955, à 8 h. 30, M. Séraphin Dubé, fils de M. et Mme Albert Dubé, de St-Joseph de Lepage, épousait Mlle Georgianne Roussel, fille de M. Rosario Roussel et de Mme Roussel, décédée.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Emile Goulet, curé. M. Albert Dubé servait de témoin à son fils, tandis que M. Rosario Roussel accompagnait sa fille.

Après la cérémonie ,il y eut d'abord réception chez les grands-parents du marié, M. et Mme Georges Dubé, puis dîner à l'hôtel de la Mer, à Ste-Luce-sur-Mer. Le soir, souper chez M. et Mme Albert Dubé, parents du marié, suivi d'une soirée où un grand nombre de parents et d'amis étaient réunis.

Parmi les invités de l'extérieur, mentionnons M. et Mme Adrien Dubé, de Kénogami, M. Edmond Roussel, M. et Mme Raoul Roussel, de Ste-Angèle de Mérici.

M. et Mme Séraphin Dubé demeureront à Montréal.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Autre mariage.— Le 6 août 1955, M. Antonio Roussel, fils de M. Rosario Roussel et de Mme Roussel, décédée, épousait Mlle Marie-Ange Dufour, de St-Octave de Métis.

La cérémonie eut lieu à St-Octave, lors du centenaire de la paroisse.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

Va-et-vient.— M. et Mme Ovila Bérubé et leurs enfants, de Roberval, étaient en visite, dernièrement, chez M. et Mme Antoine Dumais.

— M. et Mme Florent Girard et leurs deux enfants, de Naudville, Lac St-Jean, étaient également en promenade chez M. et Mme Antoine Dumais.

— M. Guy Dubé, de Montréal, assistait, récemment, au mariage de son frère, M. Séraphin Dubé.

— Mlle Rachel Dumais et son amie, Mlle Jacqueline Fortin, de Roberval, visitaient M. et Mme Antoine Dumais, il y a quelque temps.

— M. et Mme J.-A. Thibault, de Québec, sont en promenade chez Mme Elzéar Dumais.

Nouveau conseiller.— Le 23 août dernier, par suite de la démission comme conseiller de M. Euclide Gagnon, M. Antoine Dumais a été désigné pour lui succéder.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

BASILIQUE ERIGEE A N.-D DU CAP



La photo repésente la scène de l'inauguration des travaux de la Basilique de la Reine du T.S. Rosaire sur les terrains du Sanctuaire national du Cap-de-la-Madeleine. On voit S.-E Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, et M. le maire André Julien, du Cap-de-la-Madeleine, levant les premières pelletées de terre à l'endroit ou sont commencés pour de bon les travaux de creusage et de fondation de la Basilique Notre-Dame du Cap, voeu de tout le Canada catholique.

PLUS DE CONFORT – SECURITE – VISIBILITE – ECONOMIE – PUISSANCE

Léger comptant
ou votre échange
et aussi peu que
15.00
par semaine
TAXE PROV. ET MUNICIPALE
EN PLUS



PICK-UP 1955

Soucy AUTOMOBILES INC.

145 St-Germain - RIMOUSKI - Tél: 4815

Léger comptant
ou votre échange
et aussi peu que
15.00
par semaine
TAXE PROV. ET MUNICIPALE
EN PLUS

Le Premier-ministre du Canada à St-Pascal

A L'HONNEUR



Mlle Rose-Emma Heppell, institutrice, Chevalier de l'Ordre du Mérite Scolaire, qui était une des conférencières invitées au "Jubilé d'Or" de l'Institut Chanoine Beaudet, de St-Pascal, le 27 août dernier. Mlle Heppell parla del 'Ecole Normale Classico-Ménagère et de so névolution.

Le très honorable Louis St-Laurent et son épouse ont daigné honorer de leur présence l'Institution Chanoine Beaudet, lors du cinquantenaire de cette maison, le 28 août dernier; ils furent l'objet d'une chaleureuse réception. Tout d'abord, ils assistèrent au salut solennel du Très Saint Sacrement. A part des anciennes, de nombreuses personnalités tant religieuses que laïques se rendirent à la salle de réception pour rendre hommage à ce grand homme d'Etat. Un chant approprié à la circonstance fût exécuté, puis M. le Principal souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs, après quoi l'hon. Cyrille Vaillancourt, présenté par son épouse, la présidente générale, fit une courte allocution; on offrit des fleurs à l'épouse du premier ministre. M. St-Laurent a tenu sous le charme tout l'auditoire. Il félicita les autorités de l'Institution et celles qui ont le privilège de poursuivre des études ménagères en même temps qu'elles poursuivent des études classiques.

Un succulent souper servi à l'Ecole clôtura cette belle journée.

● La valeur annuelle moyenne de la production de miel au Canada de 1943 à 1952 a été de $5,932,000.

Mariage Thériault-Beaulieu

A MONT-JOLI



Le 6 août 1955, en l'église Notre-Dame de Lourdes, de Mont-Joli, a eu lieu le mariage de M. Fernand Beaulieu, fils de Mme Charles Beaulieu, de Ste-Angèle de Mérici, avec Mlle Lucille Thériault, fille de M. et Mme Arsène Thériault, de Mont-Joli. Le mariage fut bénit par M. l'abbé Roland Beaulieu, cousin du marié.

La mariée avait pour témoin, son père, tandis que le marié, son cousin.

Le programme de chant fut exécuté par les enfants de Marie. Après la cérémonie nuptiale, une réception eut lieu à l'hôtel Gaspésiana. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

2 INDIVIDUS CONDAMNES A 9 MOIS DE PRISON CHACUN

Autres condamnations devant le Greffe de la Paix de Rimouski

Kenneth Edmund Snee, 23 ans, de Verdun, Montréal, a reçu sa sentence vendredi dernier, au Palais de Justice de Rimouski, en rapport avec une comparution antérieure de 8 jours où il s'était reconnu coupable aux quinze chefs d'accusation portés contre lui. Le juge Léo Bérubé, de Rivière-du-Loup, qui présidait cette séance de la Cour des Sessions de la Paix, l'a condamné à 9 mois d'emprisonnement, sentence à être purgée à la prison commune de Rimouski.

Cette fois, le prévenu, à qui le juge s'est adressé exclusivement en français, a répondu dans la même langue aux questions qui lui ont été posées. Le juge Bérubé a représenté à l'inculpé que, s'il tenait compte qu'il n'était jamais venu auparavant devant les tribunaux et que ses délits de vol et defaux ne lui avaient rapporté que des montants assez minimes, sauf un chèque volé de $60, il devait tenir également compte de la répétition des actes. Cette répétition indique une mauvaise tendance, mais le tribunal tient à donner au prévenu la chance de se réhabiliter et de se rétablir comme citoyen honnête dans la société. C'est le vol d'un chèque de $60, fait par la firme World Wide Airways au nom d'un citoyen de Mont-Joli, M. J. Ross, qui a valu à l'inculpé sa sentence de 9 mois de détention. Pour les autres délits, la peine n'excédait pas quinze jours chacun, tous devant être purgés concurremment.

Par ailleurs, un individu de la Côte Nord, qui avait comparu lui aussi 8 jours plus tôt, a reçu une sentence de 9 mois d'emprisonnement. Il s'était avoué coupable de vol avec effraction dans une demeure de Baie-Trinité. Les objets dérobés furent remis au propriétaire lors de l'arrestation du prévenu.

Pour infraction à la Loi des Liqueurs, un résident de la région a écopé d'une amende de $50, plus les frais ou à défaut de paiement, trois mois de prison. En plus, les boissons alcooliques trouvées chez lui ont été confisquées.

Un automobiliste de Ste-Luce a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité à l'accusation d'avoir, vers le 11 juillet dernier, conduit un véhicule à une vitesse de 85 milles à l'heure, entre Ste-Luce et Pointe-au-Père. Sa cause a été remise au 9 septembre.

On a aussi remis à la même date la cause d'un jeune homme de Rimouski accusé d'avoir conduit son automobile à une vitesse excessive dans les limites de la ville. L'accusé plaide non-culpabilité. C'est le Procureur de la Couronne qui a demandé un délai pour l'audition de la cause afin de se mieux renseigner sur cet accident où il y a eu des blessés.

Un autre, également de la région, pour avoir conduit un véhicule-moteur sans posséder de permis à cet effet, a été condamné à une amende de $50 et les frais ou, à défaut, à 15 jours de prison.

Un quatrième automobiliste délinquant, pour excès de vitesse dans le village de St-Simon, a reçu la même sentence.

Un résident du district de Rimouski a été traduit en Cour par la Commission d'Assurance-Chômage sous l'accusation d'avoir illégalement reçu des prestations pour une valeur de $16.50. Le prévenu a dû rembourser cette somme et il devra, en outre, payer une amende de $15 et les frais ou, à défaut, passer 8 jours en prison.

Une autre cause du même genre a été remise au 9 septembre.

Un résident de la région, pour avoir omis de faire son rapport au ministère de l'Impôt sur le revenu, a dû payer l'amende minimum de $25, plus les frais.

Un individu, arrêté le 30 août 1955 pour avoir mendié de porte en porte dans la ville de Rimouski et avoir été trouvé ensuite en état d'ivresse, flânant dans les rues et gênant d'autres personnes, a été condamné au temps fait en prison, soit 3 jours, le prévenu n'ayant pas de dossier judiciaire.

Accusé de négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule-moteur, à Rimouski, dans la nuit du 26 au 27 août dernier, un automobiliste a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. Sa cause a été remise au 9 septembre. L'inculpé est demeuré en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $100.

Enfin, le juge Bérubé a ordonné l'émission de trois mandats d'amener contre autant de prévenus qui ne s'étaient pas rendus en Cour au jour qui leur avait été assigné, soit ce vendredi 2 septembre 1955.

● Depuis 1945 le Canada a absorbé un nombre total d'immigrants de moins de 10 pour cent de sa population de 1945.

● Les fermiers des provinces des Prairies utilisent en moyenne 1,500 gallons d'essence par année pour produire leurs récoltes.

SAINTE-LUCE

Va-et-vient.— Mlle Blanche Tremblay a visité, dernièrement, la Gaspésie et le Nouveau-Brunswick.

— Mlles Evelyne et Diane Burton se sont également rendues dans la péninsule gaspésienne et au Nouveau-Brunswick.

— Mlle Rolande Pelletier, d'Amqui, était l'invitée de M. et Mme Joachim St-Laurent, récemment.

— M. Jules Lafontaine était de passage à Sherbrooke, Montréal, Québec, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières, dernièrement.

— Mme Roger Dion et ses enfants, Suzanne et Pierre, de Québec, sont en visite chez Mme Ls-G. Lavoie.

— Mme Blanche Goudreault, de Québec, est l'invitée de Mme C. Perreault.

— Mlle Marthe Burton était de passage à Québec, Cap-de-la-Madeleine et St-Hyacinthe où elle a visité des parents et amis, dernièrement.

— Mlles Madeleine et Diane Lechasseur étaient les invitées de leur soeur, Mme Adhémar Paquet, d'Amqui, dernièrement.

— Mlle Georgette Rioux est retournée chez ses parents, M. et Mme Louis Rioux, à Ste-Irène, après une quinzaine passée chez sa tante, Mme J. St-Laurent.

— M. et Mme Philippe Paquet et leur fille, Francine, ainsi que M. Philippe-Auguste St-Laurent sont actuellement de passage à Montréal.

— M. Frs-Xavier Desrosiers, de Québec, visite ses parents et amis de Ste-Luce et Rimouski.

— M. Joseph-Marie Dumais, navigateur, est en promenade chez Mme Louis Dumais.

— Mme Ratté et sa fillette, Nicole, sont de retour de Baie-Comeau.

— M. Claude Paquet était de passage à Québec, chez des amis.

— Mme Richard de Manche et ses enfants, de Drummondville, étaient en visite chez Mme J.-B. Dechamplain.

— Mlles Rose André Chassé, g.m., et Juliette Chassé, de Québec, visitaient leurs parents, M. l'avocat et Mme Alph. Chassé.



ÇA S'DIT DANS L'QUARTIER

DE VALLEE. . . EN VALLEE. . .

M. Léopold Francoeur qui rappelait le 25e anniversaire de l'U.C.C. au congrès de Causapscal, la semaine dernière se demandait avec raison si un grand nombre des cultivateurs présents assisteraient au congrès du 50e anniversaire. Il faisait alors ce mot d'esprit: "Nous nous réunissons dans la Vallée de la Matapédia avant de nous retrouver dans la Vallée de Josaphat."

RIMOUSKI DEFIGURE

Le jounal "Le Devoir" qui a publié ces jours derniers une édition spéciale de son "supplément" sur Rimouski a multiplié erreurs sur erreurs. C'est ainsi que les Rimouskois ont apris que l'Ecole des Infirmières avait été transformée en une "maison pour sourds" et que l'Ecole d'Agriculture s'appellerait dorénavant "l'Ecole d'Aguelli". Comme les choses ont changé depuis le temps ou M. Gérard Fillion, directeur du journal était étudiant au Séminaire de Rimouski.

M. BONA ARSENAULT, R.I.P.

Après le compliment qu'il a reçu la semaine dernière à Causapscal du maître de cérémonie qui le présentait à un auditoire l'on se demande si M. Bona Arsenault, député de Bonaventure, est passé de vie à trépas. Parlant de l'oeuvre écrite de M. Arsenault, le maitre de cérémonie en question lui déclara (était-ce une prophétie) que son second livre "l'Histoire des Acadiens" était son "chant de cygne".

Le même maître de cérémonie présenta, peu après, une jeune chanteuse qui devait interpréter "Agnus Dei", "je connais cà ,dit-il" mais Bizet, je ne l'ai jamais rencontré".

Mariage Lavoie-Ouellet



Le 27 août 1955, en l'église de St-Anaclet, M. Gilbert Ouellet, fils de M. et Mme Alcide Ouellet, de St-Anaclet, épousait Mlle Jeannine Lavoie, fille de M. et Mme François Lavoie, de St-Anaclet.

Le mariage fut bénit par M. l'abbé Charles-Borromée Banville, cousin du marié.

La mariée, au bras de son père, portait une robe de tulle et de dentelle blanche ,longueur sept-huitièmes; son voile court était retenu par un diadème.

Le témoin du marié était M. Alcide Ouellet, son père.

Le choeur était orné de fleurs saisonnières. Le programme de chant fut exécuté par les Enfants de Marie de la paroisse.

Après la messe nuptiale, une réception eut lieu chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces pour Montréal. A leur retour, ils demeureront à St-Anaclet.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

(Photo Lacombe)

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Journal régional hebdomadaire publié par
L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, Ltée
28 rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone 4231

Membre de "Audit Bureau of Circulation"
Membre de l'Association des Journaux hebdomadaires canadiens-français
Membre de "Class "A" Weekly Newspaper Association"
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le Ministère des Postes
Abonnement : $2.00 par année

LOI DE CONVENTION COLLECTIVE pour la vente des produits agricoles

La situation économique du cultivateur a considérablement changé dans notre province et dans nos régions. Les ruraux qui étudient leurs problèmes, au sein de leur organisation professionnelle: l'U.C.C., s'en rendent compte et ils essaient d'adapter leurs cultures, leurs techniques et leur mode de vie aux besoins actuels.

C'est ainsi qu'il faut constater (bien à regret) que le mode d'agriculture familiale diminue chez-nous. Le cultivateur qui, hier, travaillait sur sa terre pour nourrir sa famille, doit aujourd'hui produire pour nourrir 8 ou 10 familles. Le rural est donc devenu, dans un très grand nombre de cas un industriel et un commercant. Il a dû agrandir sa terre, se munir de toute la machinerie agricole moderne, utiliser les techniques de culture améliorées. C'est quand il joue son rôle de commercant, quand il doit vendre les produits de sa ferme que le cultivateur rencontre aujourd'hui les plus grandes difficultés. Il doit compter avec les fluctuations du marché, avec la concurrence étrangère et avec la présence de plusieurs succédanés des produits de la ferme, comme la margarine, etc.

L'U.C.C. qui réalise les difficultés auxquelles ses membres sont aux prises réclame, depuis plus de dix ans déjà, des lois de convention collective et de mise sur le marché des produits agricoles, ainsi que la création d'un office des marchés. De telles lois qui existent en Ontario, par exemple, donnent au cultivateur de cette province un avantage sur celui du Québec. Quand les produits entrent en concurrence sur le marché québécois, l'on comprend que le cultivateur de chez-nous soit parfois dans une situation inférieure.

Convaincue du bien fondé de ses réclamations, l'U.C.C. revient à la charge année après année et réitère sa demande pour des lois de convention collective. Les cultivateurs réunis à Causapscal et à Notre-Dame du Lac ont encore insisté là-dessus, la semaine dernière, à leur congrès annuel.

Nous ne doutons pas que l'U.C.C. finira par obtenir gain de cause. En effet, cette association s'impose de plus en plus dans la province avec ses quelque 40,000 membres (elle en compte 3260 dans le diocèse de Rimouski). Les présidents des deux fédérations du diocèse décrivaient comme suit, dans un message publié dans la revue annuelle des activités de l'année, l'importance de leur groupement. "L'U.C.C. en plus d'apporter au cultivateur la sécurité économique, a permis à la classe agricole d'acquérir un prestige de plus en plus croissant sur le plan social. Cette classe a maintenant sa place au grand soleil où elle joue un rôle des plus importants. Le cultivateur n'est plus considéré comme un "habitant" mais bien plutôt comme le professionnel qui a droit à tous les respects, le professionnel qui veut l'avancement de sa profession et qui entend bien s'organiser en conséquence".

Jean-Paul LEGARE

Les cultivateurs sont-ils suffisamment payés pour leur bois de pulpe?

L'Union Catholique des Cultivateurs du diocèse (section de l'est) a profité de son congrès annuel tenu mercredi dernier, à Causapscal, pour approfondir l'étude sur le prix payé aux cultivateurs et aux colons pour leur bois de pulpe. C'est au moment ou se poursuit l'enquête du Ministère de la Justice sur ce sujet que les cultivateurs de la province et de tout le Canada réalisent d'un commun accord que le prix qu'on leur payait pour une corde de bois de pulpe était ridicule en regard du prix d'une tonne de papier.

L'on a révélé, au congrès de Causapscal que l'an dernier, dans nos régions, les compagnies ont payé aux cultivateurs et aux colons de $7.00 à 10.50 pour une corde de bois de pulpe rendue au chemin. La même corde de bois transformée en papier se vend autour de $130.00 la tonne. (Le papier que nous employons, pour notre journal, nous coûte environ $160.00 rendu à l'atelier). Il y a 30 ans, alors que la tonne de papier coûtait autour de $30.00, le cultivateur recevait $5.00 pour une corde de bois. L'enquête instituée par le gouvernement fédéral est partie de la conjoncture qui voulait que les compagnies forestières de l'Ouest avaient formé un cartel pour fixer le prix de la corde de bois de pulpe à $13.50.

Dans un article paru l'hiver dernier dans notre journal, M. Romuald Fournier, I.F., de Rimouski, écrivait "Les bois achetés des fermiers coûtent, règle générale, moins cher que ceux coupés dans les grandes forêts". Il n'y a lieu de s'en surprendre, s'il est véridique que les compagnies forestières se lient pour payer aux cultivateurs et aux colons les prix les plus bas possibles.

L'enquête fédérale n'a pas encore rien dévoilé, mais puisqu'il y a enquête, il y a certainement "anguille sous roche" et des autorités réputées dans le domaine forestier ne se cachent pas pour déclarer, dès à présent, que les cultivateurs sont victimes d'une exploitation de la part des compagnies forestières. C'est là l'opinion qu'exprimait a Causapscal M. Samuel Audette, chef du Service Forestier de l'U.C.C.

Pour sa part, M. Bona Arsenault, député de Bonaventure, qui a fait une étude de la situation, affirmait que les compagnies forestières profitaient de situations très difficiles dans lesquelles se trouvaient les cultivateurs, par suite de mauvaises récoltes, par exemple, pour offrir et payer le prix le moins cher possible pour la corde de bois de pulpe. M, Arsenault a été plus loin en disant qu'il estimait que des actionnaires de compagnies, qui souvent sont des étrangers à notre pays, s'enrichissaient de la sueur du bûcheron et parfois du désespoir des jeunes.

Le jeu de l'offre et de la demande est faussé dans le commerce du bois de pulpe. En effet, ce n'est pas le vendeur qui fixe le prix pour le produit de son travail, mais l'acheteur qui le fait en abusant de sa puissance, Les cultivateurs prétendent, à ce propos, que si l'on établissait des lois de conventions collectives pour la vente de leur bois, l'équilibre serait rétabli et la justice aussi.

La terre à bois, on le sait, est partie inséparable de la ferme. Le cultivateur a droit à un revenu juste et équitable pour son travail. Que le cultivateur ne retire plus un revenu suffisant de son boisé de ferme, il en souffrira économiquement et, souvent, il devra quitter sa terre. Comme on le voit, les conséquences de ce problème du prix du bois de pulpe sont importantes et il est à souhaiter qu'à la suite de l'enquête, les cultivateurs soient mieux rémunérés s'il est prouvé qu'ils ne le sont pas suffisamment, à l'heure actuelle.

Jean-Paul LEGARE

Allocution du maire de Rimouski à l'adresse du Gouverneur Général

A Son Excellence,
l'Honorable Vincent Massey,
Gouverneur Général du Canada.
Excellence,

Vous nous faites l'honneur et l'agréable surprise d'une visite, malheureusement trop courte, en notre ville.

La population de Rimouski est en liesse, et vous accueille avec tout le respect dû à votre Eminente Dignité, car vous êtes le représentant de sa Majesté la Reine Elizabeth II. En son nom, vous visitez son royaume et vous nous apportez le témoignage de sa sollicitude royale envers tous ses sujets canadiens.

Nous vous prions, Excellence, de transmettre à sa Majesté Royale le témoignage de notre respect et l'assurance de notre dévouement à la patrie canadienne.

Le Bas St-Laurent

Vous êtes rendu, Excellence, dans un coin de la province de Québec, surnommé la Région du Bas St-Laurent, englobant notre majestueuse Gaspésie. Notre situation géographique nous donne l'avantage de rayonner sur la Rive Nord de notre beau fleuve St-Laurent, où des richesses forestières, minières et hydrauliques abondent.

Ici, à Rimouski, dans la région du Bas St-Laurent, Excellence, vous êtes à la tête de ce Royaume dont les terres ouvertes depuis plus de 2 siècles produisent le pain quotidien, dont les mines de la Gaspésie apparaissent sous un jour très prometteur. Nous attendons sous peu le raccordement des câbles sous-marins électriques qui apporteront l'essor au développement de nos industries.

La vie est en progrès en cette partie du Royaume du Bas St-Laurent. La vie religieuse est assurée par un clergé éclairé, dévoué et admiré. La vie économique prend un essor qui nous fait augurer un avenir très encourageant. La vie politique est dirigée par des députés soucieux du bien commun. La vie nationale se manifeste par de nombreuses sociétés, tels la St-Jean-Baptiste et les Clubs Richelieu qui, il y a deux ans, ont eu la bonne fortune de vous avoir comme invité d'honneur à un congrès général qui s'est tenu à Trois-Rivières. Vos paroles ont semé vos sentiments de la concorde et de l'harmonie qui doivent exister dans les deux principaux groupes ethniques qui ont concouru au développement de notre patrie. L'éducation est entre les mains d'éducateurs compétents au service d'un groupe ethnique qui ne demande qu'à se développer, à s'améliorer et à travailler pour le bien général avec le concours de toutes les bonnes volontés. Et au pays de Québec, les berceaux assurent la continuité de la race.

Nos ancêtres ont ouvert cette région à l'agriculture et à l'industrie forestière. A notre tour, nous entendons continuer l'oeuvre commencée et enrichir ce joyau de la patrie canadienne.

Et je vous dirai sans ambages, Excellence, que nous sommes fiers d'appartenir à ce petit coin de patrie.

Nous sommes fiers aussi de notre ville. Fondée il y a plus de 100 ans, elle a pris une expansion considérable et elle est devenue un centre d'attraction autour duquel gravite une population de près de 100,000 personnes.

Notre ville est née de son centre géographique. L'agriculture prédomine et nous entrevoyons d'autres industries qui viendront développer notre expansion économique. Nous souhaitons l'investissement du capital argent parce que notre population canadienne-française désireuse de fournir le capital humain, souhaite de fournir son apport d'après les principes chrétiens et démocratiques.

Excellence, nous vous recevons en tant que Gouverneur Général du Canada. Nous n'ignorons pas que cette haute dignité repose sur votre éminente personnalité, tant par votre culture, vos oeuvres que par la noblesse de votre esprit, vous avez mérité de devenir le premier représentant canadien de sa Majesté Royale.

Nous vous félicitons de cet honneur insigne et nous aimons à vous saluer comme le PREMIER CANADIEN.

Notre dernier mot, Excellence, est à l'adresse de notre Souveraine. Nous formulons pour son Auguste Personne les voeux d'un règne de paix et de prospérité.

Elzéar COTE,
maire de Rimouski.



Ciel ! Redonne-nous la chaleur du bel été. Brrrr, 10 sous zéro.

Il voudrait que nous ayions juin en janvier !





DIMANCHE, 11 SEPTEMBRE :

5.30 Théâtre de Pépinot (enfants)
6.00 Mire et musique
7.00 Télé-journal
7.05 Actualités régionales
7.15 Digeste sportif
7.30 Sur les ailes de la chanson
8.00 Toast of the Town
9.00 Cléopâtre en vacances
9.30 Théâtre du dimanche
11.00 CBC-TV News
11.10 Dernière édition

LUNDI, 12 SEPTEMBRE :

4.00 Votre menu
5.30 La vie qui bat
6.00 Mire et musique
7.00 Télé-journal
7.05 Actualités filmées
7.15 Dorval prévoit
7.20 En vedette
7.25 Colonne des sports
7.30 Tzigane
8.00 Enquêtes du commissaire Prévost
8.30 Rigolade
9.00 Au p'tit bonheur
9.30 C'est arrivé en Europe
10.00 Théâtre d'un soir d'été
11.00 CBC-TV News
11.10 Dernière édition

MARDI, 13 SEPTEMBRE

5.30 David Balfour
6.00 Mire et musique
7.00 Télé-journal
7.05 Actualités filmées
7.15 Dorval prévoit
7.20 Parade des vedettes
7.30 Film
7.45 Club de pêche
8.00 Voyages
8.30 Silhouettes
9.00 Pick the Stars
9.30 Théâtre d'un soir d'été
11.00 CBC-TV News
11.10 Dernière édition

MERCREDI, 14 SEPTEMBRE :

4.00 Votre menu
5.30 Mercredis de M Lafontaine
6.00 Mire et musique
7.00 Télé journal
7.05 Actualités filmées
7.15 Dorval prévoit
7.20 En vedette
7.25 Colonne des sports
7.30 Mon pays
7.45 Disc-O-Rama
8.00 Suivez le guide
8.15 A la Misaine
8.30 Eté "55"
9.00 Votre soirée de lutte
10.00 Maligne, Maligne
10.30 CBC News Magazine
11.00 CBC-TV News
11.10 Dernière édition

JEUDI, 15 SEPTEMBRE :

5.30 Mains habiles
6.00 Mire et musique
7.00 Télé-journal
7.05 Actualités filmées
7.15 Dorval prévoit
7.20 En vedette
7.25 Colonne des sports
7.30 Film
8.00 Documentaire
8.15 Excursion
8.30 Concert promenade
9.30 Doré sur tranche
10.00 Conférence de presse
10.30 Ombres et lumières
11.00 CBC-TV News
11.10 Dernière édition

VENDREDI, 16 SEPTEMBRE :

4.00 Votre menu
5.30 Fafouin
6.00 Mire et musique
7.00 Télé-journal
7.05 Actualités filmées
7.15 Dorval prévoit
7.20 En vedette
7.25 Colonne des sports
7.30 Guerre des ailes
8.30 People are funny
9.00 Prends la route
9.30 Théâtre d'un soir d'été
11.00 CBC-TV News
11.10 Dernière édition

SAMEDI, 17 SEPTEMBRE :

5.00 Tic, Tac, Toc
7.00 Télé-journal
7.05 Actualités filmées
7.15 Dorval prévoit
7.20 En vedette
7.25 Colonne des sports
7.30 Sérénade pour cordes
8.00 Lutte de Toronto
9.00 Chacun son métier
9.30 Théâtre d'un soir d'été
11.30 CBC-TV News
11.40 Dernière édition

AUDITORIUM
RIMOUSKI
Avenue Michaud
Tél.: 3646
SEMAINE : à 7 heures
et répétition du premier film.

DIM. LUN. MAR. MER.
11, 12, 13, 14, septembre
LE ROUGE ET LE NOIR
d'après le célèbre roman de Stendal
Film en couleurs
Primeur française
avec
Gérard PHILIPPE
ET
Danielle DARIEUX
AUSSI
LE SAUT DE LA MORT
avec
La Gana et John Sanker

Jeu. Ven. Sam.
15, 16, 17, Septembre
LE DEMON DE LA CHAIR
Drame psychologique
avec
Hedey LAMARR et
Georges SANDERS
— AUSSI —
en primeur
POWDER RIVER
Film d'action en technicolor
avec
Corine Calvet et
Dale ROBERTSON

MIMIQUE PARISIENNE



L'actrice Janet Leigh ressemble tout à fait à une Parisienne avec ce béret et sa large boucle, mais cependant elle est à Londres au lieu de Paris. C'est avec ce large sourire et ce léger clignement de l'oeil qu'elle apparut à l'aéroport de Londres, pour tourner son premier film anglais. Il va lui falloir voler au-dessus de la jungle du Kenya pour localiser le tir de "Safari".

Le puits et la maison

de
JOSEPH PEYRE

Le Puits, c'est le puits de pétrole que l'on creuse dans la terre ancienne du Béarn, au milieu de vignes séculaires et qui, — — si, comme le supposent les ingénieurs — le pétrole est bien là, va transformer non seulement le paysage, mais la vie de la population toute entière.

Si le pétrole jaillit, en effet, le vieux village de Saint-Jean des Vignes, en Béarn, où la vie tournait au ralenti, où l'on répétait de génération en génération les mêmes gestes aux mêmes heures de la journée, où les occupations de chacun dépendaient des saisons, va devenir en quelques années une de ces villes industrielles qui poussent comme des champignons partout où coule l'or noir.

Comment un tel bouleversement pourrait-il être accepté par tous ? Pour empêcher cela, des hommes dignes, propres, loyaux, ayant au coeur le respect des belles choses et possédant, envers la terre qui a nourri leurs ancêtres, un attachement presque religieux, sont prêts à lutter jusqu'à la mort. Mais, dans ce conflit, ceux qui représentent le passé sont vaincus d'avance. Les victoires qu'ils remportent ne sont que temporaires. Ceux qui représentent l'avenir — même si cet avenir ne les rend pas plus heureux — finissent toujours par gagner. Le pétrole jaillira donc du vieux sol béarnais et cette ancienne province deviendra un nouveau Texas.

Mais ce livre magnifique n'est pas que l'histoire d'un conflit, c'est aussi et surtout un livre qui traite de l'Amour : amour passionné et fervent d'Auguste Sabathé pour sa vigne, pour sa maison, pour les traditions ancestrales; amour non moins passionné, non moins fervent de son fils Pierre — ingénieur sorti de Polytechnique — pour cette exploration du sous-sol que constitue le forage d'un nouveau puits; amour des méthodes nouvelles, de la vie moderne pour l'Oncle Jem qui fit fortune en Californie et que la vie américaine a marqué d'une empreinte qui ne

(Suite à la page 8)

La Comédie Française au Canada

Pour la première fois la Comédie Française va traverser l'Atlantique. Le plus célèbre théâtre du monde donnera à l'automne une série de représentations au Canada. C'est là un événement de toute première importance, dont nos lecteurs doivent être avertis.

En 1680 Louis XIV, le Roi-soleil, créa la Comédie Française autour de la troupe du grand Molière. La colonie de la Nouvelle-France était alors à la grande époque du peuplement et nous pouvons penser que plus d'un colon partant pour le Canada avait eu auparavant la joie d'applaudir Molière à Paris. Une fois arrivé ici, il s'agissait d'évangéliser et de défricher; il n'était plus question de théâtre. M. de Frontenac avait bien demandé à Paris l'envoi de comédiens pour égayer les longues soirées de Québec, mais cela s'était avéré impossible

Il aura fallu attendre 275 ans pour voir la Comédie-Française au Canada. Jamais le célèbre théâtre n'avait consenti à traverser l'Atlantique. Il va le faire cette année et tient à commencer sa tournée américaine par le Canada. C'est chez nous d'ailleurs que les comédiens de Paris vont passer la plus grande partie de leur temps. Ils joueront au Théâtre St-Denis, de Montréal, du 24 septembre au 10 octobre, tous les soirs; puis à Québec, au Capitol, du 12 au 15 octobre; à Ottawa, au Capitol, les 17 et 18 octobre; enfin, à Toronto, au Royal Alexander Theatre, du 20 au 23 octobre.

Ils joueront "Le Bourgeois Gentilhomme" de Molière, "Un Caprice" de Musset, "Le Jeu de l'amour et du hasard", et "Arlequin poli par l'amour" de Marivaux et "Le Barbier de Séville" de Beaumarchais. La troupe transporte tous ses décors, costumes, accessoires, appareils d'éclairage et les mises en scène seront exactement celles de Paris.

Nous pourrons applaudir là quelques-uns des noms les plus célèbres de la scène française : Maurice Escande, Jean Meyer, Louis Seigner, Jacques Charon, Robert Manuel, Jean Piat, Michel Galabru; Béatrice Bretty, Germaine Rouer, Micheline Boudet, Marie Sabouret, Mony Dalmes, etc.

La Comédie-Française est un théâtre d'Etat, encore régi par le décret rédigé en 1812 par Napoléon alors que ses armées campaient devant Moscou. L'empire napoléonien s'est effondré mais la Comédie-Française poursuit sa mission culturelle à l'abri de toutes les vicissitudes politiques. L'hiver dernier elle donna quelques représentations en Russie sur la demande expresse du Gouvernement soviétique; les Comédiens français furent étonnés de la chaleur de l'accueil. Au Canada, en pays ami, allié et cousin, l'accueil devrait être d'autant plus chaud.

CINEMA DU
Centre des Loisirs
ST-GERMAIN DE RIMOUSKI

UN PROGRAMME DOUBLE
Commençant à 8 heures.
SUR NOTRE ECRAN GEANT

JEUDI VENDREDI SAMEDI
8 - 9 - 10
Dave le sanguinaire
Comédie en technicolor
AVEC
Donald O'Connor et Beverly Tyler
— ET —
Histoire de Mandy
DRAME
AVEC
Jack Hawkins et Phillys Calvert

JEUDI – VENDREDI – SAMEDI
15 16 17
LE MONDE LUI APPARTIENT
FILM D'AVENTURES EN COULEURS
AVEC
Gregory Peck et Ann Blyth
— ET —
L'Agonie des Aigles
FILM HISTORIQUE
AVEC
Roger Pigaud et Colette Pearl

LES PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS DE PARIS
A RIMOUSKI

Funérailles de F. Morissette

Un ultime hommage a été rendu à la mémoire de M. Fernand Morissette, I.F., A.G., époux de Mme Jacqueline Pelletier, décédé tragiquement le 29 août dernier, lors de ses funérailles qui eurent lieu en la cathédrale de Rimouski, le vendredi 2 septembre, à 9 heures a.m.

Le jeune ingénieur était avantageusement connu tant à Causapscal, sa paroisse natale, qu'à Rimouski où il a vécu plusieurs années et à Matane où il s'était établi il y a deux ans. Partout, sa disparition prématurée a suscité d'unanimes regrets. Aussi une foule considérable remplissait-elle la nef de la cathédrale, lors de la funèbre cérémonie.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Jean-Luc Thériault et le service fut chanté par M. l'abbé Pierre Moreault, tous deux confrères du défunt. Les diacre et sous-diacre étaient MM. les abbés Norbert Roussel, également confrère du défunt, et Gabriel Pelletier, beau-frère du défunt. Au sanctuaire, on remarquait la présence de plusieurs membres du clergé dont Mgr Louis Martin, P.D., supérieur du Séminaire de Rimouski, Alma Mater du regretté disparu, M. le chan. Gérard Couturier, curé de la Cathédrale, MM. les abbés Raoul Thibault, Emile St-Pierre, Jean-Luc Thériault, Simon Amiot, Jean-Yves Leblond et Raynald Deschênes, cousin du défunt, tous du Séminaire de Rimouski.

Le chant fut rendu par la chorale St-Germain, dirigée par M. l'abbé Antoine Perreault. A l'orgue, M. le chanoine Alphonse Fortin.

La croix était portée par M. Louis-Léo Doyon, A.G., I.F., et le cercueil, par MM. Guy Leblanc, A.G., I.F., le Dr Jean-Paul Lamontagne, le Dr Gaétan Bérubé, le Dr Roland Vaillancourt, tous de Rimouski, le Dr Jacques Thibault et le Dr Claude D'Amours, de Matane.

Etaient présents au service, M. et Mme G.-O. Morissette, père et mère du défunt; ses frères et soeurs, Victor et Rodrigue, de Sept-Iles, Robert, Sylvio, André et Gabriel Morissette, de Rimouski; Mme Lauréat Leblond (Thérèse), de Rimouski, Mme Bernard Leblond (Paule-Aimée), de Sherbrooke, Madeleine et Suzèle Morissette, de Rimouski; son beau-père, M. F.-X. Pelletier, de Rimouski; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. Lauréat et Bernard Leblond, Mme Robert Morissette et Mlle Denise Pelletier.

Parmi les dignitaires présents se trouvaient M. Georges Côté, arpenteur géomètre, directeur des services des arpentages et du cadastre, ministère des Terres et Forêts, M. Emilien Pouliot, a.g., inspecteur des arpentages pour le Service des arpentages, MM. Gérard Legaré, M.P., et Alfred Dubé, M.A.L. Représentaient la ville de Matane, MM. Auguste Laforest et Charles Vézina.

Dans la liste des parents et amis, mentionnons M. Donat Desrosiers, de Montréal, M. Diogène Desrosiers, de Matane, M. et Mme Philadelphe Desrosiers, de Rivière-Blanche, M. et Mme Gérard Desrosiers, de Baie-Comeau, Mme Florian Desrosiers, de Causapscal, et son fils Georges-Albert, M. et Mme Raymond Desresiers, de Baie-Comeau, M. et Mme Grégoire Blais, M. et Mme Alcide Desrosiers, de Causapscal, M. et Mme Eugène Belzile, d'Amqui, Mlles Annette et Armelle Morissette, de Rimouski, M. et Mme Arthur Heppell, MM. Gaston et Jean-Hugues Heppell, Mme Rosario Mercier, M. et Mme Jos. Rousseau, M. et Mme Jules Alary, M. et Mme Léon Ruest, MM. Ferdinand Leclerc et Léopold Brown, M. et Mme André Desrosiers, Mlle Georgette Gagnon, M. Lucien Bertin, Mlles Corinne Leblond, Margot et Elizabeth Rousseau, Mlle Renée Banville, M. et Mme André Bélanger, MM. Jules Lepage, Alfred Michaud, Florian Lepage, M. et Mme Léo Lachance, Mme Réjean St-Hilaire, M. et Mme Horace D'Amours, de Rimouski; M. Fernand Dubeau, Mme Emile Richard, Mlles Simone Richard, Luce et Cécile Michaud, Eva Fillion, de Mont-Joli; M. Julien Alary, M. et Mme Alexis Morency, de Rivière-du-Loup; M. Emile Valois, M. et Mme Elphège Valois, de Causapscal; M. et Mme Isidore Banville, de St-Anaclet; M. et Mme Philippe Tremblay, de St-Léon; M. et Mme Alphonse Matte, de Neuville; Mme Arthur Sylvain, de Donnacona; M. et Mme Thomas Pelletier, M. et Mme Maurice Proulx, M. Jean-Paul Pelletier, de Lévis; M. Edmond Leclerc, de Québec; Mlles Marguerite et Cécile Pelletier, de Trois-Pistoles; M. Théodore Bélanger, Mlle Joséphine Bélanger, M. et Mme Lorenzo Bélanger, de St-Simon; M. et Mme Emmanuel Roy, de St-Fabien; M. et Mme André Bélanger, de Rimouski; M. Guy Pelletier, M. et Mme Jos. Pelletier, Mme Adhémar Bélanger, Mme Philippe Lepage, Mlle Jeanne Lepage, de Val-Brillant; Mme Joseph Belzile, d'Amqui; Mlles Régina et Monique Michaud, de Rimouski; Mlles Fernande et Jeannine Deschênes, M. et Mme Adhémar Lavoie, de Price; Mlle Anita Ducasse, de Val-Brillant; M. et Mme Adelme Vigola, de Matane; M. et Mme Sylvain Tremblay, de Montréal; M. Royal Grenier, i.f., et Mme Grènier, de New-Richmond; M. Sévérin Pelletier, i.f., et Mme Pelletier, de Ste-Anne-des-Monts; M. Gilbert Sasseville, arpenteur, de Ste-Anne-des-Monts; M. Maurice Bilodeau, de Matane; M. Joseph Bérubé, N.P., de Rimouski, ainsi que les RR. SS. St-Appolinaire, St-Jules, St-Claude et St-Fabius, des SS. du St-Rosaire.

Les dernières prières au cimetière, où la dépouille mortelle fut escortée d'un imposant cortège, furent récitées par M. l'abbé Raynald Deschênes.

Aux nombreux témoignages de sympathies reçus par la famille, notre journal ajoute ses condoléances réitérées et sincères.

LA SAISON DES QUILLES DEBUTERA LE 19 SEPT. AUX LOISIRS ST-GERMAIN

Lundi, le 19 septembre, à 7 h. 30 p.m., débutera officiellement la saison des quilles. Environ 66 équipes évolueront durant la prochaine saison. C'est la ligue professionnelle "A" qui aura l'honneur de tirer les premières boules; elle se compose des six équipes suivantes: **Canada Dry,** capitaine Réjean St-Hilaire; **Traders Finance,** capitaine Claude Burgess; **Bijouterie Capitole,** capitaine Noël Heppell; **John Collins,** capitaine Paul Roberge; **Service Expert Raymond,** capitaine Jacques Raymond; **Coca-Cola, champion de la ville de Rimouski et du Bas St-Laurent,** capitaine Henri Blais.

Nous sommes assurés de voir de belles exhibitions et ce sera d'autant plus intéressant que les six équipes joueront le même soir à la même heure. Nous en verrons de toutes les couleurs avec des as comme les Brown, Amiot, Heppell, Dechamplain, St-Lauenrt, Bégin, Boutet, Bouchard, Chapados, Dubé, Desrosiers, sans oublier nos jeunes joueurs d'autrefois, les Roberge, Bérubé, Pérusse, Lebel, Burgess, Boudreau et l'oncle Réjean.

SAINT-GABRIEL

Mme Lionel Desrosiers et son jeune fils, Gérald, ont dernièrement passé une quinzaine chez M. et Mme Jean-Marie Desrosiers, à St-Janvier, ainsi que chez M. et Mme Xavier Lechasseur, de Valleyfield.

La semaine dernière, la jeune Winnifred, fillette de M. et Mme Wilfrid Joubert, a été cruellement brûlée lorsque le contenu bouillant d'un récipient placé sur le poêle de la cuisine versa sur elle. Cet accident s'est produit lorsque la fillette fit un faux pas en passant près du poêle et qu'elle toucha au récipient en voulant s'éviter une chute.

— Un automobiliste de St-Gabriel, M. Albert Dufour, s'est endormi au volant alors qu'il revenait de Québec, un soir de la semaine dernière, quand il était sur le point d'arriver chez lui. Sa voiture passa droit dans une courbe et brisa quelques "pagées" de clôture, chez M. Joseph Robichaud. Le dormeur fut tiré ainsi brusquement de son assoupissement, à la fois atterré de l'accident et heureux d'en sortir sans aucune blessure.

Accident

A BIC

Un couple de cultivateurs de Bic, M. et Mme Camille Ouellet, ont été projetés hors de leur voiture chargée de grains sur laquelle ils revenaient des champs, mardi soir dernier, vers 6 h. 30, quand celle-ci fut heurtée par une automobile. Il s'agissait pour lors de celle du lutteur Ovila Asselin qui filait vers Rimouski pour un programme de lutte, au Colisée. La voiture a traction hippomobile tentait de traverser la route nationale lorsque l'accident s'est produit. M. Ouellet a été légèrement blessé et son épouse s'en est tirée avec la peur.

Quant à Asselin, l'accident se résume, pour lui, à des dommages assez considérables à son véhicule.

ACHETEZ avec CONFIANCE
Au SUPER MARCHE
ADELBERT LEBEL
2, rue Bellavance RIMOUSKI Tél. 2241

EN VEDETTE ECONOMISEZ
ANANAS tranchés
QUALITE DE CHOIX
Valeur régulière $1.02



3 BOITES .87

GRAISSE "DOMESTIC"



SEULEMENT .29



LEGUMES BIEN FRAIS, RECOLTES DANS LA REGION

CHOU NOUVEAU ET VERT LA LIVRE .07

CAROTTES SE SERVANT TOUJOURS BIEN 3 lb. .19

CONCOMBRES CROUSTILLANT ET FRAIS 4 pr .21

OIGNONS POUR MARINADES 10 lb. 1.59

VIANDES ABSOLUMENT GARANTIES

VEAU HAUT COTE LA LIVRE .32

JAMBON DANS L'EPAULE LA LIVRE .45
½ EPAULE OU ENTIERE

VENEZ PROFITER DE NOS AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

SATISFACTION 100% GARANTIE OU ARGENT REMIS

NOCES D'OR DE M. ET Mme ERNEST BELANGER, DE SAYABEC



Un vénérable couple de la paroisse de Sayabec a été fêté, récemment, par ses enfants, à l'occasion de son jubilé d'or conjugal. Il s'agit de M. et Mme Ernest Bélanger (Hélène Gagné), âgés respectivement de 76 et 66 ans. Les heureux jubilaires, qui jouissent encore d'une excellente santé, continuent leur vie paisible sur leur ferme qui est maintenant exploitée par un de leurs fils, M. Angela Bélanger.

Originaire de St-Simon, M. Ernest Bélanger demeura à Amqui pendant quelques années puis alla ensuite se fixer à Sayabec où il s'adonna à la profession d'agriculteur à laquelle il fut très attaché. Il s'intéressa activement aux diverses organisations de sa paroisse et fut en outre conseiller et pro-maire de Sayabec pendant quelque temps.

Mme Bélanger vit le jour à Amqui. Profondément chrétienne, elle fut pour sa famille une mère des plus dévouées.

Le début de cette belle fête a été marqué par la célébration d'une messe solennelle d'action de grâces chantée par le frère du jubilaire, M. l'abbé Augustin Bélanger, aumônier à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Les diacre et sous-diacre étaient MM. les abbés Léon Bélanger, neveu des jubilaires, curé de St-Léandre, et Jules Côté, vicaire à Sayabec. MM. Aurélien et Roland Bélanger, fils des jubilaires, agissaient comme témoins. Le chant et la musique furent des mieux réussis.

Sauf la R.S. Ste-Angèle (Marcelle Bélanger), du monastère des Ursulines de Rimouski, tous les enfants des jubilaires étaient présents, de même que leurs conjoints. Nommons M. et Mme Aurélien Bélanger, de Montréal; Mme Eugène Desrosiers (Edwina), de Sayabec, M. et Mme Roland Bélanger, M. et Mme Hector Bellavance (Rose-Aimée Bélanger), de Rimouski, M. Georges Bélanger, de Montréal, accompagné de son amie, Mlle Lucie Aubut, M. et Mme Gratien Bélanger, de Sept-Iles, M. et Mme Paul Bélanger, de Sayabec, M. et Mme Zénon Bélanger, de Montréal, M. et Mme Angela Bélanger, de Sayabec, M. et Mme Jean Dechamplain (Gilberte Bélanger), de Rimouski, Mlle Mariette Bélanger, de Montréal, qu'accompagnait son cousin, M. Paul-Emile Couturier, M. Théo. Bélanger, de Montréal, et son amie, Mlle Céline Lemieux, et M. et Mme Adalbert Bélanger, de Sept-Iles. Assistaient également à la cérémonie, les 30 petits-enfants des jubilaires, dont M. Henri Bélanger, de Montréal, accompagné de Mlle Angéline Lemieux.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'hôtel Bel-Air, de Sayabec, où un groupe de quelque 80 personnes, parents et amis des jubilaires, prirent part au banquet de circonstance. A la table d'honneur, on remarquait MM. les abbés Augustin Bélanger, frère du jubilaire, Omer D'Amours, curé de Sayabec, le R.F. Odinus, des FF. des Ecoles Chrétiennes, de Montréal, également frère du jubilaire, MM. les abbés Léopold Beaulieu, curé de Ste-Luce, qui remplit le rôle de maître de cérémonie, Léon Bélanger, René Bérubé et Jules Côté. Outre les enfants des jubilaires, étaient aussi placés à la table d'honneur, Mme Arthur Couturier (Elise Bélanger), soeur du jubilaire, Mme Léo Landreville (Angélina Gagné), soeur de la jubilaire, le Dr et Mme Jean-Paul Langlais, maire et mairesse de Sayabec, M. Eugène Tremblay, neveu des jubilaires, et Mme Tremblay, de Sayabec, Mlles Albertine et Adèle Beaulieu, de Ste-Luce.

L'heureux couple reçut en cadeau une bourse présentée par un petit-fils, Jean-Louis Bélanger, de Sayabec, et une petite-fille, Julienne Bélanger, de Montréal, offrit les cadeaux supplémentaires. Deux autres petits-enfants, Francine Bélanger, de Montréal, et Nolain Bélanger, de Rimouski, présentèrent à leur tour une corbeille de fleurs durant que Mlle Madeleine Bellavance, de Rimouski, également de la troisième génération, lut l'adresse de circonstanse. Pendant le banquet, Mlle Jeanne d'Arc Pelletier, de Sayabec, exécuta au piano quelques pièces de musique classique.

Des allocutions furent prononcées par M. l'abbé Omer D'Amours, par M. l'abbé Augustin Bélanger, par M. le maire Langlais, de Sayabec, M. Aurélien Bélanger, fils des jubilaires, adressa également la parole au nom de la famille. Le jubilaire, M. Ernest Bélanger, remercia en termes émus pour tous les hommages dont lui et son épouse venaient d'être l'objet.

Le soir, de nouvelles agapes réunirent les invités chez les jubilaires où une deuxième bourse leur fut présentée par le petit Michel Dechamplain, petit-fils. Une magnifique soirée familiale termina cette belle manifestation typiquement canadienne. Une partie de la fête fut filmée et il y eut enregistrement, ce qui procurera à toute la famille la joie de revivre ces heures mémorables.

Le t.h. Massey...

(Suite de la 1ère page)

à Sa Majesté la Reine nos voeux d'un long règne dans la paix et la prospérité.

On trouvera le texte entier de l'allocution de S.H. le maire, en page 4.

Mgr Desbiens

Le représentant de Son Exc. Mgr l'Archevêque, Mgr J.-Eudore Desbiens, vicaire général du diocèse, a décrit devant le Gouverneur Général du Canada les caractéristiques de la vie religieuse dans notre diocèse. Après des débuts difficiles, dit-il, notre diocèse compte actuellement une population de 185,000 âmes, à majorité canadienne-française et catholique, répartie en 116 paroisses, 30,000 familles. Cette population envoie 45,000 enfants aux écoles primaires.

Mgr Desbiens a ensuite retracé l'oeuvre de nos communautés religieuses dans le diocèse, de notre Service Social et des organisations professionnelles. Il a ensuite déclaré :

"Ici plus qu'ailleurs, la population est française, l'esprit est français et, tout en étant sous l'allégeance britannique, nous tenons à garder nos traditions et notre religion. Nous nous faisons un devoir de pratiquer ici, comme d'ailleurs dans toute la province de Québec, la bonne entente et la compréhension mutuelle et, malgré notre nombre majoritaire, nous vivons en bon accord avec ceux qui sont de langue et de religion différentes; c'est le "flair play" britannique dans toute la force du mot. Et nos minorités ne peuvent s'empêcher d'admettre qu'ils vivent en paix avec nous bien que, ailleurs, on nous trouve isolationnistes. Le soleil luit pour tout le monde et nous voulons bien notre part mais pas plus.

Dans les deux dernières guerres, vous avez pu constater, Excellence, que les soldats des trois armes ont été nombreux ici; ils voulaient défendre notre Mère-Patrie actuelle et notre ancienne Mère-Patrie que nous aimons encore et que nous apprenons à nos enfants à aimer et tout cela avec l'attachement que nous avons pour notre Patrie actuelle, cette Patrie que nos pères ont conservée à l'Angleterre contre les Etats-Unis".

Louant ensuite le rôle joué par l'autorité religieuse et civile, Mgr Desbiens continue : "Ils ont fixé nos gens sur les terres ou dans le commerce ou l'industrie, les ont éduqués, encouragés et ont développé cette vie saine que vous voyez dans nos campagnes où chacun a son domaine et est maître chez lui".

Le représentant de l'autorité religieuse salue ensuite en le Gouverneur Général le premier Canadien à représenter la Reine au pays.

Petites annonces

A LOUER : logement de 5 pièces. S'adresser entre 6 et 7 heures, le soir, à 26 rue St-Paul

A VENDRE : Un poêle émaillé blanc en très bonne condition, avec brûleur à l'huile. Valeur de plus de $190.00. A tout intéressé pour $85.00. S'adresser à Léopold Fillion, tél. 2600, 250 St-Germain.

CHAMBRE A LOUER, près de la cathédrale, dans logement occupé par deux personnes. Appeler, aux heures des repas, au No de tél. 3687, Rimouski.

MENAGERE DEMANDEE, au presbytère de Pointe-au-Père. Références préférables. Bon salaire. Tél. 2962.

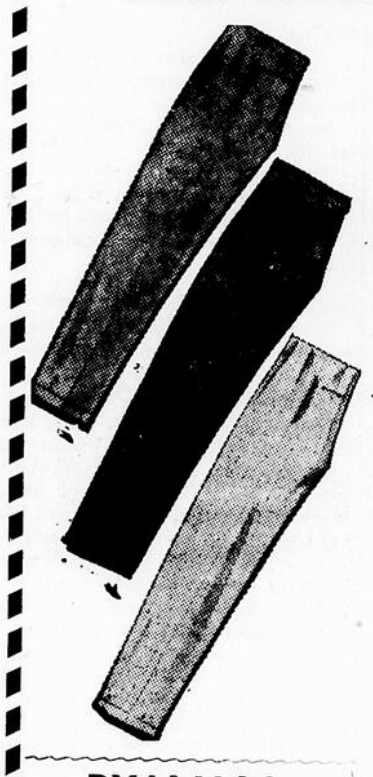
PERDU : un porte-feuille noir en cuir repoussé avec initiales C.C. Récompense promise à qui le rapportera à 643 ou 222, rue St-Germain, Rimouski. Tél. 5583 à la première adresse et 4231 à la deuxième.

SENSATIONNEL: Hormone B pour développement assuré de votre poitrine. Vous serez désirées davantage, mesdames et mesdemoiselles. $5.50, taxe comprise. Crème épilatoire, enlève sans douleur et à jamais tout poil follet. $3.25, taxe comprise. Commandez à **"Fascination"**, 2760 Notre-Dame, Lachine, Montréal.

CONFIEZ VOS ENFANTS A LA
GARDERIE
N.-D. du Rosaire
157, rue Aubin Mont-Joli. Direction Garde Colette Julien. Seuls les enfants en santé sont acceptés - Pour réservations téléphonez au numéro,
PR-5-4535

Comiques français
RED CANYON
SYLVIE
TAROU
AUDAX
DYNAMIC
VIGOR
AVENTURE
METEOR
ARDAN
Vous trouverez tous ces comiques en vente dans les dépôts de journaux. Distribution,
par
ECLAIR
RIMOUSKI
TEL: 2130

CHERCHE
MAISON A LOUER
A RIMOUSKI OU MONT-JOLI
Maison à logement unique de préférence - Besoin de quatre ou cinq chambres à coucher au moins - Pret a payer bon prix pour ce qui fera l'affaire.
S'adresser à
M. G. L. Mac INNIS
a/s MARITIME CENTRAL AIRWAYS
MONT-JOLI

LES 4 MAGASINS JOSEPH ANTOINE Santerre ENR.
VOUS INVITENT A VOIR

Les PANTALONS
- Worsted Gabardine
- GRIS
- BRUN
- NOIR

$9.95 - $12.50
Grandeur 28 à 44

PYJAMAS
TOOKE 36 à 42
$4.95 - $5.95

Sous-vêtements
- Harvey Woods
- Penman's 71 95
2 MORCEAUX
$1.95 le morceau
Pour votre complet
Voyez nos complets Fashion Craft, tissus nouveaux pour l'automne. Grandeur 36 à 44
$49.50 - $59.50
JOSEPH ANTOINE SANTERRE
RIMOUSKI MONT-JOLI BAIE-DES-SABLES MATANE
ACHETEZ CHEZ SANTERRE C'EST PAS CHER

CONCOURS DE POPULARITE A LUCEVILLE



Photos prises à Luceville, le 14 août dernier, lors de la fête qui marquait, à la salle paroissiale de l'endroit, la fin d'un concours de popularité au profit des oeuvres paroissiales. Au centre, on remarque la gagnante du concours, Mlle Lise Lavoie, qui fut couronnée Reine de ce concours par M. Romuald Côté, marguillier en charge. A gauche et à droite de l'élue, les princesses, soit Mlles Estelle Roy et Ghislaine Thibault, qui étaient aussi candidates à ce concours et se sont également beaucoup dévouées.

L'enjeu du concours, un appareil de télévision, a été gagné par M. Marcellin Ruest, de St-Anaclet.

AMBULANCE ST-JEAN

Activités lors de la dernière exposition régionale

Au cours de la dernière exposition régionale qui vient à peine de se terminer, le Corps Ambulancier du Bas St-Laurent a obtenu un succès assez marqué avec ses kiosques et son poste de premiers soins. Les recettes faites serviront à l'achat d'uniformes pour les membres non encore costumés ainsi qu'à l'achat de médicaments pour les premiers soins. Grâce à l'appui chaleureux reçu de la population rimouskoise et des paroisses environnantes, l'Ambulance St-Jean pourra continuer l'oeuvre bienfaisante et humanitaire qu'elle a commencée depuis voilà bientôt 4 ans. Des remerciements s'adressent à tous ceux et celles qui ont prêté bénévolement leur concours et en particulier aux généreux donateurs et maisons d'affaires de la ville qui ont offert les prix mis en râfle.

Cas d'hémorragie interne à traiter

Avant de parler en détails le cas du traitement d'une hémorragie interne, disons qu'une telle hémorragie peut se produire à l'intérieur du corps, à la suite de blessures diverses, tels que coup d'instrument contondant, écrasement, fracture d'une côte, du bassin ou du crâne; coup de couteau, pénétration d'une balle. Une maladie sans plaie apparente peut causer, elle aussi, une hémorragie interne.

Signes et symptômes

1.— Face et lèvres pâles, peau moite.

2.— Le blessé se plaint d'avoir soif, puis il devient agité et loquace.

3.— Etourdissement ,vertige, tendance à l'évanouissement surtout si le blessé est debout.

4.— Respiration haletante et pénible accompagnée de baillements et de soupirs.

5.—Le pouls devient parfois si faible qu'on ne peut presque pas compter les pulsations au poignet.

6.— Se sentant suffoqué, le blessé ouvre la bouche avec angoisse et recherche avidement de l'air. Il agite les bras et il cherche à se débarrasser de ses vêtements autour du cou et de la poitrine.

7.— Finalement ,il perd connaissance.

Une hémorragie interne se révèle extérieurement si elle siège aux poumons, à l'estomac, à l'intestin grêle, au gros intestin, aux reins et à la vessie. Une telle hémorragie ne se révèlera pas si elle siège au foie, à la rate et au pancréas. L'épanchement se produit alors dans la cavité abdominale. Ce genre d'hémorragie peut être très grave.

Traitement d'un pareil cas

Transporter le malade à l'hôpital au plus tôt.

Ne rien lui faire prendre par la bouche.

Appliquer un sac de glace ou une compresse froide sur la région où l'on croit l'hémorragie existante.

S'appliquer surtout à combattre le choc.

Germain Beaulieu,
officier publicitaire.

St-Charles Garnier

Mariage.— Le 24 août 1955, a eu lieu le mariage de Mlle Yvonne Patry fille de M. et Mme Henri Patry, avec M. Marc Garon, fils de M. et Mme Louis Garon, tous de St-Charles Garnier. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée et les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces. Nos meilleurs voeux de bonheur.

Va-et-vient.— M. Lionel Perreault, de Price, était de passage à St-Charles Garnier, ces jours derniers.

— Mme Joseph Gagnon, de Matane, ainsi que deux de ses fils, Maurice et Roger, étaient en visite chez des parents, MM. Gérald, Ovide et Hermel Lecours, ainsi que chez M. et Mme Dominique D'Auteuil, de St-Charles Garnier.

— Mme Ovide Bérubé est de retour dans sa famille après avoir passé quelque temps à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

— Mlle Sylvie Blanchette, fille de M. et Mme Matthieu Blanchette, est présentement hospitalisée à Cartierville pour quelque temps.

— M. Camille Lecours est en promenade chez ses oncle et tante, M. et Mme Joseph Gagnon, de Matane.

— M. et Mme Pierre Proulx (Jacob) et leurs fils, Jean et Réal, ainsi que M. Alexis Parent, tous de St-Charles Garnier, étaient de passage à Rimouski, ces jours derniers.

— M. et Mme Alexis Parent et leurs enfants, Jean-Yves, Jacqueline, Roselle, Lucia, Raoul et Allen, étaient en visite à Mont-Joli chez M. et Mme Cyprien Bélanger, ainsi que chez M. et Mme Lionel Gamache.

● La production de 69,136,584,000 kilowatts-heures par les centrales hydro-électriques canadiennes en 1954 établit un nouveau record.

● Les textiles primaires sont la plus importante industrie manufacturière de l'Ontario.

Mariage . Soucy-Proulx, à St-Robert

Lundi, le 22 août, en l'église de St-Robert Bellarmin, a été bénit, par M. l'abbé Ernest Simard, vicaire, le mariage de Mlle Esma Soucy, fille de M. et Mme André Soucy, de St-Narcisse, avec M. Pierre-Roméo Proulx, fils de M. et Mme Paul Proulx.

Pour la circonstance, des corbeilles de palmiers et de glaïeuls ornaient le choeur et le sanctuaire; des boucles de tulle marquaient les bancs des invités.

Pendant la messe nuptiale, Mlle Jacqueline Amiot exécuta un programme d'orgue; la chorale des Enfants de Marie exécuta le chant.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe de tulle et de dentelle Chantilly blanc neige; son voile de tulle illusion était maintenu par une couronne garnie de perles; son bouquet de corsage était composé de lis blancs et de roses rouges.

M. Octave Proulx servait de témoin à son frère. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunissait les invités à l'hôtel des Peupliers.

M. l'abbé Ernest Simard figurait à la table d'honneur; ce dernier accepta volontiers de s'adresser aux nouveaux époux, ainsi qu'aux invités, en termes des plus charmants pour la cérémonie. M. le professeur Lionel Dion, cousin de la mariée, adressa également quelques mots. Tous deux furent remerciés par M. Richard Albert, maître de cérémonie et beau-frère de la mariée.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces. Mme Proulx portait alors un deux-pièces de lainage brique, chapeau et accessoires beiges et bouquet de roses blanches.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

SAINT-MATTHIEU

Mariage Bérubé-Fournier.— Le 15 août 1955, en l'église de St-Matthieu, M. Augustin Fournier, fils de M. et Mme Ernest Fournier, de St-Fabien, unissait sa destinée à celle de Mlle Jeanne Bérubé, fille de M. et Mme Charles-Eugène Bérubé, de St-Matthieu.

Le mariage fut bénit par M. l'abbé Alfred Bérubé, curé de l'endroit.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche de tulle au corsage de dentelle, sur un fourreau de satin; un diadème retenait son court voile de tulle illusion et elle tenait une gerbe de glaïeuls blancs. Le témoin du marié était son père, M. Ernest Fournier.

Après la messe nuptiale, une réception eut lieu à l'hôtel Canada, à Trois-Pistoles.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage en Gaspésie. Pour le voyage, la mariée portait un costume gris avec accessoires bleu marine.

A leur retour, les nouveaux époux demeureront à St-Matthieu.

Mariage Rousseau-Roy.— Ie 27 août 1955, en l'église de St-Matthieu, M. Patrice Roy, fils de M. et Mme Benjamin Roy, de St-Cyprien, conduisait à l'autel Mlle Béatrice Roussseau, fille de M. et Mme Denis Rousseau, de St-Matthieu.

Le mariage fut bénit par M. l'abbé Alfred Bérubé, curé de l'endroit.

La mariée, au bras de son père, M. Denis Rousseau, portait une robe blanche, longueur sept-huitièmes, dont la jupe était composée de quatre volants de dentelle et de tulle, sur fourreau de taffetas, et le corsage était en dentelle; son court voile de tulle illusion était maintenu sous un diadème de dentelle. Son bouquet colonial était composé de roses sweetheart.

La petite bouquetière, Mlle Colette Belzile, fille de M. et Mme Gérard Belzile, de St-Matthieu, portait une robe à volants de tulle rose avec chapeau de même ton.

M. Benjamin Roy servait de témoin à son fils.

Les mères des mariés étaient vêtues de toilettes bleu marine, avec accessoires de même ton; des gardénias rehaussaient leurs toilettes.

Le choeur était orné de fleurs saisonnières. Le programme de chant fut exécuté par les Enfants de Marie.

Après la messe nuptiale, une réception eut lieu à l'hôtel "Au Toit Blanc", de St-Fabien.

Parmi les nombreux invités, nous tenons à mentionner M. et Mme Benoît Sénéchal, du Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme Adélard Lefrançois, de Matane, Mlle Yvonne Vaillancourt, de Montréal, et M. Hervé Rousseau, de Québec.

Les nouveaux époux demeureront à St-Matthieu.

Mariage Ouellet-Vaillancourt.—Le 27 août 1955, en l'église de St-Matthieu, M. Raymond Vaillancourt, fils de M. et Mme Jos. Vaillancourt, décédés, de St-Matthieu, épousait Mlle Modeste Ouellet, fille de M. et Mme Trefflé Ouellet, de St-Matthieu également. Le mariage fut bénit par M. l'abbé Alfred Bérubé, curé de l'endroit.

La mariée, au bras de son oncle, M. Ludger Ouellet, de St-Matthieu, portait une robe de dentelle de nylon neige, à jupe très ample. Son court voile de tulle illusion était retenu par un diadème de tulle et dentelle piqué de muguet. Elle tenait un bouquet de roses blanches.

Le témoin du marié était M. Désiré Rousseau, de St-Matthieu.

Après la messe nuptiale, une réception eut lieu à l'hôtel Canada, de Trois-Pistoles. La réception était également pour M. Albert Ouellet, fils de M. et Mme Trefflé Ouellet, de St-Matthieu, qui épousait Mlle Jeannine D'Amours, fille de M. et Mme Arthur D'Amours, de Trois-Pistoles.

Les nouveaux époux, soit M. et Mme Raymond Vaillancourt et M. et Mme Albert Ouellet, partirent ensuite en voyage à Berlin, N. H.

A leur retour, les nouveaux époux demeureront à St-Matthieu.





GROSSESSE ET SOINS DENTAIRES

Maintes et maintes fois les dentistes ont à dégonfler cette histoire de bonne femme que chaque enfant mis au monde coûte une dent à sa mère.

La légende naquit sans doute, en ces jours lointains, où, croyait-on, toute opération dans la bouche au cours d'une grossesse était préjudiciable. Durant neuf mois, les dents ne recevaient aucune attention; pas surprenant dès lors, qu'une dent, au moins, fût si gâtée que son extraction devint inévitable.

Aujourd'hui, dentistes et médecins sont bien d'accord: non seulement la visite au dentiste est sans danger pour la future mère, mais elle est indispensable.

A l'encontre de la légende populaire, les dents de la mère, au cours de la grossesse, ne subissent aucune perte de calcium pas plus que n'augmente l'acidité de la salive. Les études cliniques, également, confirment que la carie dentaire n'est pas plus fréquente au cours de cette période. La grossesse par elle-même n'est donc pas cause d'affections dentaires.

Si la carie est plus commune au temps de la grossesse, il faut en chercher la cause dans une consommation plus abondante et plus fréquente de sucreries, dans une mauvaise hygiène de la bouche et dans la négligence à subir des examens dentaires périodiques.

C'est pourquoi, conseillent les dentistes, les futures mères devraient, tous les trois ou quatre mois, recevoir des soins dentaires et brosser soigneusement leurs dents après chaque repas.

Bien des dentistes croient que les cas de gingivite peuvent être plus fréquents durant la grossesse. Quelle qu'en soit la cause, la meilleure protection contre la gingivite au cours de la grossesse est toujours la bonne hygiène de la bouche et l'examen suivi des dents.

Une dent sérieusement cariée peut être extraite sans danger durant cette période. Des soins particuliers sont à observer au cours des trois premiers mois et du dernier de la grossesse. Autrefois les dentistes remettaient l'extraction après la délivrance; l'usage courant aujourd'hui est d'extraire la dent au plus tôt et de guérir l'infection. L'extraction des dents ne peut provoquer de fausses couches ni nuire à l'enfant.

Publié à titre de service de la santé publique par la Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec.

LE PUITS. . .

(Suite de la page 5)

s'effacera plus; amour de la liberté et de la solitude pour un autre Sabathé que le Sahara attire et retient; amour humain, enfin, — très simple et très beau — de la belle et raisonnable Catherine pour son Pierre si longtemps indifférent.

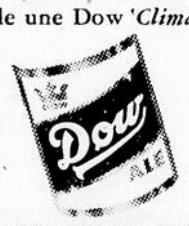
"Le Puits et la Maison" est un très beau roman, magnifiquement documenté, d'une authenticité parfaite, superbement écrit et pensé.

Le Cercle du Livre de France, 40 Molière, Montréal.



"Regardez autour de vous!"

"La prochaine fois que vous serez à l'hôtel, à la taverne, jetez un coup d'oeil autour de vous. Vous verrez de la Dow partout sur les tables. Dow a toujours été très populaire, mais récemment, son succès est vraiment extraordinaire! Aujourd'hui, peu importe où vous vous trouvez, tout le monde commande une Dow *Climatisée.*



LA BRASSERIE DOW

OUELLET AUTOMOBILES LTEE

337, rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone: 3327

MERCURY LINCOLN Meteor

FAIT MAISON NETTE par une vente sensationnelle les 8, 9, 10 SEPTEMBRE POUR FAIRE PLACE AUX MODELES 1956

LE PLAN MERITE I.A.C.



VENTE ED SULLIVAN

D'AUTOS et CAMIONS USAGÉS

"SAFE BUY"

1954
FORD
METEOR
PLYMOUTH

1953
MERCURY METEOR
MONARCH
PONTIAC
PLYMOUTH

Des automobiles et camions FORD, GENERAL MOTORS et CHRYSLER, de 1946 à 1954, parfaitement reconditionnés et garantis pour six mois ou 6,000 milles.

Vous cherchez des AUBAINES en fait d'automobiles? Rendez-vous le plus tôt possible à la grande vente de OUELLET AUTOMOBILES LTEE. Vous y trouverez des voitures neuves modèles 1955 qui vous sont offertes à des prix exceptionnels et des conditions les plus faciles.

En un mot, c'est la vente la plus GRANDE, la plus ECONOMIQUE et la plus PROFITABLE jamais présentée dans la région.

N'Y MANQUEZ PAS

SPECIAUX Ed Sullivan

PLYMOUTH convertible
d'une valeur de $2,000.00. Sacrifié
pour: $1695.00

PONTIAC 1948
Valeur de $675.00, pour seulement
$375.00

VASTE CHOIX – FORTE ALLOCATION D'ECHANGE – PETIT COMPTANT – GARANTIE

Un aperçu sur l'exploit de Robert Moreau

Raconté par son entraîneur

Même s'il y a quelques jours que quatre jeunes nageurs ont tenté à deux reprises la traversée du lac Val-Brillant, je veux renseigner aujourd'hui la population rimouskoise, car la plus grande partie de notre entreprise a été tenue sous silence, soit à la radio, soit à la télévision et même dans les journaux. Ainsi, vous pourrez constater que notre expédition fut unique en son genre et qu'ele demanda un courage extraordinaire et beaucoup d'esprit d'initiative.

Mais, celui des quatre nageurs dont je vous parlerai, c'est Robert Moreau, le plus grand athlète de la région de Rimouski. Si vous le voulez, reculons de trois ans dans la vie de ce grand sportif. Eh bien, vous le savez tous comme moi, Bob rêvait de devenir un grand boxeur. De plus, vous étiez à même de le constater, le manque d'organisation diminua peu à peu son idéal, puisque cette année il n'a fait que deux apparitions dans l'arène locale et il en est toujours sorti victorieux. L'automne dernier, Bob laissa la boxe et alla tenter sa chance dans le camp d'entraînement de hockey des Reds, de Trois-Rivières. Après quelques semaines d'entraînement, le gérant de cette équipe, Gerry Plamondon, lui offrait un contrat. Il réussit à se tailler une très belle place sur l'équipe et il accomplit une brillante saison.

Puis, la saison de hockey terminée, Bob regagna son foyer. Il reprend sa petite vie tranquille et simple, mais il est incapable de rester inactif. Je le rencontre en ville, il me parle de ses ambitions. Après avoir obtenu la permission de M. Rémy La Rose de nager dans la piscine de l'Ecole de Marine, Robert pratique deux fois la semaine tout simplement pour se distraire. Puis, peu à peu, je lui parle du Camp-Ecole Trois-Saumons, camp dirigé par la Société Canadienne de la Croix-Rouge et enseignant la sécurité aquatique. Il accepte mon projet et il suit des cours de natation pendant dix jours. Enfin, il revient diplômé du grade d'instructeur, le 30 juin 1955.

Revenu une deuxième fois au foyer, Robert reprend la boxe et se soumet à un entraînement très rigoureux. Ses muscles redeviennent durs comme l'acier, le plus grand handicap pour un nageur de longue distance. Durant ses loisirs, il va se délasser soit à la plage Rocher-Blanc, soit à la plage Sainte-Luce ou à la piscine Jolly Roger, située à Métis Beach. Là, tout en se reposant, il veille sur la vie des baigneurs en cas d'accident. Tout cela fut passé sous silence, même si Bob rendait un grand service à la société.

Puis vint le 24 juillet, date mémorable dans la vie du jeune nageur. Vous l'avez deviné, c'est la grande tentative de traverser à la nage le lac Val-Brillant qui prend naissance. Quel idéal ! Quelle volonté ! Mais une très grande question se posa : Robert n'avait rien ,si ce n'est que son esprit de débrouillardise. Durant un mois, le jeune aventurier voyagea sur le pouce, matin et soir, à la piscine Joily Roger avec son compagnon Armand Cloutier qui n'avait que quelques dollars en poche. Les progrès accomplis par ce jeune athlète-né pour le sport sont quasi incroyables, puisqu'il n'avait à peu près pas d'expérience pour tenter une traversée à la nage de ce genre. De plus, remarquez bien ceci : Marilyn Bell nage depuis l'âge de six ans, elle a toujours été surveillée par des entraîneurs très compétents. Et la natation fut toujours son seul sport.

Une autre difficulté s'est présentée : celle de se procurer des embarcations à moteur et à rames. Combien de fois l'on s'est vu refuser. Nous ne gardons rancune à personne sur cette affaire, mais c'est tout simplement pour vous informer des quelques difficultés que nous avions à affronter...

Une fois l'entraînement fait et l'organisation sûre, le 28 août arriva.



Dimanche matin, par une température brumeuse, humide et froide, Robert prenait le départ le corps couvert d'une graisse spéciale. Plus rien ne pouvait l'empêcher. Mais, une heure plus tard, il fut certainement le premier à réaliser qu'il n'atteindrait jamais son but. La brume, le vent et la pluie augmentaient de plus en plus. Tout cela n'était rien; ce fut le frisson, la bête noire des nageurs de longue distance. Endurant des souffrances atroces et espérant que tout redeviendrait normal dans quelques minutes, Robert nageait rapidement le crawl, car il lui était impossible d'utiliser un style de longue distance. Pendant 3 heures et demi de ténacité, Bob réussit à parcourir une distance de six milles avec de nombreux détours. Mais le frissonnement de tout son corps occasionna bientôt des crampes dans l'estomac et dans les jambes. Ce fut à ce moment que Roger Hayfield et moi décidâmes de sortir le courageux nageur de l'eau, qui insistait pour continuer. Notre première tentative avait échoué, mais nos ambitions de réussir n'avaient pas diminué.

Après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour que Robert ne tombât pas malade, même si nous n'avions pas de médecin, nous partîmes de Sayabec à 2 heures de l'après-midi avec l'espoir de reprendre une deuxième fois notre tentative. A sept heures du soir, Robert monta dans sa chambre et dormit 13 heures. Lundi matin, à 9 heures, Robert, Armand et moi décidâmes de retourner immédiatement à l'hôtel Bel-Air, de Sayabec, et de recommencer notre tentative lorsque la température nous semblerait propice. Cette journée fut consacrée uniquement au repos. Puis, à la tombée de la nuit, le coucher du soleil fut merveilleux dans la vallée de la Matapédia et laissa prévoir une très belle température pour le lendemain. Ainsi, nous pouvions croire aux prévisions atmosphériques... Nous ne nous étions pas trompés, car le lendemain matin un soleil radieux et puissant dissipa peu à peu la brume épaisse et laissa voir le lac calme comme de l'huile. Alors tous les préparatifs de l'expédition furent accomplis avec rapidité, de telle sorte que les quatre nageurs plongèrent à 9 heures du matin dans l'eau froide, soit une température de 60 degrés.

Ainsi débutait la deuxième traversée.

Robert nagea d'abord la marinière (nage sur le côte) durant une demi-heure; quelques minutes plus tard, le même frisson recommença. Imaginez la situation de l'entraîneur lorsqu'il veut convaincre un nageur que tout va bien et qu'il est convaincu du contraire. Après avoir parcouru une distance de 3½ milles, ce même frisson disparut (je ne sais par quel hasard). Favorisé par le ciel ensoleillé et l'eau calme, Bob reprit courage et était décidé à atteindre son but. Il était en grande forme, il ne ressentait aucune fatigue et il nageait avec facilité. Son style était parfait et son glissement était surprenant.

Quelque chose fut encore plus étonnant et voici : Yvonne, Jean-Guy et Benoît Moreau, admirant le courage et la capacité physique de leur frère, nagèrent à ses côtés à tour de rôle. En outre, Armand Cloutier, qui avait nagé 8 milles, et Réal Beaupré, qui avait parcouru 3½ milles, plongèrent une seconde fois pour soutenir leur coéquipier.

Enfin vint la dernière heure, la plus dure peut-être de sa vie ! Le frisson recommença de plus belle et occasionna bientôt des crampes dans tout le corps. Bob endura tout cela sans dire un mot et combien de fois je l'ai vu grimacer. Une quarantaine de spectateurs assis dans des embarcations à moteur et à rames admiraient la tenacité de ce grand athlète et ne savaient rien de ses souffrances, car les seuls qui pouvaient donner des renseignements exacts sur cette entreprise étaient Roger Hayfield et moi. Voyant que tout était inutile, après un parcours de 12 milles, je décidai enfin, à 4 heures précises, de sortir Robert de l'eau : il était dans un état affreux qu'il ne faut pas décrire.

Une embarcation à moteur s'approcha aussitôt et transporta notre héros à quelques pas de l'église de Val-Brillant, située près du lac. Ensuite, on le conduisit chez un médecin qui lui injecta deux fortes piqûres dans les cuisses. Quelques minutes plus tard, Bob pouvait se lever de lui-même et marcher comme si rien ne s'était passé. Enfin, il se reposa toute la soirée et la nuit à l'hôtel Bel-Air, de Sayabec. Le lendemain, soit mercredi, Robert, Armand et moi fîmes du pouce à 2 heures de l'après-midi et nous arrivâmes à 5 heures et demie.

Ainsi se terminaient les deux grandes tentatives de Robert Moreau. Nous espérons que vous comprendrez que l'exploi de ce grand athlète accompli avec des mercis et des bienvenues, est un franc succès. Aussi nous sommes confiants que, lorsque l'été prochain le jeune nageur plongera une troisième fois dans le lac Val-Brillant, vous saurez l'encourager et l'aider, car il réussira certainement son exploit.

Rodrigue PINEAU



Colonel Vilkins et Vicky Brook en vedette

Colonel Wilkins et Vicky Brook se sont divisés les honneurs du Free for All amble ,présenté dimanche après-midi, devant plus de 800 spectateurs, à la populaire piste de courses sous harnais de Rimouski; le temps fut identique, soit 2.12 pour les deux épreuves.

C'est à Red Port, propriété de Wilfrid Rioux, de Ste-Jeanne d'Arc, que revint l'honneur de remporter les honneurs du classifié A. Son temps fut de 2.14 3/5 et 2.15 respectivement; il remboursa $4.90 et $5.40 au pari simple et contribua une quinella de $15.30 avec Moore Hanover qui termina 2e à la seconde épreuve.

Victory B Grattan, propriété de E. Chappell, de Toronto, remporta les deux épreuves de sa classe en 2.19 et 2.18 pour former avec Flash Wilmington un pari double de $75.40.

La 3e course de l'après-midi, une classe d'une seule épreuve, fut remportée par Mighty Bars en 2.21; ce dernier était suivi de très près, cependant, par Federal Dale, un poulain de 3 ans, propriété de Automotive Products, de Rimouski.

Une quinella de $34.50 fut remboursée à la 4e course, quand Aunt Judy et George Hy se présentèrent ex-aequo au fil d'arrivée pour un dead-heat; on remboursa ces deux mêmes chevaux au pari simple et ils retournèrent respectivement $3.90 et $7.60 pour la mise habituelle de $2.00.

Le prochain programme aura lieu dimanche après-midi à 2 heures, alors que plus de quarante-cinq coursiers, de la région et de l'extérieur, accepteront le signal du départ.

CLASSIFIE D.D.DASH — Course 1

Doc Hanover, Gamache; Casper Hanover, Desjardins; Gerry Day, Chappell; Orville Todd, Pratt; Federal Dale, Hins; Joe Yves, Corriveau; Mighty Bars; Pioneer Chief, Lavoie.

CLASSIFIE B.B. - Courses 2 et 7

Guy the Great, Caron; Possible Chance, Pratt; Marion Lee; Dick Signal, Laboissonnière; Victory B. Grattan, Chappell; True Guy, Pouliot; Lucinda C, Desjardins; Bristo Patch, Corriveau.

CLASSIFIE D.D. — Course 3

Alma Princess, Lévesque; Worthy Belwin, Chappell; John McKellop, Caron; Smoky, Corriveau; Guy Long, Pouliot; Tanner Hanover, Gamache; Smoky Diamond, Pratt; Miss Margo, Raymond. Eligibles : Jaskie's Pride, Countess Smart et Azoff Mack.

CLASSIFIE B.B. — Courses 4 et 8

Larry Chief, Corriveau; Spencer's Comet, St-Onge; Kitten, Corriveau; Frisky Eric, Gamache; King Hollyrood, Moran; True Bill, Plourde.

CLASSIFIE A, Courses 5 et 9

Aunt Judy, Pratt; Dwight Morriss; Stoney Grattan, Lavoie; George Hy, Pouliot; Moore Hanover, Lévesque; Red Port, St-Onge; Big Ed, pas engagé. Avis aux intéressés.

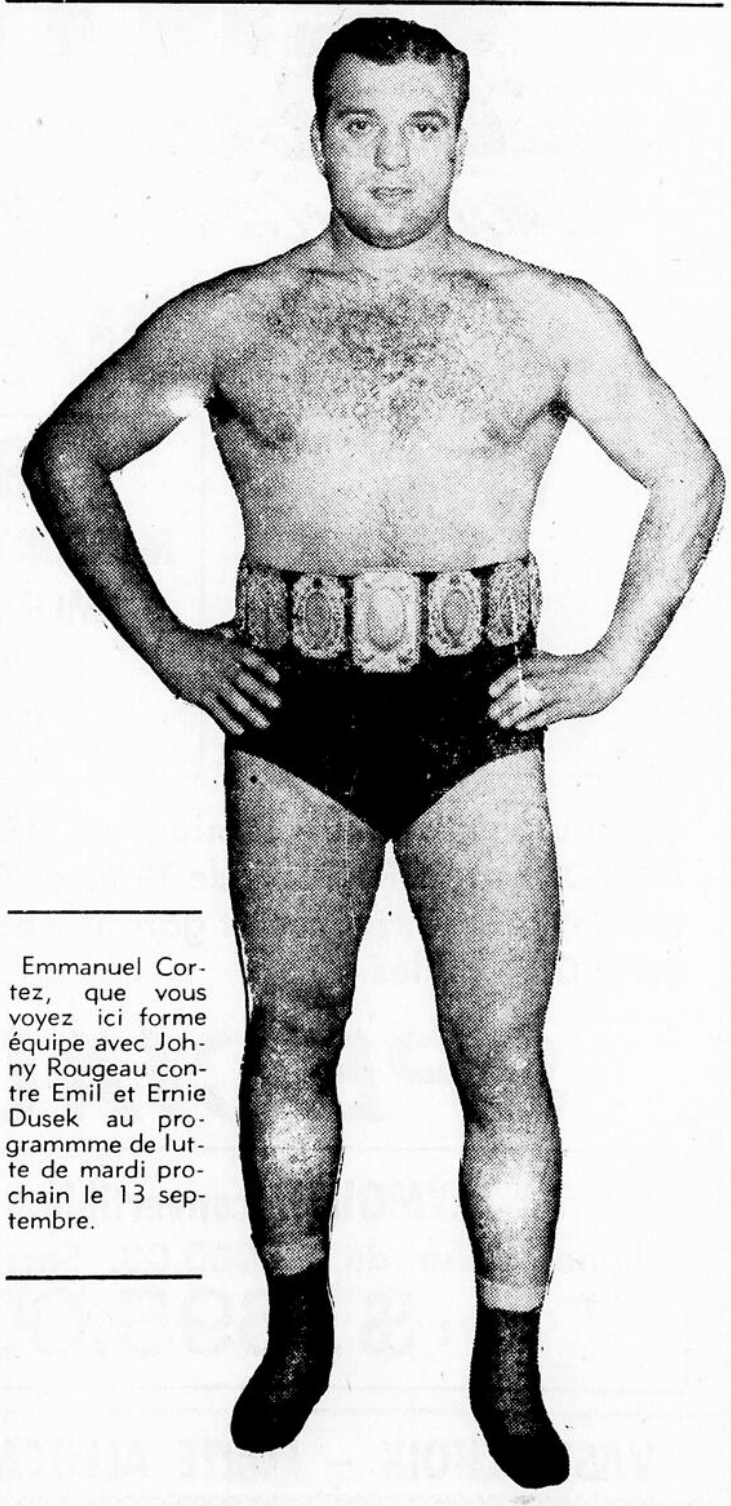
FREE FOR ALL, Courses 6 et 10

Attorney's Ace, Hins; Colonel Wilkins, Pouliot; Kenny Direct, Gamache; Wilma Chance, Pratt; Vicky Brook, St-Onge.

Dominion D à Rimouski, dimanche, le 18 septembpre

Le rapide coursier d'Adélard Ouellet, de Rimouski, sera à la piste locale, lors d'un sensationnel programmé de courses présenté à Rimouski le 18 septembre. Quelques chevaux de Montréal, dont tout probablement Frisco Tass, seront de la partie.

Le premier départ est cédulé pour 2 heures précises, dimanche après-midi, à la piste de courses de Rimouski.



Emmanuel Cortez, que vous voyez ici forme équipe avec Johny Rougeau contre Emil et Ernie Dusek au programmme de lutte de mardi prochain le 13 septembre.



SPORTS
DE LA SEMAINE
avec RAYMOND BOUCHARD

RIMOUSKI EN SEMI-FINALE:

Par suite de sa victoire facile sur le Amqui, dimanche, le Rimouski s'est vu concéder la série par ce club, de sorte que cette seule victoire d'une série qui devait être deux de trois, lui permet de passer en semi-finale. Il devra donc attendre le gagnant de la série Lac au-Saumon-Saybec. Dimanche dernier, le Lac a eu beaucoup de difficultés à disposer du Sayabec et il se pourrait bien que la série se rende à la limite, maintenant que Sayabec peut compter sur la présence de son lanceur Ray Jon cas. Dans l'autre série, dont le gagnant passera directement en finale, il a fallu beaucoup de travail de la part des Matanais pour vaincre le Price, non au complet pour une si importante partie. (Pour vous dire que les jeunes ne sont pas vraiement épris du baseball.

C'est donc dire que, sur son terrain, avec une équipe au grand complet, Price pourrait bien causer une surprise au Matane. Pour revenir à la partie de dimanche dernier à Rimouski, le Amqui, également incomplet, a vu 12 joueurs compter durant la seule premirèe manche, et nous sommes dans l'obligation de vous dire, que cette partie de baseball fut loin d'être intéressante. Avec une si forte avance, le Rimouski a joué de façon nonchalante et à un moment donné, Amqui n'avait plus que quatre points d'arrière. C'est à ce moment que Corbin a servi une semonce à ses hommes, semonce dont nous avons été témoin, et nous pouvons admettre qu'il était grand temps qu'il réveille ses hommes. Dès cette manche, ils comptèrent trois points pour continuer le bal dans les manches suivantes.

PARTIE-BENEFICE CABANO RIMOUSKI

Malheureusement cette victoire du Rimouski leur a coûté la perte, pour la balance de la saison, du jeune mais habile receveur du Rimouski, Raymond Desrosiers, qui fut atteint en pleine figure par un lancer, alors qu'il était au bâton. A la rédaction de ces lignes Desrosiers reposait encore à l'hôpital, ou on a découvert une fracture d'un petit "os" en haut de l'oeil. A moins de complications Desrosiers ne perdra pas l'oeil, mais c'est définitif qu'il ne reviendra pas au jeu. Son adsence se fera certainement sentir, car nul doute qu'il savait diriger une partie derrière le marbre et qu'on n'a pas d'autre receveur dans le club capable de le remplacer, même si Herman Fournier, fait son possible à cette position qui n'est sienne.

Dans le but de l'aider et de lui montrer leur sympathie, ses coéquipiers ont décidé de jouer une partie hors-concours contre le club Cabano, à son bénifice. Cabano a une très bonne équipe, à preuve il a vaincu Price à deux reprises en fin de semaine et nul doute qu'il offrira une bonne opposition, conséquemment un bon spectacle.

Si vous n'êtes plus amateurs du baseball régional, vous pouvez toujours vous montrer reconnaissants envers un jeune athlète de Rimouski, qui joue du baseball bénévolement et qui a eu le malheur de subir un accident qui, tout en l'empêchant de travailler, lui amènera beaucoup de frais. Ces jeunes joueurs ne sont pas assurés, c'est donc dire qu'en cas d'accident, il doivent en défrayer le coût et le plus que peut faire le club pour eux est une partie bénifice. Nous vous encourageons donc à assister en très grand nombre à cette partie au profit de Raymond Desrosiers.

ENCORE UNE FOIS

Dans une chronique antérieure, nous avons prédit que si le public continuait de lancer des projectiles dans l'arène durant les combats de lutte, il y aurait de la casse. Eh bien! Mardi soir Jonathan et son confrère Vachon ont sauté dans la foule frappant à gauche et à droite après avoir perdu la tête. Si le public ne se contrôle pas, il faut admettre également que les lutteurs ne font pas mieux. Toutefois, il est plus facile de comprendre qu'après s'être échauffé les sangs pendant une demiheure ces lutteurs perdent patience en étant la cible de toutes sortes de choses. Le plus malheureux de l'affaire, c'est que ceux qui lancent ces projectiles, n'atteignent pas toujours leur but, Exemple, cette pauvre dame, qui a reçu une patate en pleine figure.

Pour revenir aux démonstrations de Jonathan et Vachon, disons qu'ils prennent un peu trop de "pic". De plus, il faudrait nécessairement entourer l'arène d'un cordon de policiers ou placiers si vous aimez mieux. Ainsi on pourrait mieux contrôler. Pour parler un peu du spectacle lui-même, disons que Vachon et Jonathan ont dépassé tout ce que nous aurions pu prévoir et que c'est certainement la raison principale de la fureur du public. Et le plus enrageant de l'affaire c'est qu'ils sont sortis vainqueurs de cette bataille. Dans la première chute, Vachon a assommé Moquin une autre fois avec la boule du poteau de l'arène et l'arbitre Marchessault n'a rien vu. Dans la deuxième. les Canadiens Français ont été disqualifiés quand Frank Valois est sauté dans l'arène pour leur prêter main-forte. A tout évènement, même dans la défaite, Moquin et Asselin ont été formidables et ont contribué au meilleur combat par équipes de la saison. Il y eu légères diminutions d'assistances à ce programme. Serait-ce l'apparition trop fréquente des mêmes vedettes?

JONATHAN ET VACHON L'EMPORTENT SUR ASSELIN ET MOQUIN

Dans un combat qui n'a pas manqué d'action entre l'impopulaire Don Leo Jonathan et le dur-à-cuire Maurice Vachon, contre Larry Moquin et Ovila Asselin, ces derniers leur ont donné beaucoup de misère à remporter cette victoire non méritée, car il s'en est fallu de peu que Moquin et Asselin en sortent victorieux, mais c'est bien grâce à leurs coups déloyaux et à leurs actiques de démolition s'ils viennent à bout de ces deux francs lutteurs que sont Moquin et Asselin.

La première chute se termina par un coup de massue de la part de Vachon sur la tête de Larry Moquin; celui-ci s'écroule au plancher, et le public semble vouloir faire un mauvais parti à Vachon; mais la première chute se termine à l'avantage de Jonathan et Vachon, après 15 minutes et 25 secondes d'un combat très dur.

A la reprise de ce combat, Asselin et Moquin semblent en grande forme et tout laisse entrevoir que ce sera une lutte très acharnée de part et d'autre, les antagonistes qui semblent s'en vouloir préparent de mauvais coups, mais l'arbitre Marchessault contrôle assez bien le combat. Les adversaires sont très durs et la foule commence à vociférer contre Jonathan et Vachon qui, de plus belle ,frappent à qui mieux mieux. Les bouchons de bouteilles grêlent sur l'arène; le sable est de la partie ainsi que des gobelets, voire même des patates. Un charivari s'ensuit lorsque, après avoir remporté la victoire sur Asselin et Moquin, Jonathan et Vachon sautent parmi la foule et frappent les premiers qui leur tombent sous la main. C'est ainsi qu'un spectateur se fait casser ses lunettes, un autre se fait déchirer son veston. Finalement, la paix est rétablie et Jonathan et Vachon regagnent leur quartier avec une victoire de plus à leur crédit.

La semi-finale entre Joe "Killer" Christie et Frank Valois a fourni beaucoup d'action, et les coups d'avant-bras appliqués par Valois à Christie ont contribué à faire sortir celui-ci de ses gonds, ce qui a amené la disqualification de Christie à 19 minutes dans un combat qui devait en durer 30.

Dans le combat spécial qui mettait aux prises deux nouveaux venus dans l'arène à Rimouski, Tony Angelo et Jean Galarneau, ce dernier, qui remplaçait Georges Cagney, n'a pas fait de merveilles devant Tony Angelo et il était facile de voir que ce dernier possédait beaucoup plus d'expérience et Galarneau n'était pas de taille pour lutter avec Angelo qui a facilement disposé de lui en 9 minutes et 35 secondes.

Pat Lawrence dispose de Juan Lopez en 16 minutes dans la préliminaire.

Jos. Leblond

MANAGOFF CONTRE TINY MILLS, MARDI SOIR PROCHAIN, AU COLISEE

Un véritable programme digne du Colisée — Une soirée comme rarement il en aura été vu dans le monde de la lutte à Rimouski

Voilà ce que nous a préparé notre promoteur local, Pat Poirier, pour mardi soir prochain, le 13 septembre. La finale qui nous sera présentée sera une des plus belles encore vues, car nous serons en présence du redoutable **Bobby Managoff** qui en viendra aux prises contre le dur des durs Tiny Mills. Comme cette finale sort de l'ordinaire, nous ne pouvons souhaiter d'avoir mieux et ceci n'est que la finale car il y aura trois autres combats pour la supporter. Tout d'abord disons que la semi-finale ne sera pas la moindre et que nous verrons les uniques frères Dusek qui feront face à deux des plus beaux lutteurs à venir à Rimouski, Johnny Rougeau et Manuel Cortez. L'on sait que ces deux fameux lutteurs sont attendus à Rimouski depuis bien longtemps.

Les deux autres matchs qui seront à l'affiche, pour mardi soir, nous en feront voir de toutes les couleurs, car ces lutteurs semblent avoir des comptes à régler et l'on nous promet beaucoup d'action. Est-il besoin d'insister sur la valeur de ces fameux athlètes du matelas car l'expérience qu'ils ont acquise au cours des dernières années nous donne un peu l'idée de ce que seront ces combats. Voici donc en résumé le programme que Poirier a préparé pour mardi soir prochain, le 13 septembre, au Colisée de Rimouski. Que tous ceux qui sont au courant de ce qui se passe au cours de ces soirées de lutte à Rimouski renseignent ceux qui ne le sont pas, car tous les amateurs sont unanimes à dire que Poirier nous a présenté des programmes de premier choix au cours de l'été.

Finale (2 de 3)
Bobby Managoff
vs
Tiny Mills
Semi-finale — Combat par équipes (1 chute ou 45 minutes)
Emil et Erny Dusek
vs
Johnny Rougeau et Manuel Cortez
Spécial (30 minutes)
Tony Angelo
vs
Georges Cagney
Préliminaire
Juan Lopez
vs
Tarzan Babin



Johnny Rougeau

CHOSES ET AUTRES

Nous avons déjà parlé, dans ce journal, il n'y a pas très longtemps, de Jean-Roch BERNARD, le jeune Bicquois qui détient le championnat poids-plume de l'Ontario. Eh bien! dans une autre lettre qu'il nous adresse, il nous informe qu'il défendra son titre pour la première fois contre le noir Wellie Gipson, à London, le 15 septembre. Nous nous joignons donc à tous ses compatriotes pour lui souhaiter bonne chance.

— Nous venons tout juste de parler baseball assez longuement, mais nous avons oublié de mentionner que la partie avait débuté à 3 heures moins cinq minutes, dimanche. Beaucoup trop de retard, pour une partie cédulée pour 2 h. 30. Il y a certainement moyen d'éliminer ces longs retards qui sont loin d'être intéressants. Et ce n'est pas la première fois!

— Les quilleurs se font de plus en plus nombreux à la salle des Loisirs et tout ça nous fait penser à l'hiver qui s'en vient. A propos, avez-vous entendu parler hockey? Non? Pourtant il y aurait moyen d'avoir un club junior régional. N'est-ce pas? Bien dirigé, ça pourrait être intéressant, même si ce ne serait pas payant pour la première année!

— L'exploit qu'a réussi le nageur québecois Jacques Amyot de nager une distance de 45 milles, le tour de l'île d'Orléans, est vraiment formidable, et sans le connaître, nous ne pouvons passer outre devant cette preuve de courage. Sincères félicitations à un Canadien qui continuera à faire parler de lui!

TOURNOIS DE TENNIS
Aux Loisirs St-Germain

Résultats des tournois de tennis qui ont été disputés la semaine dernière au Centre "Les Loisirs St-Germain".

Trophée Alfred Dubé
(double masculin)

Gustave Leblanc et Claude Dufour disposent de Jean-Marc Desrosiers et Robert Duchesne.

Trophée Wilfrid Ouellet & Fils
(double féminin)

Monique et Michelle Bellavance défont Monique et Françoise Vaillancourt.

Trophée Henri Jacob
(simple féminin)

Françoise Morris triomphe contre Françoise Vaillancourt.

A l'heure où nous allons sous presse les double mixte et simple masculin ne sont pas encore terminés.



M. Hugh Labatt, à gauche, présente le trophée Labatt à M. Gene Littler, gagnant de la somme de $26,800 au tournoi de golf au "Summerlea Golf Club" Montréal.

ECHOS MONDAINS

— M. et Mme André Anderson (Raymonde Fillion) et leur jeune fils Michel sont retournés à Québec après avoir passé une partie de l'été chez leurs parents, M. et Mme Léopold Fillion, de Rimouski.

— Mlle Rolande Bérubé est présentement en voyage à Montréal.

— Le Dr J.-A. Marcil, M.V., et Mme Marcil, de Longueuil, ainsi que leurs enfants, Jean et Marie, ont passé la fin de semaine à Rimouski.

— Mlle Marie D'Anjou est de retour d'un voyage de deux mois et demi en Europe où elle a visité l'Italie, la France, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne. Mlle D'Anjou faisait partie du groupe Champlain-France, dirigé par Mme Jean Houpert.

— M. et Mme Henri Morin, de Labrieville, leur fils Jean-Louis, du même endroit, et leur fille Ghislaine, de Montréal, étaient en promenade à Rimouski, en fin de semaine.

— Mme Uldéric Bossé est actuellement en voyage à Québec et Chicoutimi où elle visite des parents et des amis.

— M. et Mme Claude Ross, de Rimouski, ont passé la fin de semaine chez des parents, à Val-Brillant et Amqui.

— M. et Mme Léonide Côté et M. et Mme Adrien Demers, de notre ville, ont passé la fin de semaine à Québec.

— M. et Mme Gontran Ouellet, Mlle Murielle Bouillon et M. Germain Bouillon, de Rimouski, ainsi que M. et Mme Fernand Ouellet, de Trois-Pistoles, ont passé la fin de semaine dernière à Québec.

— Mme Jean-Claude Amiot, de Baie-Comeau, a passé la fin de semaine à Rimouski, chez ses parents, M. et Mme Philippe St-Laurent.

— Mlle Germaine Ross, de Rimouski, est revenue d'un voyage de 15 jours à Franquelin, chez sa soeur, Mme Louis Beaudin.

— Mlle Georgette Canuel, de Montréal, était de passage à Rimouski, en fin de semaine dernière.

— M. et Mme J.-A. Ouellet et leurs enfants, Yolande et Yvon, de Rimouski, ont passé la fin de semaine dernière à Ste-Anne de la Pocatière.

— Mlles Rubi et Claire Lenet sont retournées à Montréal après avoir passé deux semaines à Rimouski.

— M. Louis Arsenault, de Rimouski, a passé la fin de semaine dernière à Montréal.

— M. Gaston Provencher, de Baie-Comeau, est présentement à Rimouski où il poursuivra ses études à l'Ecole Technique.

— Mlle Aliette Gendron, de Rimouski, ainsi que M. Léo Beaulac, de Drummondville, ont passé la fin de semaine dernière à Québec.

— M. et Mme Roland Landry, de Rimouski, étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

— Mlles Louise et Suzanne Gagné, ainsi que Mlle Cécile Albert, de Rimouski, ont passé quelques jours à Québec, la semaine dernière.

— M. André Lebel de Montréal, est venu passer quelques jours à Rimouski, la semaine dernière, chez ses parents, M. et Mme Lionel Lebel.

— M. Hector Lenet est retourné à Montréal après avoir passé quelque temps à Rimouski.

— M. Jocelyn et Mlle Ginette Morin sont retournés à Montréal après avoir passé deux mois de vacances chez leurs grands-parents, M. et Mme Martial Proulx, de Sacré-Coeur.

— Mme Martial Proulx, de Sacré-Coeur, est présentement en promenade à Montréal, chez M. et Mme Roland Morin.

— Mlles Jocelyne Caron et Huguette Pelletier, de Rimouski, ont passé la fin de semaine dernière à Québec.

— Mlle Carmen Beaupré, de Rimouski, a passé quelques jours à Québec, la semaine dernière.

— M. Camillien Dionne ainsi que Mlles Aline et Armande Dionne, de Montréal, ont passé la fin de semaine dernière chez leurs parents, M. et Mme Honorius Dionne, de Sacré-Coeur.

— M. Jules Asselin, de Rimouski, est actuellement en voyage à Sept-Iles.

—Mlle Annette Larouche, de Québec, était de passage dans la région, dernièrement.

— Mlle Imelda Dionne, de Drummondville, a passé quelques jours chez ses parents.

— M. le Notaire et Mme Bérubé, de Causapscal, étaient de passage à Rimouski, la semaine dernière.

— M. et Mme Charles Pilote ainsi que M. et Mme Antonio Plamondon, de Rimouski, ont passé la présente semaine à Montréal.

Naissances

— M. et Mme Roger Bérubé (Monique Guérette), de Bic, font part de la naissance de leur fils, Denis, le 17 août, baptisé le 20 août. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Bérubé, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Thérèse Bérubé, tante de l'enfant.

— M. et Mme Emilien Landry, de St-Valérien, font part de la naissance d'un couple de jumeaux à l'hôpital de Rimouski, le 30 août, baptisés, le 4 septembre, sous les prénoms de Raymond et Raymonde. Parrain et marraine de Raymond, M. et Mme Félix Chénard, de Bic, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Louis-P. Landry, grand-mère de l'enfant. Parrain et marraine de Raymonde, M. et Mme Benoît Dubé, de Rimouski, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Alfred Canuel, tante de l'enfant.

— M. et Mme Roland Bérubé (Carmen Landry) fout part de la naissance d'un fils, le 29 août, baptisé Joseph-Jean-Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Lavoie; porteuse, Mme Charles-Edouard Robitaille, oncle et tantes de l'enfant.

PROCHAIN MARIAGE

A Bic, le 17 septembre 1955, aura lieu le mariage de Mlle Marcelle Bélanger, fille de M. et Mme Rosaire Bélanger, avec M. Viateur Michaud, fils de M. et Mme Anselme Michaud, du Bic.

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme Napoléon Gagnon font part du mariage de leur fille Marcelle avec M. Armand Mailloux, fils de Mme Georges Mailloux, de Rivière-du-Loup. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la cathédrale de Rimouski, le 1er octobre, à 10 heures a.m.

Propriétés à vendre

Chalet et terrain à vendre, au Lac du Gros Ruisseau, appartenant à Antoine Deschênes, 51 rue Lindsay, Mont-Joli.

Mont-Joli : résidence nouvellement construite, excellentes conditions pour prompt acheteur, appartenant à Antoine Deschênes, 51 rue Lindsay, Mont-Joli.

Mont-Joli : service d'autobus de Mont-Joli à Matapédia. Tout l'équipement nécessaire pour ce service est compris. Pour information, voir le propriétaire, M. Edmond Gagnon.

St-Donat : deux belles terres à vendre avec tous les instruments aratoires et les animaux. Excellentes conditions pour prompt acheteur. Appartenant à M. Romuald Côté, marchand, Luceville.

Mont-Joli : poste de commerce, magasin de quincaillerie, fer et acier de toute dimension (gros et détail), comprenant tout le fonds de commerce, magasin, résidence et grand terrain, le tout appartenant à Jos.-E. Ross, boulevard Jacques-Cartier.

Matane-sur-Mer : belle propriété avec terrain. Excellentes conditions pour prompt acheteur. Appartenant à M. J.-F. Rocque, Baie-Comeau.

Luceville : belle propriété à vendre, grand terrain et plusieurs appartements. Appartenant à Pierre-Emile Tremblay.

Pour toute information, voyez le propriétaire ou adressez-vous à **J.-W. Deschênes Enr.,** courtiers en assurances et immeubles, 125, rue Landry, téléphone PR 5-4774, Mont-Joli, Qué. "Si vous avez une propriété à vendre, j'ai votre acheteur".

Mariage Bélanger-Beaupré

Samedi, le 3 septembre, à 9 heures, en la cathédrale de Rimouski, M. l'abbé Réal Lamontagne a béni le mariage de M. François Beaupré, fils de M. et Mme Alfred Beaupré, de St-Anaclet, avec Mlle Pauline Bélanger, fille de M. Lauréat Bélanger, décédé, et de Mme Bélanger, de Rimouski.

Pour la circonstance, le choeur était décoré de glaïeuls et de massifs de palmiers. Quelques corbeilles de fleurs marquaient les bancs des invités. M. le chanoine Fortin a exécuté un programme religieux à l'orgue. MM. Roger Bélanger et Jos. Beaupré, beaux-frères, plaçaient les invités.

La mariée, au bras de son frère, M. Gaston Bélanger, portait une robe de brocart bleu pâle à encolure ronde garnie de perles de satin et de pierres du Rhin. La jupe très ample avait un léger mouvement de traîne. Son voile de tulle illusion était retenu par une couronne de guipure bleue pâle cloutée de pierres du Rhin.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à l'hôtel Georges VI où les tables, décorées de fleurs saisonnières, groupaient environ quatre-vingts invités.

Les nouveaux époux sont ensuite partis pour New-York et quelques autres villes américaines. Pour le voyage, la mariée portait un costume de lainage de teinte rouille, une parure de vison, un chapeau de feutre peluche brun, modèle Leonette, et des accessoires bruns. A leur retour, M. et Mme Beaupré résideront à Rimouski.

LUCEVILLE

Va-et-vient.—Le R.P. Jean Labbé, o.m.i., d'Ottawa, était en visite chez son frère, M. Benjamin Labbé; il a aussi rendu visite à tous ses parents de Rimouski.

— M. et Mme Georges Lavoie, de Montréal, leur fille et leur gendre ainsi que leurs petits-enfants étaient également en promenade chez M. Benjamin Labbé.

— Mme Maurice Raymond et son garçonnet, Michel, de Rivière-du-Loup, sont venus en vacances d'une semaine chez leurs parents, M. et Mme Benjamin Labbé.

— M. et Mme Adéas Landry et leur fille, Raymonde, ainsi que leur fils, Guy, de Chicoutimi, étaient aussi de passage chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Benjamin Labbé; ils rendirent visite également à tous leurs parents de Rimouski et de St-Valérien.

— M. Alfred Bélanger, de Toronto, était de passage chez ses parents de Luceville, M. et Mme Jos. Bélanger, ainsi qu'à St-Gabriel, chez M. et Mme Freddy Fortin, ainsi que M. et Mme Marcel Bélanger et M. Alexis Bélanger.

Noces d'or à St-Anaclet

M. et Mme Cyprien Gagné, de St-Anaclet, furent l'objet d'une réception à la résidence de M. et Mme Narcisse Gagné, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

Les jubilaires, âgés respectivement de 77 et 74 ans, étaient entourés de leurs enfants et quelques parents; parmi eux, mentionnons M. et Mme Napoléon Hudon (Eugénie), de St-Marcellin, M. et Mme Joseph Gagné (Lucienne Proulx), de Ste-Blandine, M. et Mme Arthur Gagné (Jeanne Fortin), de St-Marcellin, Mlle Marie-Paule Gagné, de Rimouski, M. et Mme Mathias Heppell (Jeanne), de St-Anaclet, M. Léopold Gagné, de Rimouski; les frères des jubilaires, MM. Joseph Tremblay, de Luceville, et Joseph Gagné, de Ste-Blandine, Mme Oscar Tremblay, de Rimouski; leurs neveux et nièces, M. et Mme Paul Tremblay, de Luceville, Mlles Rita et Murielle Tremblay, de Rimouski, et tous leurs petits-enfants.

Au début du souper, une adresse fut lue par Reine Gagné, petite-fille des jubilaires; une bourse, don des leurs enfants, leur fut offerte.

Aux jubilaires, nous souhaitons une longue vie.

Deux jeunes gens blessés

Deux jeunes gens qui s'en venaient passer le congé de la Fête du Travail chez leurs parents, M. et Mme Joseph Gendreau, de Nazareth, ont été victimes d'un accident de la route, non loin de Rivière-du-Loup, samedi matin. Les blessés sont MM. Stanislas Gendreau, 26 ans, et Louis-Georges Gendreau, 20 ans, qui furent transportés iconscients à l'hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup. On apprend maintenant que leur état n'inspire plus de crainte. Leur voiture aurait capoté dans une courbe, accident attribuable au fait que le chauffeur connaissait peu la route.



Jeudi soir dernier, la compagnie Canadian Petrofina Limited ouvrait officiellement, à 316, rue St-Germain, le premier poste de service établi dans le Bas St-Laurent et dont le vendeur-locataire est M. Wilfrid Marquis, de Rimouski.

La grande vedette du hockey du Canada, Maurice Richard, était l'invité d'honneur pour la circonstance. Il a eu le plaisir de remettre cinq jeeps gagné sdans un concours de Fina.

Sur la photo ci-dessus l'on a une idée de l'immense foule qui était massée devant le poste de service FINA lors de son inauguration. Sur la photo du bas l'on reconnaît, de g. à d., M. J.-R. Laporte, gérant général des ventes pour la province de Québec; Maurice "Rocket" Richard; M. le chanoine Gérard Couturier, curé de la cathédrale; S.H. le maire Elzéar Côté, de Rimouski, qui adresse la parole, et M. Armand Guay, gérant pour le Bas St-Laurent.

(Photo Lacombe)

Les anciens de Laval se réuniront à Rimouski



Dr J.-Emile Rioux,
de Ste-Anne-des-Monts,
prés. du Comité Rimouski-Gaspé



M. Jean-Marie Gagnon,
de Mont-Joli,
vice-président

le 18 septembre

Les Anciens de l'Université Laval du comité régional de Rimouski-Gaspé ont été convoqués par leur président et les membres de leur nouvel exécutif régional à la réunion annuelle du comité, le dimanche 18 septembre, à l'hôtel St-Louis, à Rimouski.

A la suite des élections générales qui ont été tenues en avril dernier, le Dr J.-Emile Rioux, m.d., de Ste-Anne-des-Monts, a été élu président du comité et vice-président général de l'Association. Il avait occupé la fonction de vice-président du comité l'année précédente. Il succède à M. J.-D. Brulé, i.f., de Val-Brillant. Les autres officiers du comité et organisateurs de la réunion sont le notaire Jean-Marie Gagnon, de Mont-Joli, vice-président; le Dr Emile Pelletier, de Cap-Chat, trésorier, et le Dr F.-X. Beaulieu, de Mont-Joli, secrétaire.

Le programme de la réunion du 18 septembre débute par une assemblée générale des Anciens de la région, à 3 heures, à laquelle assisteront le président de l'Association, le Dr Armand Rioux et les membres de l'exécutif général.

Un programme a été organisé par madame Victor Lepage en collaboration avec les dames de Rimouski pour divertir les épouses et les amies des anciens durant ce temps.

Il y aura cocktail à 6 heures suivi d'un dîner à 7 heures. La réunion se terminera par une soirée récréative.

Tous les Anciens de l'Université Laval de la région Rimouski-Gaspé sont invités. S'il s'en trouvait quelques-uns qui, par inadvertance, n'auraient pas reçu l'invitation du président et le programme de la journée, ils sont priés de communiquer avec le secrétaire du comité.



Dr F.-X. Beaulieu,
de Mont-Joli,
secrétaire



Dr Emile Pelletier,
de Cap-Chat,
trésorier

Au cinquantenaire de l'Institut Chanoine Beaudet, à St-Pascal

L'Institut Chanoine Beaudet était en liesse, les 27 et 28 août 1955. De splendides fêtes s'y déroulèrent à l'occasion des noces d'or de cette institution. Près de mille anciennes, venues de toutes parts et même des Etats-Unis, s'étaient donné rendez-vous à leur Alma Mater. Plusieurs personnalités, tant religieuses que civiles, rehaussaient ces agapes de leur présence. Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne de la Pocatière, chanta la messe pontificale et y fit le sermon; il était assisté de M. l'abbé E. Boucher, curé de St-Pascal, Mgr Ch. Frève, C.S., principal de l'Ecole Normale, M. le chanoine Florido Gagné, ex-principal, M. le chan. Octave Hudon, curé de St-Alexandre, ancien élève. La chorale de l'Institution exécuta le chant.

Après la photographie du groupe, un banquet fut servi à la salle du collège. Son Excellence présida aussi la séance académique. Mgr Ch. Frève, C.S., principal de l'Ecole Normale, offrit les hommages de la congrégation de N.-D. à Son Excellence. Les conférenciers invités étaient M. J.-D. Dufour, écrivain, conférencier, premier professeur à l'Ecole Normale, qui intitula sa conférence "A la gloire du Fondateur"; Mme Marie-Anne Dubé-Lavergne, "A la louange de la co-fondatrice"; Mme Blanche Lajoie-Vaillancourt, "L'Ecole Classico-Ménagère"; Mlle Rose-Emma Heppell, "Chevalier de l'Ordre du Mérite Scolaire", "L'Ecole Normale Classico-Ménagère"; M. Roland Vinet, directeur général des Ecoles Normales, représentant le Surintendant de l'Instruction publique; Mlle M.-Paule Paulin, G.S.M., "L'Ecole Ménagère"; Mme Emilia Boivin-Allaire, G.S.M., de la Société des Poètes Canadiens, "Les Lettres, Hommage Filial", et M. l'abbé Carignan, des Instituts Familiaux, "Allocution"; Mme Pierrette Hudon-Dionne, B.S.D., "L'Ecole des Sciences Domestiques"; Mlle Evelyne Leblanc, G.S.M., Chevalier de l'Ordre de la Fidélité Française, commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole, "Je me Souviens"; Mlle Madeleine Perron-Bégin, "Comment l'oeuvre a vécu". Son Excellence termina cette belle séance par une allocution suivie de la lecture du Message de Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Après le souper au buffet et le pageant du Cinquantenaire, "La Maison d'Or", la soirée du souvenir débuta sous la présidence d'honneur de la Très Rév. Mère Ste-Marie Consolatrice, supérieure générale. Un chant de ralliement, une allocution par Mme Marie-Anna Lemieux-Gagné, présidente de l'Amicale, commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole, eurent lieu. En hommage de reconnaissance des Anciennes, deux de nos concitoyennes, Mme J.-M. Guévin et Mlle Bernadette Tremblay, offrirent des corbeilles de fleurs à ces religieuses jubilaires. Mlle Thérèse Pageau, bachelière en musique, fit entendre à l'assistance "Les Arts", ballade en sol mineur op. 23 No 1, de Chopin, et une religieuse, Soeur Hélène de Jésus, C. N. D., termina cette soirée mémorable par un Magnificat de sa composition.

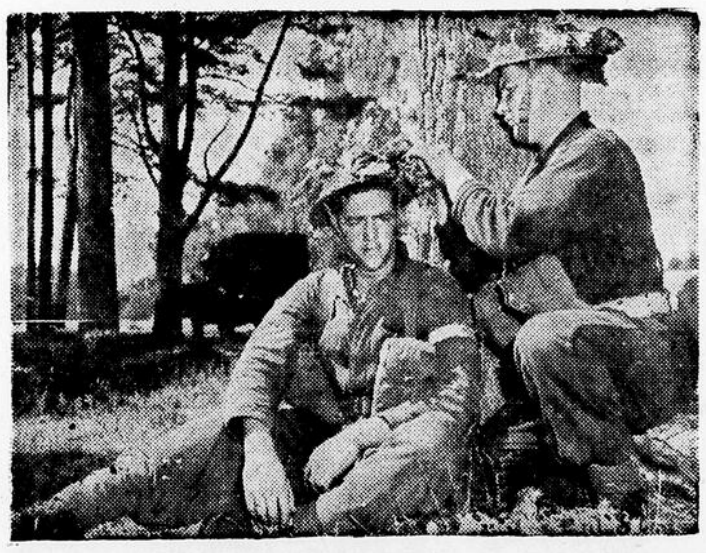


Le notaire Lionel Leroux, président honoraire de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec, qui agira comme conférencier d'honneur au banquet de clôture du congrès provincial de cet organisme à St-Gabriel de Brandon, le 11 septembre.



M. Louis Reid qui présidera les importantes assises annulles de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes les 9-10-11 septembre, à St-Gabriel de Brandon. M. Reid avait été élu à la présidence de cet organisme, l'année dernière, lors du congrès des Chambres des Jeunes, à Valleyfield.

NOS CANADIENS EN ALLEMAGNE



Le caporal Jean Dauteuil, de Rimouski, ajuste le casque camouflé du soldat Roland Paquette, Montréal, durant un exercice de la 1ere brigade d'infanterie canadienne à Soltau, Allemagne. (Photo de la défense national)

Observations météorologiques à Trois-Pistoles

AOUT 1955

Température maximum : 84 degrés Farenheit. Température minimum : 41 degrés. Le vente dominant a soufflé de l'Ouest, à une vitesse maximum de 18 milles à l'heure. Nébulosité moyenne, 60%. Précipitation de la pluie, 2.62 pouces, comparativement à 5.02 pouces en 1954.

Notes :

La température la plus élevée a été nregistrée le 15 et la température la plus basse, le 24. Quantité de pluie tombée depuis le début de l'année, 13.60 pouces. Quantité tombée pendant la même période l'an dernier, 19.44 pouces.

Mariage Fillion-Mongeau, à Ste-Blandine



(Photo Lacombe, Rimouski)

Le 27 août 1955, en l'église de Ste-Blandine, M. Raymond Mongeau, fils de M. et Mme Aurélien Mongeau, de Sorel, épousait Mlle Monique Fillion, fille de feu Romuald Fillion et de Mme Isidore Proulx, de Ste-Blandine. Le mariage fut bénit par M. l'abbé Jean-Yves Leblond, vicaire.

La mariée, au bras de son beau-père, M. Isidore Proulx, portait une robe blanche ,longueur sept-huitièmes, en dentelle de soie et tulle de nylon, sur fourreau de satin blanc; son voile de tulle illusion était maintenu par un diadème orné de petites perles; son bouquet de corsage était composé de fleurs naturelles.

Le témoin du marié était M. Aurélien Mongeau, son père.

La mère de la mariée portait une robe en acétate de nylon gris "Charcoal", avec chapeau et sacoche en velours noir et gants blancs; son bouquet de sorsage était composé de petits oeillets blancs. Mme Mongeau ne put être présente à cette cérémonie, pour cause de santé.

Le choeur était orné de fleurs saisonnières. Le programme de chant et d'orgue fut exécuté par la chorale des jeunes filles de la paroisse; Mlle Blandine Proulx exécuta le "Je vous salue, Marie" tandis que Mlle Monique Poirier touchait l'orgue.

Après la messe nuptiale, une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée; les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces à Ste-Agathe-des-Monts et dans les Laurentides. Pour voyager, Mme Mongeau portait un costume en tweed de laine beige avec chapeau en feutre de laine de teinte brune, avec souliers et sacoche de la même teinte, ainsi que gants blancs.

A leur retour, les nouveaux époux demeureront à Sorel.

Parmi les invités de l'extérieur qui sont venus assister au mariage, mentionnons M. et Mme Jacques Mongeau, M. Gaétan Mongeau, Mlles Murielle, Gisèle et Claudette Mongeau, ainsi que M. Joseph Dauphinais.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

La nouvelle loi de l'assurance-chômage contient d'importants changements

Quand la nouvelle **Loi sur l'assurance-chômage** entrera en vigueur, le 2 octobre 1955, elle constituera la première refonte générale du texte original. La Loi a d'abord été adoptée en 1940 et mise en vigueur le 1er juillet 1951.

Le nouveau texte comporte des changements relatifs aux contributions, aux taux et à la durée des prestations, aux conditions d'admissibilité et de ré-admissibilité aux prestations, et aux gains admissibles sans perte des prestations.

Selon la nouvelle loi, les contributions seront payées en fonction des montants des gains hebdomadaires (voir tableau) au lieu des gains journaliers. Il sera donc plus facile d'inscrire les contributions et de déterminer les périodes d'emploi quand un employé travaille à temps réduit ou quand un congé tombe au milieu de la semaine.

L'échelle des contributions est maintenant plus uniforme, de sorte que les contributions des employés, exprimées sous forme de pourcentage de leurs gains, s'établissent à 1 pour 100 environ pour chaque catégorie de gains et que l'employeur versera un montant égal. Jusqu'ici, le pourcentage variait d'un peu moins de 1 pour 100 à plus de 3 pour 100, dans les différentes classes de gains.

La nouvelle Loi met en relief la durée des prestations. La statistique démontre que très peu de personnes retirent toutes les prestations auxquelles elles ont droit tandis que beaucoup d'autres se trouvent encore en chômage lorsque leurs prestations sont épuisées. En diminuant le maximum de 51 à 36 semaines et en portant le minimum de 6 à 15 semaines, la loi a modifié la période de protection de façon à accorder, dans l'ensemble, une protection plus adéquate.

La nouvelle Loi facilite, sous quelques aspects, l'admission aux prestations. Pour être admissible, un assuré doit avoir versé au moins 30 contributions hebdomadaires dans les 104 semaines qui précèdent la date de sa réclamation dont 8 dans les 52 dernières semaines. Un réclamant a ainsi droit au minimum de 15 semaines de prestations. De plus, toutes deux semaines additionnelles de contributions ajoutent une semaine de prestations jusqu'à concurrence de 36 semaines dans une période de prestations.

Pour être ré-admissible (après avoir déjà présenté une réclamation) l'assuré doit avoir encore au moins 30 contributions hebdomadaires dans les 104 dernières semaines, mais 8 de ces contributions doivent avoir été versées dans les 52 dernières semaines ou depuis le début de la dernière réclamation, si cette dernière période est la plus courte. Aucune contribution qui remonte à plus de 52 semaines et qui a été versée avant le début de la dernière réclamation ne peut compter.

ECHELON DES GAINS

Contributions hebdomadaires de l'employé et de l'employeur (chacun)

Moins de $9.00 (1)			.08
$ 9.00	et au-dessous de	$15.00	.16
15.00	et au-dessous de	21.00	.24
21.00	et au-dessous de	27.00	.30
27.00	et au-dessous de	33.00	.36
33.00	et au-dessous de	39.00	.42
39.00	et au-dessous de	45.00	.48
45.00	et au-dessous de	51.00	.52
51.00	et au-dessous de	57.00	.56
57.00	et au-dessus		.60

TAUX HEBDOMADAIRE DE PRESTATION

Première colonne : taux applicable à quelqu'un n'ayant personne à sa charge; 2e colonne : taux applicable à une personne ayant quelqu'un à sa charge; 3e colonne : gains hebdomadaires.

$6.00	$ 8.00	$ 2.00
6.00	8.00	2.00
9.00	12.00	3.00
11.00	15.00	4.00
13.00	18.00	5.00
15.00	21.00	6.00
17.00	24.00	7.00
19.00	26.00	9.00
21.00	28.00	11.00
23.00	30.00	13.00

(1) Quand les gains sont inférieurs à $9.00, la contribution s'établit à une demi-semaine aux fins des prestations.

Un nouvel assaut sur l'Arctique canadien

Des milliers d'hommes et des millions de dollars sont employés en ce moment à livrer un assaut fantastique sur le Nord canadien. L'operation a déjà coûté deux vies humaines.

Le récit d'un témoin oculaire dans SÉLECTION de septembre vous apporte les détails de cette grande aventure . . . la construction d'un réseau de radar au sommet du continent pour *vous* protéger. Lisez comment Canadiens et Américains y travaillent de concert, offrant ainsi au monde un nouvel exemple de parfaite harmonie.

Achetez SÉLECTION de septembre aujourd'hui: plus de 30 articles d'intérêt durable.

Réunion Lacordaire à Causapscal

Dimanche, le 28 août, avait lieu l'assemblée régulière mensuelle des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, sous la présidence de M. Fernand Grenon. Le conférencier invité fut M. l'abbé Jean-Guy Roy, d'Amqui. M. l'abbé Jean-Marc Desrosiers, aumônier du cercle, adressa aussi quelques mots à l'assistance. Au programme récréatif figuraient Mlle Victoire Chevarie accompagnée au piano par Mlle Denise Viens, et Mlles Charline Veilleux, et Nora Lévesque, accompagnées par la soeur de cette dernière, Mlle Louiselle Lévesque, pianiste. Le tout fut fort apprécié par l'assistance.

Départ de M. l'abbé Jean-Marc Desrosiers.— Il a été annoncé officiellement, cette semaine, par l'Archevêché, que M. l'abbé Jean-Marc

(Suite à la page 23)

PIE XII PENCHE SUR LES DOULEURS HUMAINES



Cette jeune fille infirme, transportée au Vatican en chaise roulante, lève vers Sa Sainteté Pie XII des yeux remplis de reconnaissance. En plus de prodiguer, comme il le fait ci-dessous, des paroles d'encouragement aux infortunés qui ont le bonheur de l'approcher, le "Pape de la charité", qui se penche sur toutes les misères humaines, secourt, souvent même à des grandes distances, ceux qui souffrent de la maladie, de la faim, de la persécution, de l'abandon, de l'exil. La collecte des "Charités papales", qui se tiendra le dimanche 11 septembre dans toutes les églises du Canada, permettra au Saint-Père de continuer à soulager tant de souffrances.

ASSURANCE CHOMAGE

Q. Deux livrets d'assurance m'ont été délivrés au cours de l'année. Dois-je en retourner un ? Qu'advient-il des contributions qu'il contient ?

R. Vous devez retourner les deux livrets au bureau local qui combinera les contributions et vous retournera un livret.

JEAN-PAUL COUDREAU
DRAPERIES
MEUBLE EXCLUSIF
HARMONISATION DE COULEURS
32, rue Langevin Tél. 3397

SOULAGEMENT DE LA DOULEUR DES HÉMORROÏDES

au moyen d'un onguent spécial, propre et facile à employer

Pourquoi continuer à souffrir inutilement? Vous pouvez si facilement et si rapidement soulager la douleur et réduire l'enflure de vos hémorroïdes... grâce à la *Préparation H** — un médicament fiable qui a déjà soulagé de nombreuses personnes dans tout le pays, sans recours à la chirurgie. Vous aussi, vous pouvez obtenir d'excellents résultats avec la *Préparation H**, chez vous, d'une façon tout à fait discrète.

Cet onguent contient un ingrédient spécial nouveau, le Bio-Dyne*, découvert par des savants après de multiples expériences et de longues années de recherches. Après avoir essayé la *Préparation H**, des milliers de personnes dans tout le pays ont déclaré: C'est vraiment un remède épatant! Je regrette de ne pas l'avoir essayé plus tôt!"

Achetez-en un tube aujourd'hui même! La *Préparation H** est en vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance. Seulement $1.19 le gros tube, y compris la canule spéciale. Suppositoires: $1.49. Garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

*Marque déposée







SURETE PROVINCIALE
★ QUEBEC ★

SAVEZ-VOUS!

QU'A	20	M.P.H.,	IL	FAUT	43	PDS	POUR	ARRETER	
"	30	"	"	"	80	"	"	"	
"	40	"	"	"	128	"	"	"	
"	50	"	"	"	186	"	"	"	
"	60	"	"	"	254	"	"	"	

LA SECURITE DE LA ROUTE: Le ministère des Transports et Communications, en collaboration avec le Sureté Provinciale (division de la police de la route) a distribué des milliers de dépliants de ce genre. Les automobilistes peuvent ainsi se rendre compte qu'il n'est pas aussi facile qu'ils peuvent le croire d'immobiliser leur voiture. Ce rappel à la prudence contribuera sans doute à sauver des vies. (Ministère des Transports et Communications).

NOS ENFANTS ET NOS ECOLES

L'ECOLE RURALE
INSTITUTION MERITANTE ET NECESSAIRE

par Clovis Aubé, i.é.

Au cours de la présente année scolaire on a beaucoup parlé de **"la petite école du rang"**, on s'est penché avec beaucoup de sympathie sur ses difficultés dans l'accomplissement de sa mission et on a fait des suggestions intéressantes pour qu'elle puisse de mieux en mieux s'adapter aux conditions présentes. On a même mis en doute sa survivance, parce qu'on a prétendu en certains milieux, qu'elle n'est plus à la hauteur de la tâche, que le recrutement du personnel enseignant est devenu plus difficile en ces dernières années surtout, enfin qu'on aurait moins qu'autrefois le dévouement et parfois l'héroïsme, pour continuer l'oeuvre nécessaire auprès de la population rurale.

L'histoire de notre organisation scolaire nous apprend que l'école rurale fait en quelque sorte partie de l'âme de notre peuple, qui a voulu cette institution tout près de lui. Institution nécessaire qui s'est édifiée et perfectionnée lentement, au prix parfois de grands sacrifices et au pas laborieux des autres organisations sociales de la paroisse canadienne; institution qui répond bien à l'obligation des parents de donner à leurs enfants l'éducation et l'instruction au moins au stage élémentaire; institution qui est depuis toujours le centre culturel de tout le rang, où chacun vient à tour de rôle et souvent sous l'annoymat y chercher la solution des problèmes posés par la vie sociale de nos bonnes gens.

Nous l'avons tous connue cette humble école, autrefois la maison la plus humble du rang, qui nous a donné les premières notions de la science. La silhouette de l'institutrice est surtout évocatrice de dévouement sans borne, de patience inlassable, de science à toute épreuve, qui a pris nos âmes au sortir du foyer pour leur imprimer le sceau des vertus civiques et religieuses. Il est regrettable de constater aujourd'hui que les attentions et les gratuités, dont les institutrices d'autrefois était l'objet, ont diminué en proproportion d'une indépendance supposée que confère une situation devenue plus intéressante en même temps que plus lucrative. C'est que dans tous les domaines une évolution a changé le cours traditionnel des choses et l'école rurale n'a pas échappé au bouleversement général.

Est-ce à dire que l'école rurale n'est plus à la hauteur de sa tâche et qu'elle ne remporte plus aujourd'hui les succès d'autrefois ? Les résultats officiels indiquent qu'elle n'est pas en laisse sur ce point et les visiteurs d'écoles retrouvent encore chez les membres du personnel enseignant vraiment imbus de leur rôle, les mêmes prodiges de dévouement et d'ingéniosité parfois dans l'accomplissement du travail quotidien. Malgré les exigences modernes créées par un genre de vie qui change rapidement surtout depuis ces dernières années, malgré les programmes beaucoup plus chargés qu'autrefois et qui doivent être exécutés avec des outils préparés parfois, en ne tenant pas toujours assez compte de l'importance et des conditions particulières dans lesquelles l'institutrice rurale doit travailler, eu égard aux divisions multiples qui composent normalement sa classe.

L'école rurale reste et restera encore pour longtemps la forme idéale du système d'enseignement, qui répond le mieux aux besoins et à la volonté de notre population rurale qui vit dans un milieu géographique dont il faut tenir compte, malgré les idées théoriques nouvelles qui ont cours, qui ne viennent pas de son milieu et qui voudraient la transformer. Continuons d'améliorer les conditions matérielles de l'école rurale et donnons à la valeureuse **"petite institutrice"** tout l'encouragement qu'elle mérite et qui lui est nécessaire afin qu'elle continue d'aimer sa profession pour en obtenir tout le résultat attendu. Certes de nos jours, il est difficile, voire même impossible de se contenter du minimum d'instruction qui pouvait être suffisant autrefois. Laissons à l'école du village seule le soin et l'obligation de pousser les connaissances générales au-delà du cours élémentaire. Agir autrement serait demander à l'école rurale de jouer un rôle qui n'est plus le sien et qui dépasse ses capacités.

Ce besoin et cette obligation d'organiser dans chaque paroisse une école, qui préparera les jeunes filles à l'Ecole Normale, est une des conditions essentielles qui assurera à l'école rurale la relève nécessaire. L'école rurale doit se recruter chez elle: la jeune campagnarde est plus apte à comprendre ses besoins et sa mentalité et consentira à continuer le beau et important travail de ses devancières dans la profession. Il se-

(Suite à la page 22)

À VOTRE SANTÉ



Les jours de pluie deviennent délice
Pour Titine dont l'énergie créatrice
Se dépense à fabriquer des poupées
Avec des ciseaux aux lames bien émoussées.

Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Etre Social

FINIES LES VACANCES



DE QUOI FAIRE REVER SUR LE BANC DE L'ECOLE

Université du Sacré-Coeur
Bathurst, N.B.

Dates de rentrée changées à cause des construction.

Samedi, le 10 septembre:

entrée du cours académique (pré-classique-Versification inclu.) et du cours de commerce 1 et 2.

Mercredi, le 21 septembre:

Entrée du cours universitaire et du cours de Commerce 111.

Ecole Normale pour hommes à Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke annonce, par son secrétaire général, Mgr Maurice O'Bready, C.S., qu'elle ouvrira vers le 15 septembre l'Ecole Normale dont le gouvernement provincial vient de lui permettre la fondation.

Cette Ecole, la troisième du genre dans la province (les deux autres fonctionnent depuis près de cent ans) recevra les jeunes gens désireux de se consacrer à l'enseignement. Elle décernera le Brevet A, qui donne droit de professer tout le cycle des études primaires et supérieures, et qui permet au candidat d'aspirer au poste d'inspecteur, ou à celui de professeur d'Ecole Normale.

Pour s'inscrire à l'Ecole Normale, il faut avoir fait au moins sa onzième année ou l'équivalent. Le cours dure alors quatre ans. L'élève qui possède déjà son M.A. peut obtenir son brevet au bout d'un an.

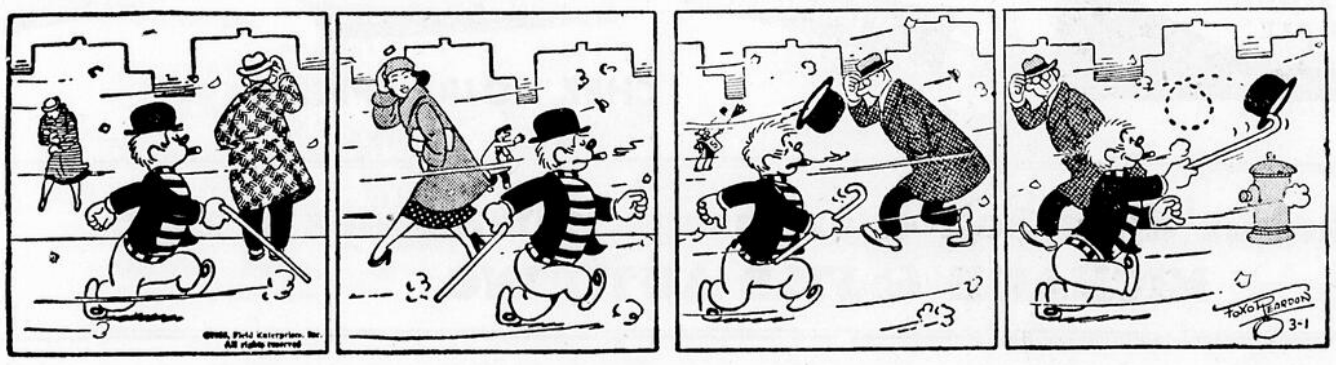
La nouvelle Ecole est organisée par la faculté des arts, dont le doyen est M. l'abbé Roger Maltais, de l'Université de Sherbrooke.

CARTE DU CANADA EN RELIEF



Vous voyez et percevez les montagnes et les vallées sur cette nouvelle carte géographique du Canada que vous pourrez voir dans plusieurs classes d'écoles et dans plusieurs bureaux d'affaires dès cet automne. C'est la première carte en relief du Canada, faite de plastique, à être fabriquée. Elle laisse voir les accidents du terrain en trois dimensions, et on a employé 8 teintes différentes pour indiquer la nature du sol. On peut aussi y lire le nom de 3,000 endroits. L'échelle de la carte est de 75 milles au pouce. La carte mesure 45 pouces par 49 pouces, et elle ne pèse que 2 livres. Cette carte est publiée conjointement par deux compagnies de cartographie, la Canadian Aero Service Limited et la Spartan Air Services Limited, d'Ottawa.

BOZO — Foxo Reardon



Mme Georges Santerre au congrès des Guides à Québec



La ville de Québec était, en fin de semaine, le siège des importantes assises que tiennent chaque année les dirigeantes de la Fédération des Guides Catholiques de la province de Québec en vue de l'élaboration du programme de l'année.

De toutes les parties de la province et de quelques localités de l'Ontario où l'on trouve des unités Guides rattachées à la Fédération, 350 commisssaire, cheftaines, assistantes et aumôniers, représentant 7,000 Guides et Jeannettes, participaient à des échanges de vues et à des sessions d'entraînement. Parmi les déléguées de Rimouski on remarquait Mme Georges Santerre, commissaire diocésaine.

Ce ralliement était sous le distingué patronage de Mme Gaspard Fauteux. La direction générale des sessions fut assumée par Mlle Blandine Neault, commissaire provinciale.

S'inspirant des directives des autorités ecclésiastiques, dont elles relèvent en tant que mouvement d'action catholique, les Guides ont choisi comme mot d'ordre pour l'année 1955-56 **"Noblesse oblige".**

VOS

NERFS



ne sont pas en ACIER

CE PLAN DE 6 SEMAINS AVEC LA NOURRITURE POUR LES NERFS PEUT VOUS AIDER

Papa et Maman! Voyez la tension et le bruit que vous devez endurer dans une journée moyenne. Le téléphone vous agace, la sonnerie de la porte résonne; les repas à préparer, la vaisselle à laver; au bureau, le bruit et les gens vous énervent; à l'atelier, les machineries vous énervent. Quand le soir arrive, l'estomac est à l'envers et l'appétit manque. Vous êtes humain! VOS NERFS NE SONT PAS EN ACIER!

Si VOUS Êtes fatigué, nerveux, agité
VOICI VOTRE PLAN DE 6 SEMAINES

Obtenez 6 petites ou 2 grandes boîtes de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs. Voilà la provision de 6 semaines pour un adulte. En 6 semaines seulement, vous obtiendrez peut-être une NOUVELLE ENERGIE, UNE NOUVELLE VIGUEUR . . . des nerfs calmes qui marchent de pair avec une bonne santé.

Voici Pourquoi. La Nourriture pour les Nerfs contient tous les éléments de renfort à l'organisme tels que la Vitamine B_1, du Fer et autres minéraux qui sont des sources de santé. Elles agissent toutes ensemble pour renforcir vos nerfs, pour vous reposer et vous fait oublier que vous étiez fatigué, rendu à bout, et misérable. Après 6 semaines, vous devez pouvoir dire: "Je me sens comme une autre personne" . . . ou nous vous rembourserons votre argent. Alors pourquoi ne pas commencer aujourd'hui.

Nourriture Dr. Chase
POUR LES NERFS

SAINT-ANACLET

— M. et Mme Claude Côté, de Rimouski, sont en visite chez Mme Jean-Bte Lechasseur.

— MM. Réjean et Jocelyn Banville ont passé quelques jours chez leurs oncle et tante, M. et Mme Maurice Brillant, à Rimouski.

— Mme P. Bérube, de Cacouna, était en visite chez son frère, M. Albert St-Laurent, dernièrement.

Congrès des Filles d'Isabelle

A RIVIERE-DU-LOUP
Les 8-9-10-11-12 septembre

Vendredi, 9 septembre

9.00 a.m. Enregistrement des déléguées à la salle des Chevaliers de Colomb, 63 Amyot.
12.00 a.m. Dîner libre.
1.00 p.m. Assemblée des déléguées.
5.00 p.m. Réception offerte par la Cité de Rivière-du-Loup.
8.30 p.m. Concert à l'Ecole Mgr Taché. Buffet servi à l'hôtel Saint-Louis.

Samedi, 10 septembre

9.00 a.m. Assemblée générale.
12.00 a.m. Dîner libre.
1.30 p.m. Assemblée générale.
6.00 p.m. Souper libre. Soirée libre.

Dimanche, 11 septembre

7.30 a.m. Ralliement au terrain de jeux.
9.00 a.m. Messe à l'église Saint-Patrice.
12.00 a.m. Dîner libre.
2.00 p.m. Assemblée générale d'Etat.
8.00 p.m. Banque à l'hôtel "Le Manoir".

Lundi, 12 septembre

8.30 a.m. Messe à l'église St-François-Xavier.
9.00 a.m. Visite du pouvoir électrique.
9.30 a.m. Visite du Monastère des SS. Clarisses.
10.00 a.m. Visite de la Pointe.
10.30 a.m. Goûter à l'hôtel La Maison Blanche.

EN RELIGION



La R.S. Marie du Rosaire (Mlle Claire Landry-Janelle, de Nazareth, fille de feu Albert Landry et de Mme Eva Labbé et fille adoptive de M. Origène Janelle), qui a pris le saint-habit, le 15 août 1955, lors d'une cérémonie de vêture et de profession chez les RR. SS. Augustines à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, à Québec.

LETTRE A L'ECHO

Je vous écris ces quelques lignes pour vous dire qu'est-ce que j'en pense de la lutte, et bien d'autres comme nous payons pour voir de la lutte et non de la bataille.

Nous avons trouvé cela inhumain de voir le M. Vachon assommer un des lutteurs pendant le combat.

Bien à vous,

Mlle X.,
Rimouski.

Souffrez-vous du "mal des mouvements"?

Vous ne pouvez voyager sans être victime du mal des mouvements? Savez-vous pourquoi les sensations de mouvement provoquent chez vous des malaises et des nausées, alors que d'autres personnes autour de vous n'en sont pas incommodées?

SÉLECTION de septembre vous communique les importants progrès de la science dans ce domaine: d'abord, les récentes découvertes sur les causes et les traitements de cette maladie, puis des moyens simples et de nouveaux médicaments qui vous permettront d'écarter ce cauchemar des voyageurs.

Achetez SÉLECTION de septembre aujourd'hui: plus de 30 articles passionnants et profitables.

Congrès de la Féd. des Laitiers à Rimouski, le 18 septembre

M. Louis-Philippe Rioux, président de la Fédération des Laitiers du Bas St-Laurent, annonce que le congrès de cette fédération sera tenu à Rimouski, dimanche, le 18 septembre. Les délibérations se tiendront à l'hôtel de ville, alors que le soir, un souper sera servi à l'hôtel Rocher-Blanc. Le secrétaire de la Fédération est M. Armand Gagnon, de Mont-Joli.



POUR LAVER À LA PERFECTION
LAINE, SOIE, RAYONNE et NYLON



CHEZ VOTRE ÉPICIER

Demandez

OLAND'S

• BAVARIAN LAGER
• EXTRA STOUT
• EXPORT ALE

55-4F

Pour l'achat d'un bon char usagé, téléphonez à 2237
MICHAUD & FILS AUTO INC.

VOTRE

UNITE SANITAIRE

VOUS PRESENTE

les activités de la semaine

Clinique de vaccination et dimmunisation:

Pointe-au-Père: jeudi 15 septembre, dans l'avant-midi.
Rimouski-est: jeudi 15 septembre, à 10 hrs a.m.
Avis: Il n'y aura pas de clinique de puériculture, ni de séance de vaccination à l'Unité Sanitaire de Rimouski vendredi le 16 septembre après-midi.

Clinique dentaire, sur rendez-vous:

Rimouski (U.S.): lundi 12 septembre et mercredi 14 septembre à 9 hrs a.m.

Clinique anti-tuberculeuse:

Rimouski (U.S.): mardi 13 septembre de 2 à 4hrs. p.m.
Mont-Joli (sous-sol de l'église): mercredi 14 septembre de 2 à 4 hrs. p.m.

LA BOITE A LUNCH.

Les écoles ont rouvert leurs portes. L'esprit et les muscles des écoliers sont en pleine activité. Aussi les enfants ont-ils besoin d'une nourriture abondante, choisie en vue de fournir les protéines, les minéraux et les vitamines qui les aideront à devenir robustes et forts. Le lunch qu'un enfant emporte à l'école devrait être aussi nourrissant que le repas de midi qu'il prendrait à la maison. Des sandwichs faits avec du pain à blé entier, à la viande, au poisson, aux oeufs, au fromage ou au beurre d'arachide, accompagnés d'un légume cru (les languettes de carotte son bonnes), d'un fruit et d'un dessert suffiront à l'alimenter jusqu'à son prochain repas. Les jours frais, une bouteille thermos contenant une soupe ou un breuvage chauds sera la bienvenue.

(Service d'Information, Ministère de la santé Nationale)

Mariage Roy-Côté

A STE-LUCE

En l'église de Ste-Luce, samedi, le 27 août 1955, à 8 h. 30, M. l'abbé Herménégilde Roy, oncle de la mariée, bénisssait le mariage de Mlle Gisèle Roy, fille de M. et Mme Isidore Roy, avec M. Maurice Côté, fils de M. et Mme Sévérin Côté, de Ste-Luce.

A cette occasion, le choeur et les autels étaient décorés à profusion de fleurs automnales. Pendant la messe, la chorale des Enfants de Marie exécuta un programme de chants tandis que Mme Joachim St-Laurent touchait l'orgue.

Au bras de son père, la mariée portait une longue robe blanche avec boléro de dentelle. Le corsage découpé à l'encolure était paré de pierres de lune et de séquins. Sa jupe de dentelle et de tulle, très ample avec crinoline, était posée sur un fourreau de taffetas. Son court voile de tulle était retenu par un bonichon d'orlon brodé également de pierres de lune et de séquins; elle tenait une gerbe d'oeillets blancs.

M. Réal Côté, frère du marié, lui servait de témoin.

Mlle Diane Côté, nièce du marié, agissait comme bouquetière; elle portait une robe de tulle parsemée de petites touffes de fleurs; elle était coiffée d'une minuscule couronne de fleurs; elle portait un panier de roses roses.

M. André-Albert Côté, frère du marié, et M. Raymond Roy, frère de la mariée, plaçaient les invités. Mme Réal Côté, belle-soeur du marié, portait une robe gris "charcoal" à pois blancs. Elle était coiffée d'un chapeau de velours rouge et ses accessoires étaient de même ton; son bouquet de corsage se composait d'oeillets roses.

Mme Isidore Roy, mère de la mariée, portait une robe gris "charcoal"; elle était coiffée d'un chapeau à large bord de velours et de taffetas noir et ses accessoires étaient également noirs; son bouquet de corsage se composait d'oeillets roses.

Après la cérémonie, il y eut réception à l'hôtel des Peupliers, de Ste-Luce, dont les salons et la salle à manger étaient décorés de fleurs saisonnières. Les nouveaux époux partirent ensuite pour Boston, Fall-River, New-York et autres villes américaines. A son départ, Mme Maurice Côté portait un deux-pièces bleu marine, création Christian Dior; elle était coiffée d'un chapeau de velours de couleur "Lavender" et ses accessoires étaient bleu marine. Au cou, elle portait une parure de vison gris argent.

A leur retour, M. et Mme Maurice Côté résideront à Mont-Joli.

Sont venus de l'extérieur pour assister à ce mariage: Son Honneur le Maire de Rimouski, M. Elzéar Côté, qui agissait comme maître de cérémonie, le maire de Val-Brillant, M. Dominique Caron, et son épouse, cousins de la mariée, M. et Mme Pierre Jean, de St-Léon-le-Grand.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

Fabrication de qualité par
The E. B. Eddy Company

WHITE SWAN

ORDINAIRE 1-PLI
le papier le plus en demande au Canada

NOUVEAU DE LUXE 2-PLIS
incomparablement doux, pour ceux qui veulent la perfection.

AUSSI — ESSUIE-MAINS, SERVIETTES DE TABLE

Beau choix d'hôtels et de motels, dans la région de Trois-Pistoles à Gaspé et dans la vallée de la Matapédia, à de bonnes conditions, de 15 à 40 chambres, avec ou sans licence. Pour plus de détails, communiquez directement avec

JACQUES MARTIN

COURTIER EN IMMEUBLES
Membre et directeur du bureau de direction de la Corporation des Courtiers en Immeuble de la Province de Québec.
140 de la Cathédrale Tél. 2426
RIMOUSKI

PETITES ANNONCES

Payable avant parution (spécialement pour les annonces par la malle)

.01 le mot — **Tél. 4231** — **minimum .25**

.03 en dehors de la région

Les petites annonces doivent nous parvenir avant 5 heures p.m. le MARDI

A VENDRE

Propriétés

A VENDRE : maison 12 pièces, grand terrain, chauffage à eau chaude. S'adresser à L.-G. Côté, 49, Ste-Marie, Rimouski.

A VENDRE : maison 12 pièces, fournaise à air chaud et garage, grande cour, arbres fruitiers et d'ornement. S'adresser à Mme Séraphin Morissette, 115 St-Laurent, Rimouski, tél. 3161.

A VENDRE : maison située rue Léonard, 2 étages, six pièces. Bonnes conditions. S'adresser à 382, rue St-Germain, Rimouski, tél. 4417.

A VENDRE : maison de campagne, habitable en toutes saisons. Située sur joli lac; pêche et chasse. Endroit idéal de repos. Seulement à 18 milles de Rimouski. Si vous êtes sérieux et intéressé, adressez-vous à C. P. 110, Dépt R, L'Echo du Bas St-Laurent, Rimouski.

A VENDRE : maison neuve, six chambres, cinq autres grandes pièces, système de chauffage par calorifères; très bon poste pour maison de chambres ou pension privée; serait aussi un excellent poste pour résidence et bureau de médecin, située coin des rues Bellavance et St-Joseph, près de la gare de Rimouski. $14,000, partie comptant, balance à termes faciles. S'adresser à 10 Bellavance ou téléphone 3103.

STATION DE SERVICE A VENDRE, pour cause de départ. S'adresser à 525, boul. Jessop, tél. 4191. Résidence, 4280.

A VENDRE : bâtisse de 100' x 45', aec voie d'évitement (siding), située à 187 de l'Evêché, Rimouski, voisine du bureau de l'express. Bon poste pour entreposage et commerce. S'adresser à la Société Coopérative Avicole, Rimouski, tél. 2316.

MAISON A VENDRE : deux logements, près de la Cathédrale, 5 pièces plus chambre de bain, eau chaude et froide, cave en ciment, belle grande cour, logement libre à l'acheteur, bonnes conditions. S'adresser à 19, rue St-Pierre, tél. 2506, Rimouski.

MAISON A VENDRE OU A LOUER : 12 appartements, chauffage à l'huile, planchers bois verni et prélart, très grand terrain (environ 90,000 pieds carrés), beau bocage, libre le 1er octobre. S'adresser à Elisée Lavoie, Bic, téléphone 213.

A VENDRE : maison située à 512 boul. Jessop, 2 logements. Conditions de paiement faciles.

A VENDRE : maison 28 x 38. S'adresser à 25, rue St-Robert, Rimouski.

A VENDRE, pour cause départ, belle propriété dans la ville de Rimouski, rue St-Germain. Grand terrain, garage double. Conviendrait pour commerce ou logements. Téléphoner à 3795, Rimouski.

Autos

A VENDRE : Chaloupe de 19' avec moteur de 25 forces, Evinrude, vitesse 35 milles à l'heure. S'adresser par tél. au No 4257, 10 ave Drapeau, Rimouski.

A VENDRE : 1 tracteur International, modèle H-Diesel, avec chargeuse hydraulique, en très bonne condition; 1 tracteur Massey-Harris 101 Jr régulier, avec charrue traînante, presque neuve; 1 tracteur Allis-Chalmers N.C., avec charrue; 1 moulin à battre de seconde main; 10 lessiveuses électriques reconstruites. S'adresser à **Service Expert Raymond Inc.**, B. P. 248, Rimouski; tél. 4577.

A VENDRE : 3 camions usagés, 2 tonnes, 2½ et 3 tonnes; 1951 et 1952. S'adresser à 310, rue St-Germain, Rimouski. Tél. 4954.

AUTOMOBILES A LOUER : pour plus de sécurité pendant vos vacances, demandez une de nos voitures assurées (autrui, feu et vol) avec taux spéciaux pour longs voyages. S'adresser à Roland Sénéchal, Notre-Dame du Sacré-Coeur, Rimouski, tél. 2849.

Terrains

TERRAIN A VENDRE OU A LOUER : s'adresser à Albert Parent, 101, rue Tessier, près de l'église de Ste-Odile. Eau courante.

TERRAIN A VENDRE. S'adresser à 30, rue de l'Eglise, Nazareth, tél. 4385.

TERRAIN A VENDRE : 115 x 175, situé boul. Jessop, Rimouski. S'adresser à Paul-Emile Gagné, C. P. 651, Rimouski. Tél. 2922.

ATTENTION : si intéressé à vendre termes de terre, rentes de terrains ,obligations ou valeur quelconques, communiquez par lettre, donnant détail, noms et adresse, à C. P. 110, dépt M. D., Rimouski.

TERRE A VENDRE, située à Ste-Luce, 190 arpents avec boisé de 50 arpents en bois de commerce. Le tout à vendre avec ou sans roulant. S'adresser à Emile Morissette Luceville, Rimouski.

A VENDRE : beau terrain situé 9e rue du Camp. Dimensions, 66 x 90. S'adresser à tél. 4604, Rimouski.

Divers

A VENDRE : machine à multicopier de marque GETETNER. N'a fait que 6,000 impressions. Très belle aubaine pour acheteur immédiat. S'adresser à Louis Amiot Enr., 26, rue Lavoie, tél. 3361, Rimouski.

A VENDRE : Machines à coudre usagées, SINGER, WHITE, NEW WILLIAMS, à partir de $20. S'adresser au Centre de Couture Pfaff, Gontran Ouellet, propriétaire, 98, ave Léonidas, tél. 4557, Rimouski.

A VENDRE : lot de poêles émaillées de seconde main, en parfait état : L'Islet, Bélanger, Renfrew ,etc., etc. L'assortiment est très bon. Venez faire votre choix chez Robert Dessureault, 322 rue St-Germain, tél. 3216.

A VENDRE : lot de laveuses électriques : Blackstone, L'Islet, Connor, etc., etc., usagées mais en bon état de service. Chez Robert Dessureault, marchand de meubles, 322 rue St-Germain, Rimouski, tél. 3216.

A VENDRE : peau d'ours blanc, 7' x 9', conviendrait pour chalet. S'adresser au No de tél. 2922, Rimouski.

A VENDRE : poêle à bois, noir et blanc, marque Bélanger, très propre et à très bas prix. S'adresser à 9-C, rue de l'Evêché, Rimouski, tél. 3132.

A VENDRE: lessiveuse électrique, $65; poêle à bois, $50, le tous en bon ordre. S'adresser à 387, St-Germain, apt 2, Rimouski. Tél. 3617.

A VENDRE : 3 foyers mécaniques (stokers) Iron Fireman, usagés mais en bon état, grandeur DL-150. Prix d'aubaine. S'adresser par téléphone à 2627 ou par lettre à C. P. 290, Rimouski.

A VENDRE : outillage de forge complet avec stock considérable de fer, "bolts" et acier, à bon marché. Terrain 50 x 70, avec puits d'eau de première classe, près église et couvent, à Rimouski-Est. S'adresser à M. Fortunat Marcheterre, Rimouski-Est, tél. 3853.

A VENDRE : redingote très propre pour séminariste, taille 18 ans, prix modique. S'adresser à 73, Notre-Dame, tél. 5150, Rimouski.

A VENDRE : machine à patates frites, électrique et automatique. Capacité, 15 ordres. S'adresser par téléphone à 3344 ou 4786, Hilarion Lepage.

A VENDRE : un divan "davenport" vert pâle fléché noir, à très bas prix. S'adresser par téléphone au No 2735 et demander Mme Albert Tremblay, 158, rue de la Cathédrale, Rimouski.

Il sort du chapeau



Il en est ainsi de nos annonces classifiées Vous trouvez toujours un client parmi nos 30,000 lecteurs.

PERRUCHES ET SERINS "Hartz Mountain" (allemands) garantis bons chanteurs, aussi cages, pied, bain, nourriture, livres pour le soin des oiseaux. S'adresser à Charles Durette, 72, de la Cathédrale, Rimouski.

PIANO A VENDRE, en parfaite condition. S'adresser par tél. au No 5475, Rimouski.

A VENDRE OU A ECHANGER pour encyclopédie : disques de conversation anglaise "Patenaude". S'adresser à 605, rue St-Germain-Est, tél. 3671, Rimouski-Est.

REDINGOTE A VENDRE : très propre, pour séminariste, prix modique. Age : 12 ans. S'adresser à 272, Apt 3, rue St-Germain, Rimouski, ou signaler 4081.

A VENDRE : moulin à battre, charrue double et charrue simple, crible, faucheuse double et attelage, rateau à foin. S'adresser Bon Air Motel, Pointe-au-Père-Ouest, Rimouski.

LETTRAGE : TOUS GENRES DE LETTRAGE COMMERCIAL ET AU SCOTCHLITE. ADRESSEZ-VOUS A EMILIEN ALAIN, 83, rue St-Robert, tél. 3277.

AUBAINE : meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 1 rue Rouleau, angle St-Germain, tél. 4373.

A VENDRE : pour cause de départ, lessiveuse électrique pratiquement neuve et poêle avec brûleur à l'huile en parfait état. S'adresser à 79, rue St-René, St-Robert Belarmin, tél. 5293.

A LOUER

Chambres

A LOUER : grandes chambres, doubles ou simples, meublées et chauffées avec radiateurs, usage bain et téléphone. Endroit tranquille Conviendrait pour étudiant ou employé de bureau. S'adresser à 108, avenue de la Cathédrale, tél. 3219.

A LOUER : deux chambres meublées dont l'une peut servir de cuisine. S'adresser à 104, rue Ouellet, tél. 4796.

CHAMBRE ET PENSION, à 10 Bellavance, près de la gare. S'adresser par tél. à 3103.

CHAMBRE ET PENSION offertes à 26, rue St-Paul, Rimouski. Bon chez-soi, confort moderne, prix modiques, usage du téléphone. Venir ou téléphoner à 3359, Rimouski.

A LOUER : 2 pièces pour bureau, 13 x 24; aussi chambre pour personne sérieuse. S'adresser à J.-A. Ouellet, 594, St-Germain, Rimouski-Est, tél. 4470.

CHAMBRE A LOUER, à 29, rue St-Paul, Rimouski, tél. 5203.

A LOUER : appartements au sous-sol du magasin Dechamplain Enr., 212, rue St-Germain, Rimouski. Libre le 1er septembre, à prix d'aubaine. Pour renseignements, téléphoner au No de télephone 2455, Rimouski.

CHAMBRE A LOUER : une chambre simple ou double avec lits jumeaux, chauffée, pour messieurs seulement. S'adresser à Mme Paul Perreault, 218-B, St-Germain, tél. 3653.

A LOUER : chambres meublées avec usage du bain et téléphone. S'adresser à 80-A, de la Cathédrale tél. 4119, Rimouski.

CHAMBRE A LOUER : meublée, chauffée avec radiateur, usage du téléphone, chambre de bain au complet. Conviendrait pour étudiant. S'adresser au No de tél. 3406 ou se rendre à 66, de l'Evêché, Rimouski.

CHAMBRE A LOUER : une grande chambre pouvant servir à un couple pour y faire leur cuisine. S'adresser à 65, St-Pierre, ou téléphoner au No 3794, Rimouski.

A LOUER : chambre, à prix raisonnable. S'adresser à 35-A, Belzile. Tél. 2101.

CHAMBRE A LOUER : pour jeune fille. S'adresser à 12, rue St-Paul, Rimouski, tél. 2544, chez Mme Yvon Desrosiers.

A LOUER : grande chambre chauffée, dans une famille sans enfant, au centre de la ville; usage du téléphone. S'adresser par tél. au No 2559.

A LOUER : deux chambres, avec pension si désirée. Aussi, à vendre, un petit lit d'enfant. S'adresser à 9-A, rue Blais, Rimouski, tél. 5392.

CHAMBRE ET PENSION avec chauffage moderne, usage du téléphone. S'adresser à 272, App. 3, rue St-Germain, Rimouski, ou signaler 4081.

CHAMBRE ET PENSION offertes, à messieurs de préférence, dans une famille de Rimouski. S'adresser au No de tél. 3136.

CHAMBRE ET PENSION, à 62-B, de l'Evêché. Bon chez-soi. Téléphoner à 4272, Rimouski.

A LOUER : grande chambre double, confortable, pour deux personnes, endroit tranquille, usage téléphone, pension si désirée. S'adresser à Mme Edgar Roussel, 30, rue St-Pierre, Rimouski, tél. 4564.

A LOUER : belle chambre confortable avec garde-robe, usage du bain et téléphone. Pour information téléphoner à 2016 ou s'adresser à 45, Ste-Thérèse, Rimouski.

CHAMBRE ET PENSION : pour étudiants ou hommes de bureau. S'adresser à Mme Roger Roberge, 50, rue Rouleau, Rimouski, tél. 3221.

A LOUER : belle chambre, usage de la télévision. S'adresser à 76, rue Ouellet, St-Robert, Rimouski.

CHAMBRE A LOUER. Aussi camion Ford 2 tonnes à vendre à prix modique. S'adresser à 65, St-Pierre, ou téléphoner à 3794, Rimouski.

Logements

A LOUER : logements neufs de 4 à 5 pièces. S'adresser à Mme Arthur Pelletier, 87 de l'Evêché, tél. 3201.

A LOUER : poste de commerce et bureaux dans immeuble actuellement en construction à 139, rue St-Germain, voisin du salon de Soucy Automobile. Livrables en septembre. S'adresser à Mme Albert Sirois, 139, rue St-Germain, Rimouski, tél. 2153.

A LOUER : entrepôt. Aussi, repasseuse General Electric à vendre à moitié prix. S'adresser à 26, boul. Jessop, Rimouski.

BUREAU A LOUER : situé sur la rue de l'Evêché. S'adresser à Arthur Pelletier tél. 3201.

LOGEMENT MODERNE A LOUER : comprenant 7 pièces non chauffées. S'adresser par tél. au No 4151, Rimouski.

LOGEMENT A LOUER : 4 appartements, plus chambre de bain. S'adresser à 104, 5e rue du Camp, tél. 5163, Rimouski.

LOGEMENT A LOUER : 3 pièces, libre le 1er septembre. S'adresser à 48, rue St-Robert, St-Robert, Rimouski, tél. 2588.

A LOUER : logement de 4 pièces. S'adresser à Pierre Sirois, Bic, tél. 350.

A LOUER : maison neuve de 4 pièces, plus chambre de bain. Aussi à louer, 2 grandes chambres, avec pension si désirée, pour étudiants de préférence. S'adresser à tél. 5293, Rimouski.

LOGEMENT A LOUER : 4 pièces, à 9-B, rue de l'Evêché, Rimouski. Pour information, s'adresser à 9-A, rue de l'Evêché, Rimouski, tél. 4053.

LOGEMENT A LOUER : 4 pièces. S'adresser à 59, rue St-Jean-Baptiste, téléphone 4382, Rimouski.

MAGASIN A LOUER, à l'angle des rues Rouleau et St-Germain : 30 x 45. Libre le 1er mai. Chauffé. S'adresser au Magasin de Fourrures Dionne, 125, St-Germain, Rimouski, tél. 3200.

LOCAL A LOUER, soit pour magasin, boutique, entrepôt, au 1er octobre, situé à 1-A, rue St-Paul, 150 pieds de la Cathédrale, prix très modéré. S'adresser au propriétaire, 1, St-Paul, Rimouski, P. Q.

A LOUER : logement de 4 pièces, chauffé avec radiateurs, situé près de la cathédrale, 31-B, rue St-Pierre. Téléphoner à 3865, Rimouski.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

MAISONS DEMANDEES
pour clients dans tous les quartiers de la ville. Aussi postes de commerce. Paierai comptant. Jacques Martin Enr. tél. 2426, Rimouski.

ON DEMANDE une bonne de 17 ou 18 ans, mais sérieuse, pour famille de 2 personnes. S'adresser par téléphone au No 2781, Rimouski.

BONNE DEMANDEE pour famille de 6 enfants. Pas de lavage ni de cuisine à faire. Bon salaire. S'adresser chez le Dr Gaston Beaulieu, tél. 4424 ou écrire Case Postale 536, Rimouski.

FILLE DEMANDEE pour ouvrage général, salaire et pourboires. S'adresser en personne à l'Auberge au Versailles, Pointe-au-Père, tél. 2927.

BONNE DEMANDEE, pour travailler l'avant-midi seulement, dans famille sans enfant. Ecrire à case postale 70, Rimouski, ou venir personnellement à 196, St-Germain, Rimouski.

Divers

PLOMBIER — Pour tous vos travaux de plomberie en général, adressez-vous avec confiance à Jean Yockell, entrepreneur en plomberie, 22, rue Tessier, Rimouski. Tél. 3769.

HOROSCOPE — Une vieille indienne peut vous dire par votre écriture votre caractère et vos chances en amour, travail, affaires, avenir. Envoyez votre âge, 6 questions et $1.00. Mme Marguerite Bailly, Indian Reserve. Pointe-Bleue, Lac St Jean, P.Q.

SITUATION HAUTEMENT PAYANTE : opportunité pour toutes marques. Canada, The Islands So. America, U.S.A. Informations gratuites disponibles. Ecrire à Dépt. 82-M, National Employment Inform., 1020 Broad, Newark, N.J.

MAGNIFIQUE OCCASION de gagner de $50 à $75 par semaine. Vendez à domicile 225 produits Jito garantis : toilettes, médecines, culinaires, domestiques, thé, café, etc. Territoire exclusif — deux spéciaux chaque mois — commission avantageuse — aucun risque. JITO : 5130, St-Hubert, Montréal.

TOUTES PERSONNES ou communautés religieuses et autres, désirant faire faire leur lavage à domicile et repassage ou simplement lavage, pourront s'adresser à Mlle Rose-Délima Michaud, 12, ave Parent, St-Robert, ou téléphoner au No 2659, chez Mme Lavoie, Rimouski.

AVIS : Je ne me tiens pas responsable des dettes contractées par ma femme, en mon nom. Signé : Jacques Dubé, 36, Evêché, Rimouski.

BELLE OPPORTUNITE : pour homme ou femme — temps plein ou partiel — pour route établie de produits Watkins annoncés nationalement dans RIMOUSKI. Rien à investir et aucune expérience de vente nécessaire. Faites application immédiatement en écrivant à F. Ranger, 350 St-Roch, Montréal, Qué.

ARGENT OBTENU RAPIDEMENT, strictement confidentiel. Ville, campagne, 1ère hypothèque. Ecrire Société de Prêts Hypothécaires, 2037, St-Denis, Montréal, HA-1419.

Argent demandé

Garantie sur 1ère hypothèque sur immeubles et terrains. Valeur $80,000. Montant requis 50% Ecrire à C.P., 520 Rimouski

Loi pour la Protection des Eaux Navigables

(S.R.Q. 1952 - chapître 193)

La COMMISSION HYDROELECTRIQUE DE QUEBEC donne par les présentes avis qu'elle a, en vertu de l'article 7 de la loi pour la Protection des eaux navigables (S.R.Q. 1952 - chapître 193), déposé auprès du ministre des Travaux publics, à Ottawa, et au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Saguenay, en la province de Québec, une description et un plan montrant le prolongement du quai qu'elle se propose de construire sur le lit du fleuve St-Laurent du côté est du quai actuel de l'Hydro-Québec à Forestville, comté de Saguenay, province de Québec.

ET SACHEZ qu'après un mois, à compter de la date de la première insertion de cet avis la Commission hydroélectrique de Québec s'adressera, en vertu de l'article 7 dudit acte, au ministre des Travaux publics, à son bureau, en la cite d'Ottawa, pour faire approuver lesdits emplacement et plans ainsi que la construction dudit prolongement du quai.

Fait à Montréal, ce quinzième jour du mois d'août mil neuf cent cinquante-cinq.

Commission Hydro-électrique de Québec,
Les co-secrétaires :
B. Lacasse, F.C.I.S.
W.E. Johnson, F.C.I.S.

A VENDRE

Rue Langevin, maison de 30 x 32, 2 étages, système de chauffage eau chaude, à l'huile, terrain 90 x 110.
Blvd Jessop, maison (genre Bungalow) de 34 x 52,8 grands appts, système de chauffage eau chaude (à l'huile), cave à la grandeur en ciment garage, terrain 90 x 228 payé.
Rue Rouleau (au commencement) maison de 2 étages finie brique, grandeur 28 x 30, ralonge de 15 x 14, cave en ciment, système de chauffage eau chaude (à l'huile)) 8 appets, foyer, 2 galeries, terrain 49 x 103, conviendrait pour médecin, près de l'hôpital.
Rue St-Joseph, maison 22 x 24, 1 étage 1/2, cave de 6 pieds 7 appts, système de chauffage à l'huile, terrain 50 x 90, payé.
Rue St-Pierre, maison de 28 x 28, 1 étage 1/2, cave de 7 pieds, 8 appts, système de chauffage, terrain 50 x 125 bonnes conditions.
Ave Evêché, maison 30 x 32, 2 étages, 6 payé, dans le centre de la ville
Rue Drapeau, maison de 26 x 28, 2 étages, 1 logement, terrain 96 x 92 payé coin de rue bonnes conditions.
Rue St-Germain, 3 terrains, partie commerciale, dont l'un à 90 x 300.
Rue St-Germain Est. Maison 26 x 30 10 appts, (belle résidence face au fleuve)) système de chauffage eau chaude, plancher bois franc, cave de 7 pieds. Terrain 78 x 120 payé Bonnes conditions.
Rue St-Jacques, maison de 39 x 38, 1/2, terrain 50 x 100, cave en ci-
Maison de chambres, 20 appts, rue Evêché
Beau choix de chalets, situé à St-Fabien sur Mer, à Bic Sacré-Coeur, Pointe-au-Père, Ste-Luce.
Terre avec ou sans roulant, à St-Anaclet, St-Charles Garnier.
Village de Bic, maison de 30 x 30 deux étages, 2 logements système de chauffage, garage, cave, terrain 400 x 100. Dans le centre du village.

COMMERCES

nufacture de porte et chassis en ope-
Ville de Rimouski, dans le centre maration bon chiffres, d'affaires, grandeur 50 x 100. Bonnes conditions.
Station de service située en la paroisse du Sacré-Coeur.
Stations de gazoline à Rimouski et à Metis.
Hauterive Cote Nord. Boulangerie complète en opération avec maison et terrain de 70 x 150, bonnes conditions pour acheteur sérieux.

AUSSI PLUSIEURS OCCASIONS QUI NE SONT PAS MENTIONNEES DANS CETTE ANNONCE, DANS LA VILLE ET LA REGION. VENEZ ME VOIR POUR PLUS DE DETAILS.

Jacques Martin
COURTIER EN IMMEUBLES
140 de la CATHEDRALE. Tél. 2426
RIMOUSKI.

Paul Dionne
Décoration d'intérieur
Rembourrage
Draperies
Angle 1ère rue du Camp
Ave. Cathédrale.
RESIDENCE : 36 St-Pierre
Tél : 2481

HOMMES DEMANDES : pour commerce Rawleigh. Vendez à 1500 familles. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh's, Dept. 1-597-S.A., Montréal, P. Q.

COUPONS : un très beau choix de matériel d'automne tel que plaid de laine, lanage à robe, corduroy, taffetas, flanellette, etc., vous attend chez Mme Jean-Paul Lauzier, 4, St-Laurent, Rimouski, tél. 3648.

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE donnés privément par le professeur Jean-H. Doiron, Téléphoner à 5187, Rimouski.

AVIS : Je ne me tiens pas responsable des dettes contractées par mon épouse, Mme Hevtor Lepage. Signé : M. Hector Lepage, Rimouski.

Propriété à vendre

Maison en brique, trois logements, avec terrain de 100 x 100 et garage, le tout situé au numéro 11, rue Ste-Thérèse, Rimouski. Cette maison renferme trois logements, dont l'un au rez-de-chaussée et deux au premier étage. Pour informations, téléphoner au numéro 2140.

LA PRESSE

Rimouski — C. P. 621
de tous les jours
$6.00 par année
$3.00 pour 6 mois
ABONNEMENT
$1.75 pour 3 mois
Tél. 3580 — J.-Y. PARENT

HOMMES DEMANDES : désirant devenir agent distributeur pour une très vieille maison canadienne-française; doit posséder automobile, petit capital requis, expérience non nécessaire, pour servir les magasins épiciers dans le bas du Fleuve. Mentionner téléphone si possible. S'adresser C. P. 110, dépt L.A.M., Rimouski.

UNE PETITE FORTUNE

vous passera dans les mains durant les quelques années à venir. COMBIEN de cet argent conserverez-vous ? Vous pouvez aisément, avec un PLAN INVESTORS SYNDICATE, mettre de côté une partie substantielle de tout cet argent. Pour plus de renseignements, consultez votre représentant INVESTORS SYNDICATE OF CANADA LTD.

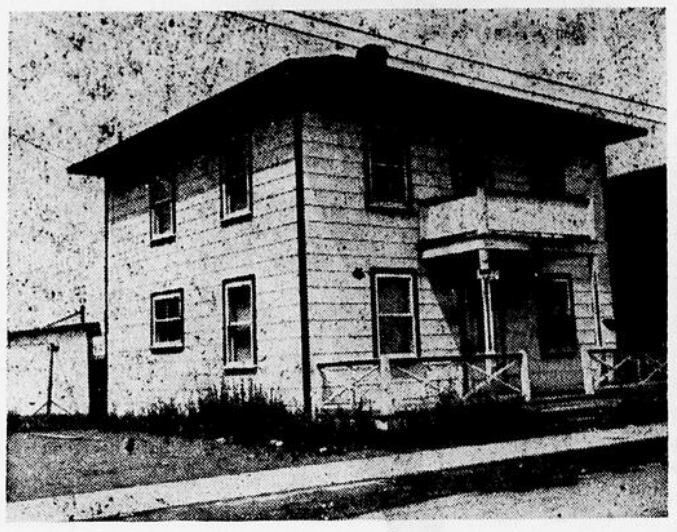
J. E. ALLARD, gérant de district.
3, rue Langlais, Tél. 50-3
Trois-Pistoles.

J. A. BELANGER,
403-B St-Germain.
Tél. 2077
Rimouski.

GUY LABRIE
Rivière-du-Loup

INVESTORS Syndicate OF CANADA LIMITED

A VENDRE



A 378, St-Germain, belle maison à 2 étages, tini amiante blanche, avec beau hangar double. Maison récente, construite en 1948. Livraison immédiate Grand terrain environ 50 x 200. S'adreser à :

Lucien Bertin
CHEZ
BERTIN & FILS — Tél. 4417

COURS PRIVES D'ANGLAIS

Grammaire et conversation anglaise. Avec autorisation du Département de l'Instruction Publique de Québec. Méthode de McBriarthy; 5 ans d'expérience. Mme Gérard Pigeon, professeur, 18 rue St-Jean-Baptiste, Rimouski, tel.: 3705

Nouveau pneu de tracteur à bas prix

$51.05
9.00 x 24
AUBAINES EN D'AUTRES DIMENSIONS AUSSI!

GOODYEAR
D-15 Sure-Grip



Aussi le nouveau pneu avant de tracteur à bas prix

Goodyear Marathon $13.65 DIMENSION 4.00 x 15

Venez bientôt!

RECHERCHEZ L'ENSEIGNE DE QUALITÉ Y40FR2

LA VULCANISATION MODERNE ENR.

Spécialités : Vulcanisation - Ressemellage - Balancement de roues

C. P. 21[illegible] — Téléphone 4843
24 rue St-Paul — RIMOUSKI, P. Q.



OUVERTURE OFFICIELLE

du MAGASIN de PEINTURE

SHERWIN-WILLIAMS

VENDREDI, le 9 SEPTEMBRE, à 9 HEURES A.M.

En plus de nombreux spéciaux de peinture et de tapisserie que vous offre Sherwin-Williams à cette occasion, vous pourrez également participer au grand concours "Votre Couleur Favorite". Aucun achat n'est nécessaire pour participer à ce concours. Vous n'avez qu'à vous rendre à 284 St-Germain, Rimouski, et inscrire votre nom et votre adresse sur un coupon à cette fin.

PRIX DU CONCOURS

LE GAGNANT OU LA GAGNANTE SERA CONNUE AU COURS DE LA SEMAINE PROCHAINE ET SE VERRA ATTRIBUER LE PRIX QUI LUI PERMETTRA DE FAIRE PEINDRE UNE PIECE DE SON LOGIS ET CELA AUX FRAIS DE:

SHERWIN-WILLIAMS

UN DE NOS NOMBREUX SPECIAUX D'OUVERTURE

Peinture blanche extérieure au gallon seulement

$3.59

SHERWIN-WILLIAMS

284 ST-GERMAIN RIMOUSKI TEL. 3890

Mariage Lévesque-Tremblay



A STE-FLORENCE

Le 25 août 1955 en l'église de Ste-Florence, M. Pierre Tremblay, de Causapscal, conduisait à l'autel Mlle Marcelle Lévesque, fille adoptive de M. et Mme Ernest Létourneau, de Ste-Florence. Le mariage fut bénit par M. l'abbé Camille Lachance, curé de la paroisse.

Nous remettons vos MONTRES à NEUF

LES HORLOGERS DE LA BIJOUTERIE FOURNIER ATTIRENT VOTRE ATTENTION.

Nous pouvons faire la réparation de votre montre ou lui redonner une apparence neuve en changeant son boitier à des prix très avantageux.

GARANTIE D'UN AN

Votre satistaction est assurée et nous donnerons une garantie écrite d'un an sur tout ouvrage effectué a notre atelier

TIRAGE MENSUEL

Toute réparation donne droit au tirage mensuel.

Spécialité : Montres compliquées, automatiques et chronographes.

Bijouterie Fournier

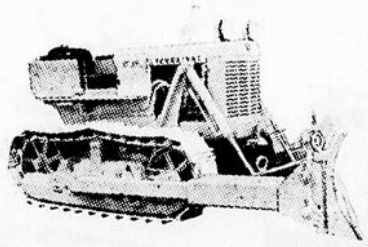
30, de la Cathédrale, - - RIMOUSKI

ATTENTION

Contracteurs forestiers

Tracteur "TERRATRAC"

GASOLINE OU DIESEL



● Pour hâlage de bois ,foulage chemins et travail général.

● Région de Trois-Pistoles à Ste-Anne des Monts et Vallée Matapédia sur la Côte Nord de Baie-Comeau à Sept-Iles.

DISTRIBUTEUR AUTORISE

Omer DESCHENES

151 St-Jean Baptiste RIMOUSKI Tél.:3698

ou

324, St-Germain RIMOUSKI Tél.: 2543

LINCOLN AMERICAIN 1956



Pour la première fois au Canada, une voiture américaine a été présentée en primeur sur ce continent : ce nouveau coupé Lincoln PREMIERE 1956 fut dévoilé à l'Exposition Nationale Canadienne par Ed Sullivan, le 5 septembre. Ce modèle aux lignes gracieuses et stylisées a une longueur hors tout de 18½ pieds, soit 7 pouces plus long et 2½ pouces plus bas que la Lincoln 1955; son moteur de 285 chevaux-vapeur, dont le taux de compression est de 9 à 1, est le moteur Lincoln le plus puissant et le plus robuste qui ait été fabriqué; son couple de torsion (effort de poussée) est plus élevé que celui de toute autre voiture de l'Amérique du Nord. L'agencement de ses feux arrière conventionnels et de ses butoirs de pare-chocs protubérants (qui servent de sorties de tuyaux d'échappement), donne à la nouvelle Lincoln une allure spacieuse et surbaissée.

10e congrès Richelieu

Le 10e congrès annuel des Clubs Richelieu aura lieu dans les Laurentides, les 16, 17 et 18 septembre.

En effet, à ces dates, tous les membres des Clubs Richelieu s'uniront à Ste-Adèle pour l'un des congrès les plus importants dans l'histoire de cette Société. Ce 10e congrès obtiendra un succès formidable au point de vue assistance. Au-delà de 400 délégués sont déjà enregistrés; on prévoit que 500 membres se réuniront pour ces grandes journées d'étude.

Améliorations dans la paroisse St-Germain

Récemment, M. le curé Gérard Couturier faisait part à ses paroissiens de quelques projets d'améliorations à la cathédrale St-Germain, au presbytère et au cimetière.

C'est ainsi qu'on se propose de donner une nouvelle toilette au toit de la cathédrale de Rimouski et à celui du presbytère. Les escaliers des galeries seront aussi améliorés et les murs intérieurs seront rafraîchis.

M. le curé a aussi fait part de son intention de continuer d'embellir le cimetière de la rue St-Jean-Baptiste.



. . . à titre d'exemple

Vous pouvez emprunter de $100 à $1,500 et davantage de Niagara

VERSEMENTS MENSUELS		
12	15	24
$61.15	$50.40	$33.98

Niagara offre un service de prêt rapide . . . et une assurance-vie gratuite rembourse votre emprunt de $1500 ou moins, en cas de décès.

PRÊTS NIAGARA

A Rimouski, Omer-J. LaVIOLETTE
157, rue St-Germain — Tél. 3351
A Rivière-du-Loup, 336 Lafontaine
Une compagnie entièrement canadienne avec succursales dans plus de 60 villes.

TOUT POUR VOTRE PARTERRE ou votre JARDIN

● ARBRES D'ORNEMENT ● ARBRES FRUITIERS
● ARBRES CONIFERES ● FLEURS VIVACES

Rosaire D'Amours

HORTICULTEUR

ORGANISATION, ENTRETIEN, REPARATION

DE PARTERRES

Tél. 5336 RIMOUSKI 43A rue Notre-Dame

CENT POUR CENT! Par Cinquante



"Une minute de plus, et j'aurais fait de la belle bouillie pour les chats!" Célébrons ce sauvetage providentiel avec une bonne bouteille de Labatt '50' bien fraîche. Quelle bière incomparable! (Pas étonnant d'ailleurs, car elle est *plus légère* et *plus moelleuse* que les autres.) Laissez faire '50'! Pour la soif de tous les jours comme pour les grandes occasions, dites: "Cinquante!" Vous ne le regretterez pas.
La Brasserie Labatt.



LABATT

N'Y A RIEN QUI LA BATTE!

Du nouveau au célèbre Jardin Zoologique de Charlesbourg



SINGES EN CAPTIVITE

L'arrivée de quelques espèces d'oiseaux et de deux singes laineux de l'Amérique du Sud ,la naissance de deux bébés bisons, de deux guenons et d'un cerf Sika, le parachèvement du pavage de la grande allée du sud donnant sur les vastes enclos réservés aux ruminants ainsi que la poursuite des travaux du nouveau bâtiment des singes de haute taille et des fauves de l'Afrique sont autant d'événements suscitant de l'intérêt au Jardin Zoologique de Charlesbourg, près de Québec, qui célèbrera, l'an prochain, le 25e anniversaire de sa fondation.

Les deux singes laineux arrivés récemment au Jardin appartiennent à une espèce que l'on trouve au Brésil et en Guyanne. Ce sont de petits singes très inoffensifs au pelage velouté et d'un brun très foncé.

Aux 175 espèces d'oiseaux que l'on trouve au Jardin Zoologique de Charlesbourg, l'on vient d'ajouter quelques toucans à becs verts, des cardinaux à tête rouge du Brésil et un geai du Brésil.

Le grand événement, cependant, semble être la naissance des petits bisons dont l'un se porte à merveille tandis que le second, négligé par sa mère "bisone" durant les premiers jours, a dû être l'objet de soins spéciaux de la part des vétérinaires du Jardin. Quant aux bisons adultes, ils ont commencé à se remplumer après avoir fortement mué au cours de la période des chaleurs.

Le jeune cerf Sika né récemment est une espèce que l'on trouve au Japon et dont le Jardin possède quelques unités. Les guanacos sont des chameaux de l'Amérique du Sud. Ils n'ont pas de bosses comme leurs cousins d'Afrique, mais appartiennent quand même à la famille des camélidés et crachent comme tous les chameaux. On note également la naissance d'un porc-épic et celle d'une oie bleue, ce qui se voit plutôt rarement chez ces oiseaux en captivité. Expliquons, cependant. que l'oie est née en incubateur et qu'elle n'a pas encore connu sa mère. L'oie bleue est apparentée à la Grande Oie Blanche de St-Joachim où on l'aperçoit d'ailleurs. L'été, elle émigre dans l'Arctique et hiverne en Louisiane.

MARINADES PARFAITES
FACILES À FAIRE AVEC LE
VINAIGRE HEINZ
DE FORCE CONSTANTE



V25f

CHANGEMENTS DANS LES REGLEMENTS DE CHASSE CETTE ANNEE

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries, l'honorable Camille-E. Pouliot, m.d., annonce que le département de la Chasse vient de publier, sous forme de fascicule, le résumé des Lois de la Chasse pour 1955. Les chasseurs sont priés d'exiger cette publication bilingue en prenant leur permis de chasse afin de connaître la législation touchant à la chasse en général dans la province de Québec. Cette brochure est distribuée gratuitement à qui en fait la demande au département de la Chasse, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Il n'y a plus que deux catégories de permis : pour les domiciliés et pour les non-domiciliés. Les domiciliés, pour toute chasse y compris la chasse à l'ours (sauf la chasse à l'orignal et au chevreuil) et la chasse et la capture des animaux à fourrure, obtiendront leur permis moyennant $2.10; pour la chasse à l'orignal seulement : $10.50; pour la chasse au chevreuil : $3.25.

En ce qui concerne les zones de chasse à l'orignal et au chevreuil, le comté de Kamouraska a été soustrait de la zone "B" pour être incorporé dans la zone "C" avec les comtés de Rivière-du-Loup, de Témiscouata, etc.

2 chevreuils par chasseur

A l'île d'Anticosti, les chasseurs n'auront droit cette année qu'à 2 chevreuils, au lieu de 5 comme l'an dernier. La saison de chasse s'est ouverte, sur l'île, le 15 août et se terminera le 1er février 1956.

Chasse à l'arc dans la réserve Horton

Enfin, dans la réserve de Horton, comté de Rimouski, pour encourager la chassse à l'arc et à la flèche, le ministre a accordé une saison spéciale de chasse à l'arc, laquelle saison s'étendra du 10 au 25 septembre.

Chasse à l'orignal

La saison de la chasse à l'orignal s'étendra du 15 au 31 octobre (sauf Anticosti). Celle de la chasse à la perdrix, grise et de savane, s'effectuera du 17 septembre au 20 novembre et tout comme l'année dernière, la chasse à la gélinotte à queue aigue est prohibée.

Pour ce qui a trait à la chasse aux oiseaux migrateurs, notons que la chasse au canard et la chasse aux outardes s'étendront dans le district nord, du 10 septembre au 18 novembre; dans le district central, du 17 septembre au 25 novembre; dans le district sud, du 24 septembre au 2 décembre.

Les moins de 16 ans

Il était défendu, l'an dernier, à toute personne âgée de moins de 16 ans de chasser. Cette défense existe cette année, sauf si l'enfant de moins de 16 ans est accompagné d'une personne responsable âgée d'au moins 21 ans et munie elle-même de son permis de chasse. Tout comme l'an dernier, cette défense ne s'applique pas à la chasse aux animaux à fourrure au moyen de pièges, de trappes ou de collets.

L'école...

(Suite de la page 15)

rait désirable de voir se généraliser cette belle et précieuse initiative de certaines Ecoles Normales qui permettent aux élèves finissantes un stage d'une semaine dans une école à plusieurs degrés de leur localité d'origine. Cette pédagogie pratique ouvre des horizons nécessaires aux futures institutrices et les situe dans le cadre réel, où elles seront appelées à exercer leurs activités futures.

Clovis Aubé, i.é.

"L'Enseignement Primaire"

Assurance-Chômage

Q. Je suis âgé de 72 ans et j'ai quitté mon emploi parce que je trouvais mon travail trop ardu et les heures de travail trop longues. Quand j'ai quitté, mes derniers employeurs m'ont assuré d'un salaire total d'un mois et de la moitié de mon salaire pendant six mois. Ai-je droit aux prestations d'assurance-chômage à l'égard de la période durant laquelle cet argent me sera versé ?

R. Si cet argent vous est versé à cause de vos services passés, que vous êtes prêt à travailler, capable et désireux d'exercer un emploi, que vous remplissez les autres conditions statutaires, des prestations vous seront versées.



NOS EXCUSES

Nous désirons nous excuser auprès de tous les amateurs de bière pour ne pas avoir découvert le principe du brassage au ralenti dix ans plus tôt. Le brassage au ralenti donne une bière qui se distingue par un collet plus riche, un arôme supérieur, une saveur plus veloutée, et vous le réaliserez vous-même en faisant la comparaison suivante.

Versez-vous d'abord un verre de la nouvelle Brading — la seule bière brassée au ralenti — et un verre d'une bière quelconque. Avant de les déguster, regardez le collet de la nouvelle Brading. Il est plus riche, n'est-ce pas ? C'est le premier signe de qualité ! En second lieu, sentez la Brading, puis ensuite, l'autre marque. Votre odorat vous dit que l'arôme de Brading est supérieur.

Finalement, et ceci est l'épreuve concluante, prenez une gorgée de Brading, ensuite, une gorgée de l'autre bière. Remarquez la saveur plus veloutée de Brading !

Cette épreuve complète vous démontrera que Brading a un collet plus riche, un arôme supérieur, une saveur plus velontée. C'est ler ésultat du brassage au ralenti. Le secret du brassage au ralenti est dans la bouilloire, et seul Brading le possède.

Mille excuses de n'avoir pas découvert ce principe avant aujourd'hui, mais il vaut mieux tard que jamais. Demandez la nouvelle Brading brassée au ralenti à votre garçon de table ou à votre épicier licencié... dès aujourd'hui.

P.S.— Si vous êtes amateur de bière de riz, nous vous invitons à essayer la nouvelle Cincinnati Cream de Brading. Vous y découvrirez les mêmes qualités supérieures que dans la Brading, car "Cinci" est également brassée au ralenti.

Economisez du temps et de l'argent
VOYAGEZ par AUTOBUS
à
Rimouski
Sacré-Coeur
St-Robert
Pte-au-Père
Rimouski-Est
Nazareth
Ste-Odile



LA CIE D'AUTOBUS RIMOUSKI LTEE
271 rue St-Germain - RIMOUSKI - Tél. 4041



Cigarettes de Virginie
Sportsman
Roulées dans du papier IMPERMÉABLE
Plus agréables . . . parce que plus douces.
Imperial Ltd., Londres, Angleterre, (Fondée 1788



A LA COMMISSION D'URBANISME

Le mercredi 31 août 1955, à 5 heures p.m., à l'hôtel de ville de Rimouski, se tenait l'assemblée semainière de la Commission d'Urbanisme. Etaient présents: MM. Albert Dionne, Léopold Garon, Henri Labrie, Albert Leclerc.

Sous la présidence de M. Albert Dionne, en l'absence de M. Benoît Sylvain, cette Commission étudie les demandes suivantes soumises par:

Viateur Beauchesne pour construire une maison d'habitation unifamiliale sur la 10e Rue, zone R-26. Les plans soumis sont acceptés et le permis sera accordé à condition que M. Beauchesne fournisse la preuve qu'il pourra se doter d'un service d'égout et d'aqueduc.

Wilfrid Dionne pour faire un agrandissement à l'arrière de sa maison située à 386, St-Germain, zone C-1. Les plans soumis sont acceptés et le permis est accordé.

La Caisse Populaire de Rimouski pour construire un édifice de bureaux et contenant un logement sur la rue de l'Evêché, zone C-8. Les plans soumis sont acceptés et le permis est accordé.

Imperial Oil Limited pour construire un poste de service sur le lot 13-4-1, coin des rues St-Germain et Belzile, zone C-2-A. Les plans soumis sont acceptés et le permis est accordé moyennant les quelqus considérations suivantes: a) les poteaux de lumières et d'enseigne devront être à une distance minimum de dix (10) pieds de toutes rues. b) les enseignes lumineuses ne devront pas projeter plus près que de cinq (5) pieds de toutes rues. c) un siphon de drainage (sand trap) pour les huiles devra être aménagé de manière à ne pas permettre à celles-ci de polluer les égouts de la ville.

La Cie Royal Bottling Works pour poser des enseignes non-lumineuses dans la ville de Rimouski. Chacune de ces enseignes devra être posée conformément aux exigences du règlement 452 de la ville de Rimouski.

Léonard Thériault pour construire un garage privé sur le côté de sa résidence située à 110 St-Laurent, zone R-19. Le permis sera accordé à condition que l'alignement de dix pieds soit respecté.

Aldéi Fillion pour construire un solarium à l'avant de sa maison située à 495, St-Germain, zon R-25. Le permis est accordé.

Roger Doucet pour construire une maison d'habitation unifamiliale sur la rue Notre-Dame est, zone R-16. Les plans soumis sont acceptés et le permis est accordé.

Léopold Boucher pour construire une maison d'habitation unifamiliale sur la 3e rue, zone R-26. Les plans soumis sont acceptés et le permis est accordé à condition que M. Boucher fournisse la preuve qu'il pourra se doter d'un service d'égout et d'aqueduc.

Roland Page pour construire une maison d'habitation unifamiliale sur l'avenue de la Cathédrale, coin 11e Rue, zone C-14. Les plans soumis sont acceptés et le permis est accordé à condition que M. Page fournisse une preuve qu'il pourra se doter d'un service d'égout et d'aqueduc.

Mme Thomas Asselin pour faire un logement au 1er étage de sa maison située à 120, Notre-Dame, zone R-19. Les plans soumis sont acceptés et le permis est accordé.

Louis-Léo Doyon, a.g., un plan montrant une lisière de terrain à être détaché du lot 521-83 pour agrandir le lot 521-84-3. Le projet est accepté.

Louis-Léo Doyon, a.g., un plan montrant une subdivision du lot 13-4 en deux parties possédant chacune les dimensions et la superficie règlementaires. Le projet est accepté.

Il est porté à la connaissance de la Commission que M. Chs-Eugène Gagnon, résidant à 49, rue Dubé, n'a pas encore pris les dispositions nécessaires pour faire enlever les amas de vieux fer qui se trouvent sur sa propriété. Cette Commission lui accorde un dernier délai de quinze jours pour se conformer aux dispositions du règlement No 111 de la Ville de Rimouski, après quoi cette affaire sera soumise à l'aviseur légal.

Aussi porté à la connaissance de cette Commission que les fondations et excavation au site de l'ancien théâtre "Rikois" présentent des dangers aux piétons. Il est résolu d'en avertir le propriétaire en conséquence.

SPLENDEUR DU PAYSAGE CANADIEN



Le Fraser, dans les Rocheuses canadiennes, offre au voyageur de nouvelles perspectives à chaque tournant. La plus saisissante, illustrée dans la vignette ci-haut, porte un nom magnifique, emprunté à la légende, qui semble inspirer le respect aux eaux tumultueuses de ce fleuve. A cet endroit *Hell's Gate* surnommé (Les portes de l'Enfer), elles se rétrécissent, coulent plus qu'elles ne mugissent, et redeviennent plus loin un torrent redoutable. C'est non loin de là que le "Super-Continental" du Canadien National, suivant une tradition qui remonte aux origines de ce parcours, diminue de vitesse, et l'on peut apercevoir distinctement le saumon remontant le courant grâce à des paliers construits par la main de l'homme qui aide ainsi la nature à suivre son cours.

(*Photo du Canadien National*)

REUNION...

(Suite de la page 14)

Desrosiers, vicaire à Causapscal, a été nommé curé desservant à St-Alexandre-des-Lacs. Le départ de M. l'abbé Desrosiers sera regretté ici étant donné le dévouement qu'il a déployé dans son ministère et l'activité dont il a fait montre envers les divers groupements paroissiaux. Il prendra possession de son nouveau poste le 2 octobre prochain.

Baptêmes.— Marie-Rose-Fernande, enfant de M. et Mme Fernand Charron (Flore de Lourdes Veilleux). Parrain et marraine, M. et Mme Charles Veilleux.

— Marie-Francis-Sylvie, enfant de M. et Mme Fernand Grenon (Adéla Bélanger). Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Charest Jr.

— Joseph-Conrad-Guy, enfant de M. et Mme Stanley Salter (Bertha Doiron). Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Ferland.

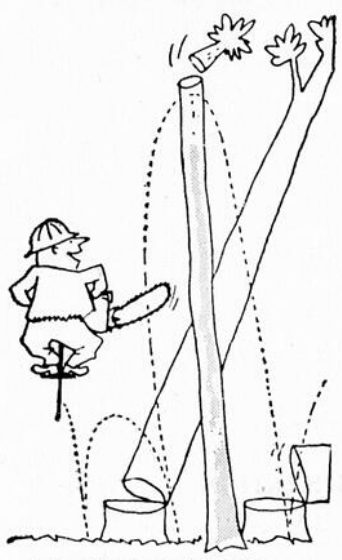
— Joseph-Régis, enfant de M. et Mme Camille Thibault (Bernadette Audet). Parrain et marraine, M. et Mme Idola Audet.

— Louise, enfant de M. et Mme Ls-Philippe Villeneuve (Georgette Lavoie). Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Villeneuve.

— Marie-Marjolaine, enfant de M. et Mme Georges Barriault (Berthe Beaupré). Parrain et marraine, M. et Mme Elie Lepage.

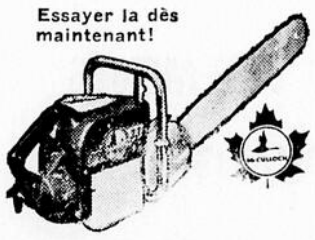
la voici!

McCULLOCH SUPER 33



Elle bondit à l'ouvrage! dès qu'il s'agit d'abattage. C'est cela: la nouvelle McCulloch Super 33 avec un maximum de puissance et une vitesse de chaine accelérée. La nouvelle scie à chaine réellement économique.

Essayer la dès maintenant!



Marché Gaspésia
324 St-Germain
RIMOUSKI, P. Q.

Remi Breton
BIC,
RIMOUSKI Co., P.Q.

Julien Malenfant
Biencourt,
RIMOUSKI Co., P.Q.

Emile Tardif
St-Guy,
RIMOUSKI, P. Q.

SALON CHEZ ALINE

La propriétaire

Mademoiselle Aline Dubé, compétente en tout genre de coiffures, permanentes, teintures, traitement et coupe à la dernière mode.

Si vous voulez être au nombre des clientes satisfaites, **Prenez rendez-vous**

CHEZ ALINE

29 rue St-Paul — Tel.: 5203

LES VOICI! LES HEUREUX GAGNANTS DU CONCOURS

HUDSON METROPOLITAN

1er prix:
Mlle V. DeSands, Paris, Ont. — gagne une merveilleuse voiture Hudson Metropolitan "Hardtop".

2e prix:
M. M. S. Grant, Halifax, N.-E. — gagne un magnifique congélateur-réfrigérateur Kelvinator Foodarama d'une contenance de 15.9 p.c.

3e prix:
M. J. Stefanik, Vernon, C.-B. — gagne un climatisateur d'air Kelvinator ou un téléviseur de 21".

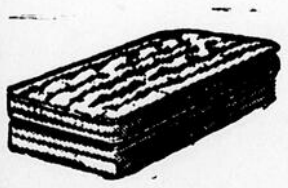
Le concours est terminé — mais vous pouvez encore éprouver une véritable "joie de conduire" et économiser par surcroit. Demandez à votre marchand Hudson de vous faire faire une randonnée-démonstration dans la Metropolitan.

HUDSON MOTORS OF CANADA LIMITED



LA MANUFACTURE DE MATELAS

ET DE MEUBLES REMBOURRES



Bertin & FILS ENR.

SPECIALISTES



LE MATELAS MEDICAL

FAUTEUIL TELEVISION



TAPIS — DRAPERIES — REMBOURRAGE — MEUBLES EXCLUSIFS

Rimouski 382 St-Germain Tél.:4417

Rivière-du-Loup 60 Ste-Anne Tél.:2304

UN CREDIT DE $12.00

VOUS EST ACCORDE PAR LE MAGASIN

LEO LEVESQUE ENR.

168 St-Germain **Tél: 2452**

Grâce à son administration la moins coûteuse en ville,

CE CREDIT VOUS SERA DONNE SUR TOUT ACHAT D'UN COMPLET OU D'UN PALETOT D'AUTOMNE ET D'HIVER

AVANT DE FAIRE TOUT ACHAT, VENEZ REALISER PAR VOUS-MEME LA QUALITE DE NOS MARCHANDISES AINSI QUE NOS BAS PRIX

Paletots "CROMBIE"

D'AUTOMNE ET D'HIVER

Prix régulier $70.00

MOINS

VOTRE CREDIT SUR PRESENTATION DU COUPON CI-DESSOUS

$58.00

Habits de marque "FREEDMAN"

WORSTED YARM DYE, "PICK AND PICK", TWEED D'IMPORTATION ANGLAISE

Prix régulier $70.00

MOINS VOTRE CREDIT SUR PRESENTATION DU COUPON CI-DESSOUS

$58.00

CHEMISES et PYJAMAS "TOOKE"

Voyez notre grand assortiment

Léo Lévesque Enr.

NOTE DE CREDIT AU MONTANT DE DOUZE DOLLARS

$12.00

Bon sur tout achat d'un paletot d'automne ou d'hiver ou d'un complet —

Détachez ce coupon et présentez le en faisant votre achat.

LES SOUS-VETEMENTS DE QUALITE "WATSON'S" et CHAUSSURES "RITCHIE"

PRIX DE VENTE DU BOIS DE PULPE ETUDIE PAR LES CULTIVATEURS

Soirée sociale tenue à Causapscal pour clôturer le congrès de la Fédération de l'U.C.C. pour l'Est du diocèse de Rimouski, mercredi dernier

Au moment où le gouvernement fédéral institue une enquête (par l'entremise du ministère de la Justice, en vertu de la loi sur les coalitions) sur les prix payés aux cultivateurs et aux colons pour leur bois de pulpe, les cultivateurs de notre province sont saisis de cette question.

La Fédération de l'U.C.C., pour l'Est du diocèse de Rimouski, a profité de son congrès annuel tenu la semaine dernière, à Causapscal, pour faire une étude approfondie de la question. Les cultivateurs ont consacré la soirée de la journée du congrès à cette étude. Deux conférenciers de marque, MM. Samuel Audet, chef du service forestier de l'U. C. C., et M. Bona Arsenault, député de Bonaventure aux Communes, ont exposé le sujet devant quelque 600 personnes groupées dans la salle paroissiale de Causapscal.

M. Samuel Audet

Dans un long exposé, M. Audet, du Service forestier, a traité de la vente du bois de pulpe, mais il a également envisagé la situation actuelle des cultivateurs sous son angle social et économique.

M. Audet a profité de la circonstance pour rappeler que c'est à Causapscal, il y a une vingtaine d'années, qu'était tenu le premier congrès de bûcherons de l'U.C.C. de la province de Québec.

L'évolution des conditions de vie de l'agriculteur dans notre province a été considérable depuis quelques années, déclare M. Audet.

La mécanisation de l'agriculture et le perfectionnement des techniques agricoles ont fait de la terre une formidable machine de production. De familiale qu'elle était autrefois, l'agriculture tend de plus en plus à la commercialisation et à l'industrialisation. Il arrive que les ruraux sont aux prises avec la surproduction des produits de la ferme et quand certains succédanés viennent compliquer la situation l'on se demande si le cultivateur de la province de Québec pourra concurrencer les cultivateurs des autres provinces.

Parlant du prix payé aux cultivateurs et aux colons pour leur bois de pulpe, M. Audet déclare que ceux-ci sont victimes d'un abus de pouvoir et d'une exploitation éhontée. Une enquête fédérale sur le sujet, enquête qui n'est dirigée contre personne mais qui veut simplement établir la vérité, suscite l'intérêt des cultivateurs. Il faut que nos efforts



M. Bona Arsenault

aboutissent à la création d'une politique agricole-forestière qui assure une meilleure utilisation de notre forêt, qui garantisse aux cultivateurs la possession du sol et stabilise notre milieu social rural. L'U.C.C. s'essaie de réaliser, grâce à l'union de tous les cultivateurs, des solutions justes pour les problèmes de la classe rurale.

M. Bona Arsenault

Entrant dans le vif de son sujet, le député de Bonaventure aux Communes, M. Bona Arsenault (qui se défend de parler en tant que politicien) déclare que les compagnies forestières profitent souvent de situations difficiles dans lesquelles se trouvent les cultivateurs pour payer le moins cher possible le bois de pulpe. Ce sont des situations comme celles-là, ajoute-t-il, qui créent au pays des crises artificielles au milieu de la prospérité générale. Des millions de dollars s'en vont, sous forme de dividendes, aux actionnaires de compagnies forestières qui, souvent, sont des étrangers, et cela au prix des sueurs des bûcherons et souvent au prix du désespoir de notre jeunesse. Les compagnies forestières profitent de la misère du peuple pour exploiter les colons et les cultivateurs. C'est ainsi que M. Arsenault déclare que, dans son comté, on a payé de $7.00 à $10.00 aux cultivateurs la corde de bois de pulpe. En 1925, alors que l'on payait le bois de pulpe $5.00 la corde aux cultivateurs, la tonne de papier se vendait $30.00. En 1955, pour une tonne de papier qui se vend $130.00, le cultivateur n'aura reçu que $7.00 la corde de bois de pulpe. Il y a là des vols manifestes, affirme M. Arsenault.

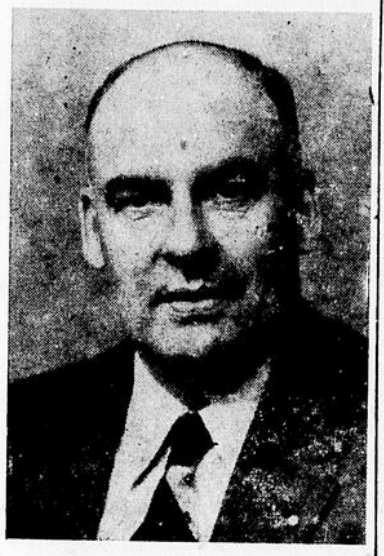
L'enquête du ministère de la Justice fera de la lumière sur la question. Pendant ce temps, ajoute-t-il, la volonté du peuple se fait valoir et l'étude du sujet, faite par l'U. C. C. est un mouvement qui prend de l'ampleur.

Les capitalistes responsables de cette situation, dit encore M. Arsenault, sont aveuglés par leur cupidité et ils se font les propagandistes inconscients du communisme chez nous. Il s'impose que l'on fournisse au peuple agricole le moyen de vivre convenablement si nous voulons édifier un rempart contre le communisme.

●

Cette assemblée de cultivateurs était présidée par M. Philippe Castonguay, président de la Fédération-Est de l'U.C.C. pour le diocèse de Rimouski. M. Albert St-Laurent, maire de la municipalité de paroisse de Causapscal, agissait comme maître de cérémonie. Au nombre des invités aux places d'honneur, l'on remarquait encore M. le curé Ludger Harvey, de Causapscal, et plusieurs officiers de l'U.C.C. diocésaine.

NOMINATION



Irving Oil Inc. a le plaisir d'annoncer au public en général que M. Lionel Lavoie, du Service Lavoie & Boucher, de Rimouski, a été nommé agent vendeur pour tous ses produits, huile à chauffage, etc.

Survol de l'histoire de France

de René SEDILLOT

Le propre d'un grand livre, c'est de renouveler un sujet qu'on croyait épuisé. C'est ce que fit Pierre Gaxotte avec son "Histoire des Français", sélection du Cercle du Livre de France de septembre 1951, c'est ce que fait aujourd'hui René Sédillot avec ce magistral "Survol de l'Histoire de France".

Raconter, en 300 pages, l'Histoire de la France depuis ses origines préhistoriques jusqu'à l'ère atomique, sans se limiter aux faits essentiels, mais en entrant, maintes fois, dans les détails les plus savoureux et les plus révélateurs, c'est une véritable gageure.

C'est pourtant une étonnante réussite, car René Sédillot possède :

— Un don de synthèse extraordinaire qui lui permet, en quelques phrases simples, de dégager les idées, les tendances, les projets lancés, abandonnés, repris d'une génération à l'autre, et de jeter ainsi une lumière implacable sur les périodes les plus obscures;

— Un style étincelant, fulgurant dans ses raccourcis et d'une clarté jamais en défaut;

— Une érudition si vaste que chaque page contient un enseignement ou une révélation, telle l'histoire de ce petit Jean, fils d'un marchand d'Assise, qui parlait français aux oiseaux qu'il aimait, c'est pourquoi on l'appela François d'Assise;

— Un tel talent d'écrivain que cette Histoire de France se lit comme un roman.

"Survol de l'Histoire de France" est un très grand livre qui trouvera sa place, dans toutes les langues, dans les bibliothèques du monde entier.

Le Cercle du Livre de France, 40 Molière, Montréal.

KIOSQUE A L'EXPOSITION DE RIMOUSKI



● Au nombre des kiosques aménagés à la dernière Exposition régionale de Rimouski des milliers de visiteurs ont pu voir celui de L'Echo du Bas St-Laurent et de l'Imprimerie Générale. La photo ci-dessus représente une partie de ce kiosque. M. Armand Arguin, chargé de la perception des abonnements pour l'Echo du Bas St-Laurent, dans notre région, y est assis. (Photo Lacombe)

Rapport géologique d'une région près de l'Ungava

Robert Bergeron, du Service de la Carte Géologique du ministère provincial des Mines, a récemment mis en carte géologique une région sise à 45 milles au Sud-Ouest de la baie d'Ungava et à 250 milles au Nord-Nord-Ouest de Schefferville. Les premiers résultats de ce travail son actuellement réunis sous forme d'un rapport préliminaire ainsi que d'une carte géologique sur la moitié Ouest de la région du lac Thévenet.

La région cartographiée se situe à la limite Est de la fosse du Labrador et elle est recouverte de roches d'âge précambrien. Ces roches constituent presque entièrement un groupe de formations sédimentaires et volcaniques altérées qui ont été recoupées par de nombreux sills de gabbro mais des gneiss granitiques affleurent dans l'angle Nord-Est de la carte.

Quelques bandes de formations

(Suite à la page 25)

DELEGUE A TORONTO



M. Antonio Thibault, étudiant en 4e année à la faculté de Médecine de l'Université Laval, est délégué par l'Organisation Générale des Etudiants de cette université, au congrès de l'Entraide Universitaire mondiale, qui se tiendra à Toronto, du 3 au 11 septembre.

M. Thibault a fait ses études classiques au séminaire de Rimouski. Il est le fils de M. et Mme Zéphir Thibault, de Padoue, Cté de Matapédia.

La collecte des charités papales

Réflexions sur les dépenses des Canadiens

Sous la présidence du sénateur Crerar, le comité des finances, à la Chambre haute du Canada, a fait une longue étude des finances publiques. Naturellement, le rapport qui a été présenté à la suite de séances qui ont duré des jours, des semaines et des mois, présente un caractère plutôt technique; il intéresse d'abord les spécialistes.

Mais sous plusieurs angles, le rapport en question est de nature à intéresser considérablement même les profanes. Un passage, en particulier, frappe toute personne réfléchie. En voici la teneur : "A noter que les Canadiens affectent des sommes beaucoup plus considérables à l'achat de boissons alcooliques, de tabac de tous genres, aux paris sur les coursés, aux eaux gazeuses de toutes sortes et aux amusements commercialisés qu'ils ne dépensent au chapitre du bien-être".

Il n'est pas inutile de rappeler cette comparaison, à l'approche de la collecte des "Charités papales" qui aura lieu dans toutes les églises du Canada le dimanche 11 septembre. En effet, puisque les Canadiens se permettent tant de luxe, n'importe-t-il pas qu'ils songent à assurer un peu de bien-être à ceux qui manquent du nécessaire ? Ne convient-il pas qu'ils donnent généreusement lors de cette collecte, qui servira précisément à soulager la misère à travers le monde ?

La générosité des Canadiens console Sa Sainteté Pie XII

Mgr A. Dell-Acqua, substitut à la Secrétairerie d'Etat du Vatican, a remercié et louangé hautement, au nom du Saint-Père, les catholiques du Canada pour avoir répondu aussi généreusement, l'année dernière, à l'appel de la Hiérarchie en faveur des "Charités papales et des victimes de la guerre".

Il a exprimé ces sentiments dans une lettre adressée à Son Exc. Mgr John C. Cody, président du Conseil d'administration de la Conférence Catholique Canadienne, organisme groupant les cardinaux, archevêques et évêques du pays.

Mgr Dell-Acqua affirme notamment qu'en manifestant par leurs dons telle solidarité avec le travail de bienfaisance du Pape, les Canadiens ont apporté à celui-ci réconfort, consolation et encouragement.

Cette année, la collecte des "Charités papales et des victimes de la guerre" se fera dans toutes les églises du Canada le dimanche 11 septembre.

Voici le texte intégral de la lettre de Mgr Dell-Acqua :

Cité du Vatican,
le 22 mars 1955

Exc. Révérendissime,

J'ai l'agréable devoir de Vous informer que le Saint-Père a reçu de la Délégation Apostolique d'Ottawa le solde du montant total que l'Episcopat du Canada a versé à l'intention des oeuvres de charité du Saint-Siège pour l'année 1954.

Ce dernier geste admirable de solidarité avec le travail incessant d'oeuvres de miséricorde du Souverain Pontife ne pouvait manquer de Lui apporter consolation, réconfort et encouragement dans Ses nombreux soucis et responsabilités. Il me demande de communiquer à Votre Excellence et à tous les Archevêques et Evêques du Canada l'expression de Sa gratitude sincère et de Sa profonde appréciation des sentiments de charité vraiment chrétienne et de filiale dévotion au Saint-Siège qui ont suscité une si libérale contribution.

Le coeur paternel de Sa Sainteté veut également dire Sa gratitude aimante à tous les prêtres et fidèles catholiques de votre grand pays, dont la réponse généreuse à l'appel de la Hiérarchie a rendu possible un don si remarquable. Le Saint-Père nourrit l'espoir confiant que les sacrifices qu'une telle offrande implique, puissent apporter d'abondantes bénédictions divines sur les donateurs et l'Eglise catholique de Votre cher pays.

En gage de cette faveur céleste et en témoignage de Sa bienveillante reconnaissance et de Sa paternelle affection, le Saint-Père accorde volontiers à Votre Excellence, à l'Episcopat, au clergé et aux fidèles du Canada Sa Bénédiction Apostolique.

Je profite avec plaisir de l'occasion pour renouveler à Votre Excellence l'assurance de ma haute estime et de mes salutations cordiales.

Je demeure sincèrement Vôtre en N.-S.

(signé) **A. Dell'Acqua,**
substitut.

La meilleure période pour l'ensemencement des gazons

La période la plus favorable à l'ensemencement des gazons s'étend du 15 août à la fin de septembre, déclare M. Roland Gilbert, agronome du Service de l'Horticulture. En effet, à cette époque de l'année, la croissance des graminées est avantagée par les nuits froides et humides; par contre, les mauvaises herbes ne pouvant compléter leur cycle végétatif sont éliminées par les gelées tardives de l'automne.

Le sol, de même que la préparation du terrain, sont des facteurs très importants dans la réussite du gazon. Un sol riche en matière organique convient bien à l'établissement d'une pelouse. Lorsque la terre végétale est difficile à se procurer, l'application de fumier décomposé, ou à défaut, de fumier de mouton pulvérisé, appliqué à raison de 6 lb par 100 pieds carrés, et incorporé au sol est nécessaire au bon comportement des graminées.

Après avoir enlevé les pierres et nivelé le terrain, on sème à raison de 1 lb par 200 pieds carrés de surface. Le semis peut se faire à la volée ou à la machine. Vient ensuite le ratissage qui a pour but d'enterrer la graine. Enfin, le roulage permet un contact plus intime entre la graine et le sol.

Lorsque le sol est naturellement riche, l'emploi d'engrais chimiques ne se fait qu'au printemps. Au contraire, les sols pauvres bénéficient d'un engrais faible en azote, tel le 2-16-6 appliqué à raison de 3 lb par 100 pieds carrés ou encore de farine d'os moulus.

Il est bon de rappeler qu'il ne faut pas arroser trop souvent, mais arroser copieusement.

La première coupe se fait lorsque le gazon a 3" de hauteur. Il est préférable de rouler le gazon avant la première coupe afin de ne pas arracher les graminées qui, à ce moment, n'ont pas beaucoup de racines. Pour protéger le gazon durant l'hiver, il est indispensable que la pelouse ait au moins 2 à 3" de hauteur, lorsque viendront les gelées. Au point de vue pratique, on obtient des résultats heureux en ne tondant pas le gazon durant le mois d'octobre.

● Les Canadiens mangent en moyenne 14 livres de poisson par année.

Sainte-Blandine

Baptême.— Le 26 août 1955, fut baptisée à Rimouski, Ghislaine, enfant de M. et Mme Joseph Proulx, de Ste-Blandine. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Proulx, oncle et tante de l'enfant; **porteuse,** Mme Vve Alphonse Proulx, grand-mère de l'enfant.

Mariages.— Le 20 août 1955, en l'église de Ste-Blandine, fut bénit le mariage de Mlle Françoise Thibault avec M. Germain Lévesque, de Ste-Odile.

— Le 24, en l'église de Ste-Blandine ,fut bénit le mariage de Mlle Laurence Proulx avec M. Arthur Imbeault, de Matane.

— Le même jour, fut aussi bénit le mariage de Mlle Marielle Martin, de St-Narcisse, avec M. Raymond Proulx, de Ste-Blandine.

— Le 27, M. l'abbé Jean-Yves Leblond bénissait le mariage de Mlle Monique Fillion, g.m., avec M. Raymond Mongeau, de Sorel.

— Le 24, eut lieu le mariage de Mlle Lauretta Fillion avec M. Lionel Thibault.

Va-et-vient.— M. et Mme Claude Brissson, MM. Jean-Guy et Yvon Brisson et la famille de M. et Mme Gabriel Brisson sont de retour à Ste-Blandine après avoir passé les vacances à l'Ile-du-Prince-Edouard.

Pensées

Semez une pensée, vous récolterez une action; semez une action, vous récolterez une habitude; semez une habitude, vous récolterez un caractère; semez un caractère, vous récolterez une destinée.

L'argent fait aujourd'hui le destin des humains.

Quoi de plus simple?...
pour présenter une nouvelle étiquette

Le peintre renverse la peinture (1), ce qui fait sursauter le chat (2) qui effraie l'oiseau (3) lequel s'envole du perchoir et tire la corde qui ouvre le radio (4). Au son de la musique, le capitaine se met à danser (5) et sa jambe de bois se prend dans la corde qui hisse le pavillon (6). L'équipage crie en choeur:

"UNE 'MOL' POUR MOI"

Voici la nouvelle et splendide étiquette de la bière favorite des Canadiens. Rouge, blanc, bleu et or . . . ces joyeuses couleurs vous invitent à savourer le fin goût de malt de la bière Molson's Export à la qualité constante.

Pour faire une bière — comme toute autre chose — on peut s'y prendre de bien des façons. Mais la bière Molson's Export est le produit non pas de faciles procédés de fabrication, mais d'une habileté et d'une expérience qui n'ont pas leurs pareilles dans toute l'Amérique du nord. Elle est fabriquée avec un soin extrême qui lui assure cette qualité constante dont 5 générations de brasseurs ont fait leur tradition. C'est une *vraie* bière, digne de votre confiance.

MOLSON'S ALE EXPORT ALE

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-arrière GRAND-PÈRE BUVAIT

Les SS. du St-Rosaire à la direction du couvent de La Rédemption

L'école du village de La Rédemption, construite depuis un an et demi, passera, cet automne, à la direction des RR. SS. du St-Rosaire. Le 18 août 1955 faisait étape, dans cette paroisse, puisque trois religieuses y arrivaient pour y exercer leur zèle au cours de la prochaine année scolaire. Ce sont la R.M. Marie de St-Emile de Jésus, supérieure, et les RR. SS. Marie de St-Wilbrod et Marie de Ste-Gisèle. Deux autres religieuses dont Mère Marie de Ste-Rite, fille de M. et Mme A. Girard, de La Rédemption, sont venues aider les arrivantes à s'installer dans leur nouvelle demeure.

Deux institutrices laïques seconderont les Dames religieuses au couvent de La Rédemption.

Bénédiction d'un couvent à La Rédemption

Le dimanche 28 août dernier, S.E. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, honorait de sa présence la paroisse de La Rédemption, comté de Matapédia, où il a béni le nouveau couvent du village ainsi qu'une nouvelle école située à deux milles du même village, sur la route St-Charles Garnier. Son Excellence avait célébré une messse basse en l'église paroissiale au matin du même jour et s'était adressé aux fidèles lors de la grand-messe à laquelle il assistait, au trône.

Le nouvel orgue du temple paroissial résonna pour la première fois en cette circonstance, touché par la R.S. Marie de St-Bernard, des SS. du St-Rosaire de Rimouski. Un magnifique programme de chant, préparé par Mère Marie de Ste-Rite, fut exécuté.

Après la bénédiction du couvent, il y eut banquet, à la salle du soubassement, préparé conjointement par les religieuses et les dames de l'U. C. F. dont la directrice est Mme J.-B. Madore. Le service des tables fut fait par les jeunes filles.

A la table d'honneur, entouraient Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Gérard Leblond, curé, M. l'abbé Benoît Lantagne, enfant de la paroisse et curé de St-Vianney, MM. les abbés Gagnon, Lebel et Belzile, du Séminaire de Rimouski, Raoul Roy, curé de St-Charles Garnier, Eustache Dumais, curé de Ste-Jeanne d'Arc, Me Clovis Gagnon, N.P., député de Matapédia à la Législature provinciale, M. Julien Boisclair, i.é., et M. Bourgault, i.é., de même que M. Alphonse Ross, président de la St-Jean-Baptiste diocésaine, Mme Ross, M. Oscar Bernier, de Sayabec président diocésain de l'Association des Commissions Scolaires, Mme Bernier, la R. M. Marie de Ste-Gertrude de Jésus, soeur de M. l'abbé Benoît Lantagne, supérieure à l'hôpital des SS. de l'Espérance, à Amqui, ainsi que M. Marie de Ste-Rite, aussi fille de la paroisse.

Plusieurs tables dressées au centre de la salle groupèrent près de 180 convives.

Au cours des allocutions qui ont été prononcées, on souligna avec regret de l'absence du curé fondateur de la paroisse de La Rédemption, M. l'abbé Zénon Soucy, maintenant curé à Bic, retenu à l'hôpital par la maladie.

Poésies choisies pour les jeunes

par Guy et Jeanne BOULIZON

Combien de parents, d'éducateurs, d'adolescents n'ont pas, un jour, eu besoin d'un livre où ils pourraient trouver un choix complet de poésies, choisies chez les auteurs canadiens et les poètes français ? Désormais, ce livre existe et nous pensons même qu'il deviendra une sorte de classique où tous puiseront, aussi bien pour les cours de diction que pour les séances littéraires, aussi bien pour les fêtes familiales que pour les cérémonies religieuses.

Nous sommes reconnaissants aux auteurs bien connus dans les milieux de l'enseignement, et des Ecoles de parents, d'avoir fait un choix tout à l'honneur de nos écrivains : en effet, à côté de Victor Hugo, d'Edmond Rostand, d'Alfred de Musset, de Georges Duhamel et des plus grands noms de la littérature européenne, Jeanne et Guy Boulizon n'ont pas hésité à publier des poèmes — inédits ou non — d'auteurs canadiens que nous aimons, en particulier O. Mercier, Manon Mailhot, Louise Marchand, M. Doran-Lepage, J. Bruchési, R. Labrosse, Cécile Chabot, L. Gagnon, G. Désaulniers, Rina Lasnier, Germaine Bernier, Cl. Marchand, François Hertel, Lionel Groulx, S. Thiboutot, G. Lamarche, Jovette Bernier, E. Pallascio-Morin, Sylvain Garneau, Paul Gay, Robert Choquette, F.-A. Savard.

ALOUETTE

Le préféré des Canadiens qui "connaissent leur tabac"



Le meilleur mélange de tabacs à pipe NATURELS

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Lac-des-Aigles

Clinique dentaire.— Des chirurgiens-dentistes, sous les auspices de la Croix-Rouge, ont donné une clinique gratuite de soins dentaires, dans notre paroisse, du 15 au 20 août; ils se sont efforcés de donner un service courtois à toutes les familles qui se sont présentées. Plusieurs infirmières et jeunes filles ont offert leurs services bénévolement; ce sont : Garde Dion, Garde Brault, Mlles Marguerite Michaud, Félicienne Ouellet, Thérèse Bouchard, Yvette Morin, Pauline Dubé, Suzanne Rioux, Solange Labrie. La paroisse du Lac-des-Aigles remercie sincèrement la Croix-Rouge du service qu'elle lui a rendu.

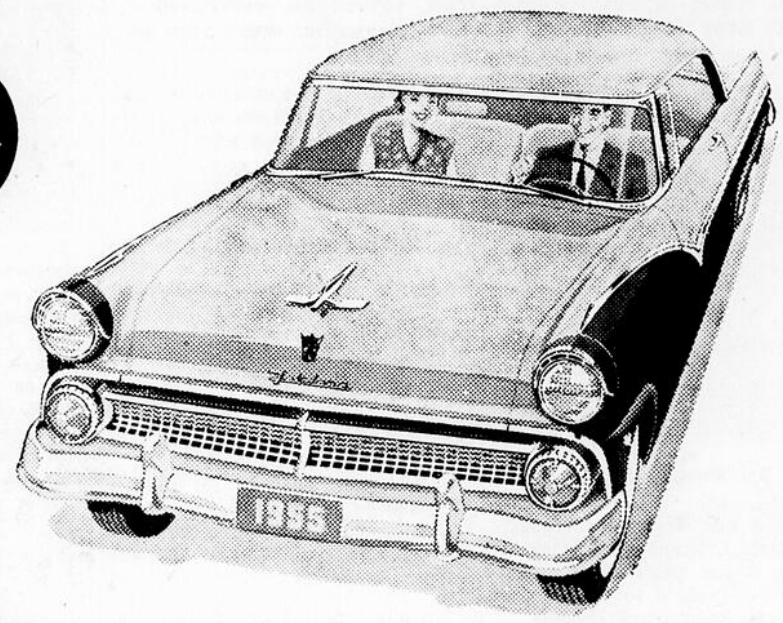
STE-IRENE

Baptême.— Le 6 août, est né Joseph-Robert, baptisé le 7, enfant de M. et Mme Léopold Tardif. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Ouellet, de Val-Brillant, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Julienne Tardif, tante de l'enfant.

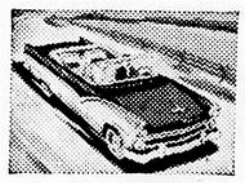
Va-et-vient.— M. et Mme Antoine Lévesque, de Matane, et leur fillette, Claudette, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Georges Tardif, ainsi que M. et Mme Léopold Tardif.

— M. Julien Tardif, employé à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Montréal, a passé quinze jours de vacances chez ses parents, M. et Mme Georges Tardif; il a visité aussi M. et Mme Léopold Tardif.

La FORD défie toute comparaison!



Moteur V-8 dans chaque modèle sans supplément!



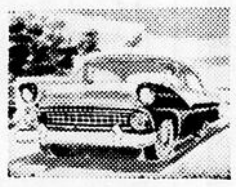
Beauté sans rivale de la ligne "Thunderbird"...

Aucune autre voiture n'est plus belle, plus "racée", plus moderne que la Ford, dont chaque modèle est entièrement nouveau et d'une élégance vraiment "différente".



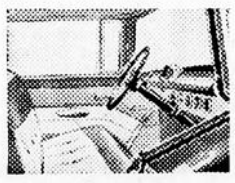
Puissance sans rivale du moteur "Trigger-Torque"...

Le plus grand fabricant au monde de moteurs V-8 pouvait seul produire un moteur d'une telle puissance, assurant des reprises aussi foudroyantes. Dans chaque modèle Ford, le moteur standard est un merveilleux V-8 de 162 CV, à soupapes en tête.



Douceur sans rivale de la suspension avant obliquée...

La Ford est la première voiture de sa catégorie à être dotée de la suspension avant à rotules qui "aplanit" toutes les routes et assure une plus grande facilité de conduite.



Commodité sans rivale des servo-commandes Ford...

La plupart des modèles peuvent être équipés de la servo-direction "Master-Guide", des servo-freins "Swift-Sure", d'un siège avant et de glaces à commandes électriques . . . ainsi que de la nouvelle transmission Fordomatic "Speed-Torque" avec accélération instantanée en basse vitesse.

Au point de vue placement, la Ford V-8 est sans rivale

Seule la V-8 qui se vend le plus au Canada conserve une valeur de reprise maximum.

Faites une découverte! Essayez la V-8 de l'avenir . . . la FORD V-8

(Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans quelques modèles et "disponibles moyennant supplément" dans d'autres.)

Avez-vous conduit une Ford récemment ? VOTRE VENDEUR FORD-MONARCH VOUS INVITE À UN ESSAI SUR ROUTE

DIONNE AUTOMOBILES INC.

271, rue St-Germain - RIMOUSKI - Téléphone : 2223

LA MISE EN CONSERVE



L'entraide ne nuit pas surtout au temps de la mise en conserve. Pour bien réusir cette importante opération, choisissez des fruits et des légumes frais, savoureux, servez-vous de bons pots ou de bonnes canettes, travaillez avec soin et suivez la recette.

SELECTION DES FRUITS ET DES LEGUMES

N'employez que des fruits et des légumes frais, tendres, savoureux, de belle couleur et ni trop gros ni trop petits. La mise en conserve devrait se faire en dedans de deux heures depuis la cueillette.

TOMATES

Plongez les fruits dans l'eau bouillante d'abord, puis ensuite dans l'eau froide. Pelez. Faites-en des quartiers ou bien laissez-les rondes, si vous le préférez.

REMPLISSAGE A FROID

Tassez les fruits dans les récipients, jusqu'à ce que le jus les recouvre complètement, ayant soin de laisser libre un espace convenable. Ajoutez une demi-cuillerée à thé de sel dans chaque contenant d'une chopine.

Les contenants d'une chopine et les canettes de 20 onces demandent une cuisson de 30 minutes, les pintes et les 28 onces 35 à 40 minutes, dans un bain d'eau bouillante tenu sur le feu, et 5 minutes pour tous ces contenants si vous vous servez d'une marmite à pression pour la mise en conserve.

REMPLISSAGE CHAUD

Chauffez les tomates, coupées ou entières, jusqu'au point d'ébullition. Tassez-les dans le récipient lorsqu'elles sont bien chaudes, ayant soin de laisser libre un espace suffisant. Ajoutez une demi-cuillerée à thé de sel dans chaque contenant d'une chopine.

Faites cuire pendant 15 minutes les chopines et les pintes, ainsi que les canettes de toutes sortes, dans un bain d'eau bouillante et tenu sur le feu.

Un minot de tomates devrait donner de 18 à 20 pintes de conserves. Le mot "can" a été traduit ici par celui de canette.

LA PLUS NOUVELLE BLOUSE



Elle a un rendez-vous et porte la plus nouvelle blouse au Canada! Celle-ci est confectionnée de crêpe Arnel, un tissu soyeux qui sera offert en vente dans les magasins cet automne. En dépit de lavage fréquents, la broderie du col et du corsage conservera sa fraîche apparence. Elle ne requiert que peu de repassage et résiste à la froissure et aux faux plis. Création de Style-Rite de Toronto.

LEGITIME AMBITION



Margaret Harris remplit consciencieusement son rôle de "waitress" à Bobcaygeon, à 40 milles au nord-est de Peterboro, Ont. Ce n'est pas que son père, le ministre des Finances, ne puisse la faire vivre, c'est plutôt que Margaret, depuis qu'elle a 16 ans, est désireuse de "gagner" elle-même son argent de poche.

Maternité licenciée

NOTRE-DAME DU ROSAIRE
MONT-JOLI
157, rue Aubin Tél. PR-5-4535

Colette Julien, g.m.e., prop.
Salle d'obstétrique moderne. Médecin au choix des patientes. Maternité reconnue par les compagnies d'assurance.

SHAMPOOING TEINTURE ROUX



Vos cheveux brilleront des plus beaux reflets avec le shampooing teinture ROUX. Vous serez enchantée des résultats! 24 teintes . . une pour vous personnellement. Deux applications par bouteille. Voyez votre salon de beauté, pharmacie ou magasin.



Parade de modes Verreault-Prémont à la TV



L'un des jolis mannequins qui présentèrent, dimanche soir dernier, à CJBR-TV, les créations Verreault Ltée et de la Compagnie Prémont, de Québec. La télémission, d'une tenue très soignée, a ravi les téléspectatrices. Ont pris part à la parade, Mmes Mona Brown, de Québec, Gilberte Marquis, Jacqueline Potvin, Armande Gendron, Anne-Marie Ouellet et Donate Lavoie, de Rimouski; Mlles Germaine Collin, de Québec, Orpha Martin, Dolorès Gagnon, Madeleine et Thérèse Heppell, de Rimouski, de même que le petit Donald Chouinard. Accompagné au piano par Mlle Geneviève Albert, Rodolphe Fournier, baryton, de Montréal, interpréta quelques pièces. La commentatrice de la télémission était Mlle Noëlla Forrest, de Rimouski.

PETITS PAINS CHAUDS *en vitesse!*

avec la merveilleuse LEVURE SÈCHE qui lève vite!

PETITS PAINS PARKER HOUSE

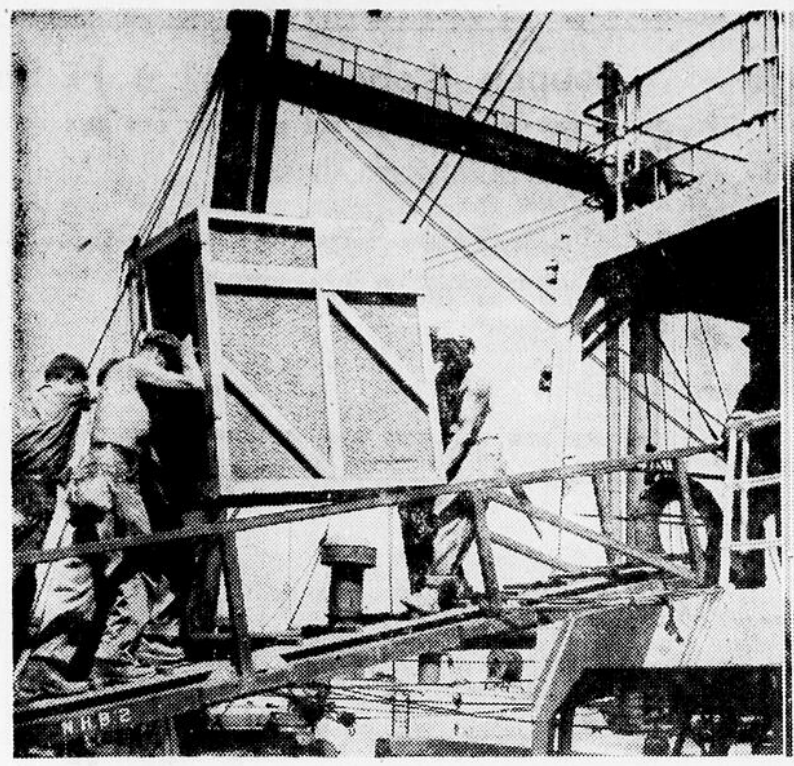
Mesurez dans un grand bol ½ tasse eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé; brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Active Fleischmann. Laissez reposer 10 minutes, PUIS brassez bien.

Portez au point d'ébullition 1 tasse lait et incorporez-y en brassant 5 c. à soupe sucre granulé, 2½ c. à thé sel et laissez tiédir. Ajoutez au mélange de levure ½ tasse eau tiède, puis brassez. Incorporez en battant bien 3 tasses farine à pain tamisée une fois, puis 4 c. à soupe shortening fondu et encore 3 tasses farine à pain tamisée une fois. Pétrissez jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique; déposez dans un bol graissé et badigeonnez le dessus avec beurre ou shortening fondu. Couvrez et placez au chaud, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume, applatissez-la dans le bol, graissez et laissez lever de nouveau. Abattez encore une fois la pâte, puis roulez-la à ½" d'épaisseur. Découpez en rondelles avec un coupe-pâte de 3"; badigeonnez avec beurre ou shortening fondu. Faites un pli profond dans les rondelles, un peu à côté du centre, avec le dos d'un couteau. Repliez la grande partie sur la petite et pressez le long du pli. Placez les petits pains se touchant les uns les autres dans des lèchefrites graissées, et graissez-en le dessus. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez à four vif (400°F.) environ 15 minutes.



● Finis les anciens gâteaux de levure qui se gâtent! Cette nouvelle Levure SÈCHE Fleischmann se conserve fraîche dans votre garde-manger. Son action est *très rapide*. Une enveloppe égale un gâteau de Levure fraîche dans toute recette.

Faites-en provision pour un mois!





PASSAGER PRECIEUX : Un voyageur pour le moins insolite s'est embarqué hier à bormd du cargo "Maplecove" en direction de Londres. Ce passager, qui préfère sans doute gambader dans les vastes forêts canadiennes que de souffrir du roulis ou du tangage d'un navire, est un jeune orignal du printemps qu'on expédie au zoo Whipsnade de Londres, en échange de trois chameaux. Depuis quelque temps, le gentil animal a été soumis, au zoo de Charlesbourg, à un régime spécial qui lui permettra d'effectuer la traversée sans trop souffrir du mal de mer. On voit sur la photo de droite combien il en faut d'énergie pour soulever le bébé, à droite, un curieux vérifie s'il a ses dents. On enverra prochainement un autre orignal à Londres en vertu du même échange.

(Photos du "Soleil")

Appel d'un missionnaire

Tsepo's Mission.

Bien chers amis et bienfaiteurs,

Parmi les nombreuses sollicitations que vous recevez de la part des missionnaires, j'ose me compter parmi les plus nécessiteux. En quelques mots je vous ferai connaître la situation présente de ma mission reconnue sous le vocable de Mission du Bon Pasteur.

Premièrement, l'enceinte religieuse où le divin Berger accueille son troupeau à chaque dimanche, sert en même temps d'école, c'est-à-dire que le sanctuaire seul est la partie où les enfants n'ont pas d'accès au cours des heures scolaires. Jugez un peu quel recueillement il peut y avoir quand, dans les deux transepts et le long de la nef, mes deux cent cinquante élèves se partagent le local. Une couverture de tôle sans plafond nous glace l'hiver, puisque sans feu, et nous surchauffe en été. Vous concluez immédiatement qu'une modeste église serait de toute utilité.

Si on continue la visite de la Mission, vous verrez aussi que "le serviteur n'est pas au-dessus du Maître" : un ancien garage ou baraque séparé en quatre est mon presbytère. Un seau d'eau est ma source d'eau fraîche... et encore faut-il aller la puiser à un demi-mille. J'ai obtenu, à force de sacrifices et de prières, une source naturelle, mais il me faut 4,000 pieds de tauyau pour la descendre à la Mission.

Cependant les conversions et les retours à l'Eglise sont assez consolants malgré l'ambiance protestante qui les entoure. Grâce à vos bonnes prières et sacrifices, car qui ne songe pas aux missionnaires, j'ai eu un Noël magnifique, mais combien encore sans dans l'ignorance complète et cela tout autour de moi.

En ce saint temps je compte sur vous, chers amis, pour m'aider par vos immolations quotidiennes, dans ma cause si difficile de "sauveur d'âmes".

Votre petit missionnaire très reconnaissant en N.S. et M.I. qui vous bénie de tout coeur.

Gérard Desrochers, o.m.i.
Tsepo's Mission,
P. O. Horalc's Hoek,
Basutoland, South Africa.

Avant de prendre un laxatif lisez ceci!

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, vous ne serez aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX
Le laxatif chocolaté
Seulement 15¢ et 35¢

BRASSO
POUR LAITON • CUIVRE • CHROME

L'ASSURANCE-CHOMAGE

Q. Ma femme a été en chômage durant une période de cinq mois. Au cours de cette période, il n'y avait pas d'emploi disponible dans sa ville. Si on lui offre un emploi en dehors de sa ville et qu'elle le refuse, sera-t-elle exclue du bénéfice des prestations ?

R. Il est possible qu'elle soit exclue du bénéfice des prestations en l'occurrence, surtout si elle vit dans une région où les chances d'obtenir un emploi sont rares. Cependant, chaque cas est jugé selon son mérite et il n'est pas possible de donner une réponse plus déterminée.

Q. J'ai été temporairement mis à pied de mon emploi, mais je n'ai pas présenté tout de suite de réclamation de prestations, parce que je comptais au tout début reprendre mon emploi ou en obtenir un nouveau chez mon ex-employeur. Quand la chose ne s'est pas produite, j'ai déposé ma réclamation de prestations et j'ai demandé que ma réclamation soit antidatée au lendemain de ma mise à pied. On n'a pas admis ma demande relative à l'antidate de ma réclamation. Pouvez-vous m'en donner la raison ?

R. Les prestations ne sont versées que si un réclamant est incapable d'obtenir un emploi. S'il ne présente pas de réclamation (c'est alors qu'il doit s'inscrire pour un emploi) il n'y a eu aucune chance de le placer ou d'essayer de lui trouver un emploi. L'antidate n'est admise que lorsque le retard est indépendant de la volonté du réclamant, et ce n'était pas votre cas.

RAPPORT...

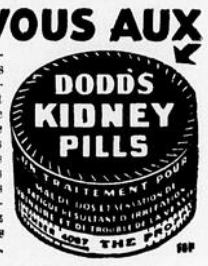
(Suite de la page 21)

ferrifères affleurent: on y trouve par endroits de la magnétite en assez grande abondance. Des zones minéralisées dans le gabbro et autres roches contiennent du cuivre, du nickel, du plomb et du zinc.

On peut obtenir ce rapport (R. P. No 311) accompagné d'une carte géologique à l'échelle d'un mille au pouce, en s'adressant au ministère des Mines, Edifices du Gouvernement, Québec, ou aux différents bureaux du ministère à travers la province.

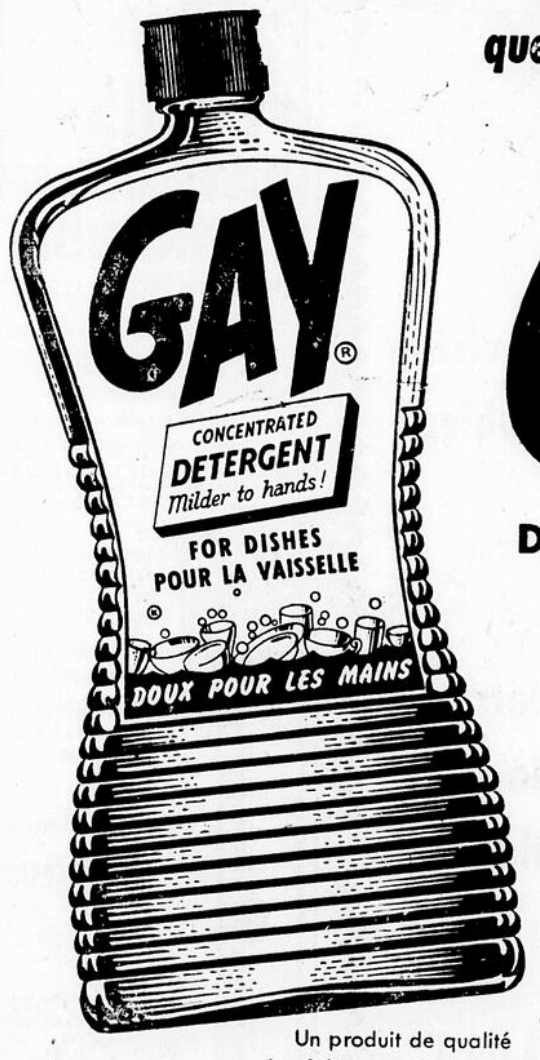
FIEZ-VOUS AUX

Quand les reins n'enlèvent pas l'excès d'acidité ou les déchets—il s'ensuit souvent un mal de dos, une sensation de fatigue, un repos brisé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux. Achetez des Dodd's maintenant.



LAVE PLUS DE VAISSELLE À MEILLEUR COMPTE

que tout autre détergent liquide ou en poudre



GAY

DÉTERGENT LIQUIDE

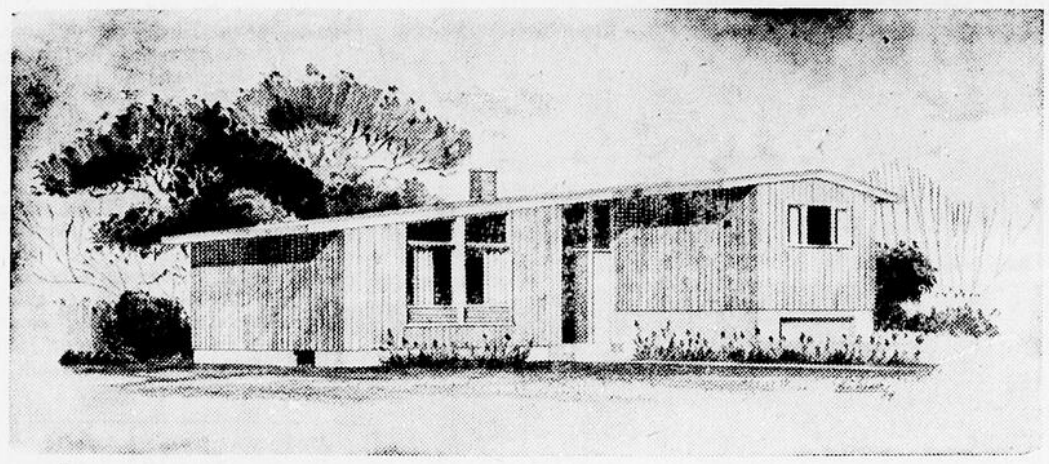
Dissout la Graisse la Plus Tenace Tout en Étant Aussi Doux Pour les Mains Qu'une Lotion.

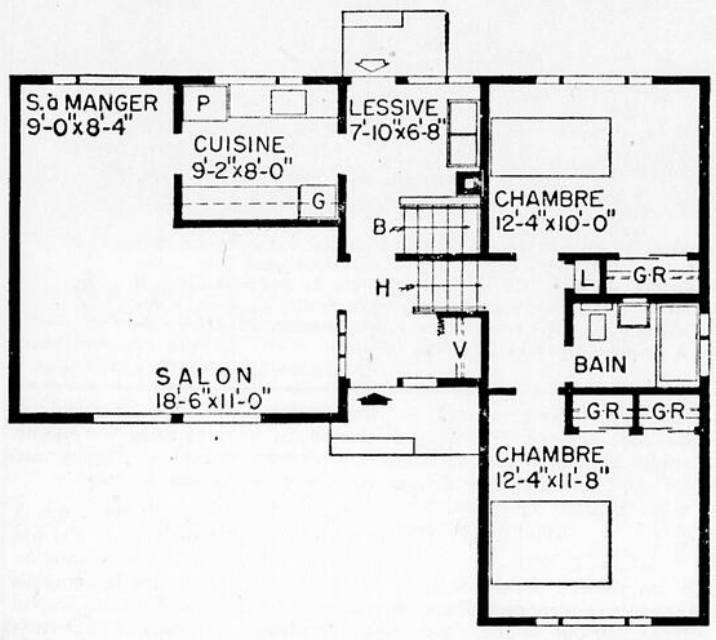
- Gay coûte moins cher que tout autre détergent liquide que vous puissiez vous procurer. Comparez les prix et vous en aurez la preuve.
- Fortement concentré, une seule bouteille suffit pour cinquante lavages de vaisselle, soit plus que ne pourraient le faire deux boîtes de n'importe quel autre détergent en poudre.
- Grâce à son action dissolvante, il fait disparaître instantanément la graisse la plus tenace.
- La mousse riche de Gay est aussi douce qu'une lotion—plus douce que tout autre détergent liquide ou en poudre.

Un produit de qualité des fabricants de Javex.

PROCUREZ-VOUS EN DÈS AUJOURD'HUI!

MELCHERS
distillateurs de produits de grande qualité.
Genièvres, Dry Gins et véritables Rye Whiskies.





MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH—Le modèle de maison à mi-étage grandit en popularité chez les, Canadiens et voici l'un de ces interessants modèles dessiné par les architectes Pratt et Lindgren de Saint-Vital, Manitoba. Les maisons à mi-étage trouvent faveur auprès des futurs propriétaires de maisons parce qu'elles combinent l'efficacité et l'économie des pas d'un bungalow avec l'intimité pour les chambres que l'on trouve normalement dans la maison de un étage et demi.

Dans ce modèle particulier, l'espace vivable de la maison se trouve au niveau moyen et comprend un salon-salle à manger combiné en forme de "L", dont les fenêtres sont placées de façon à assurer une bonne ventilation. La cuisine est bien éclairée et se trouve à proximité de la salle à manger et de l'entrée de service qui est dans la pièce de lessivage. Le niveau le plus bas comprend un garage tandis que le niveau supérieur comprend deux grandes chambres avec de grandes garde-robes.

L'aire totale de parquet de cette maison, à l'exclusion du garage, est 940 pieds carrés, tandis que le cubage est 15,000 pieds. Les dimensions extérieures sont 32 pieds sur 40 pieds. On peut se procurer à un coût minimum, les plans de cette maison qui porte le numéro 703, à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

Coupon d'abonnement à l'Echo

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
Rimouski

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $2.00 pour un abonnement d'un an.

Nom _____

Adresse _____

_____



*SAINE et SAUVE

Les robustes boîtes en carton ondulé de la Sherbrooke Paper Products Ltd. protègent vos produits depuis le moment où vous les emballez jusqu'à celui où le détaillant les reçoit, *livraison saine et sauve.*

Pendant l'entreposage, le transport et l'étalage, ces boîtes font aussi une publicité efficace à votre marque de commerce, parce qu'elles sont conçues et imprimées de façon à rehausser l'attrait de vos produits.

N'hésitez pas à nous consulter chaque fois que vos produits exigent des boîtes en carton ondulé pourvues de ces qualités remarquables de protection et d'attrait.

SHERBROOKE PAPER PRODUCTS LTD.
(une unité de l'organisation KRUGER)
Bureau-Chef et Usine: 1020 boulevard Queen, Sherbrooke, Qué.
Bureaux des Ventes: Sherbrooke, Granby, Québec, Montréal.

ATTENTION

SPECIALE

AUX

NOUVEAUX

MARIES



Nous vous invitons à venir visiter notre assortiment de meubles en général

•

Nous pouvons meubler votre logement à des prix spéciaux et à des conditions faciles

•

ROBERT DESSUREAULT

MARCHAND DE MEUBLES

322, St-Germain - RIMOUSKI - Tél. 3216

POMPE À PUISARD FAIRBANKS MORSE

(POUR ASSÉCHER LES CAVES)

Un moteur de 1/3 h.p. permet de pomper deux fois plus de gallons par heure que les pompes d'autres marques connues.

Nombre de gallons par heure contre une tête de

5 pieds	10 pieds	15 pieds	20 pieds
4,200	2,880	2,040	1,200



L'INSTALLATION PEUT SE FAIRE DANS UN ESPACE DE 12" DE DIAMÈTRE OU PLUS.

ARBRE DE COUCHE EN ACIER INOXYDABLE.

COUSSINETS "OILITE" N'EXIGEANT PAS DE GRAISSAGE.

IMPULSEUR EN FONTE.

TRÈS ÉCONOMIQUE.

SEULEMENT

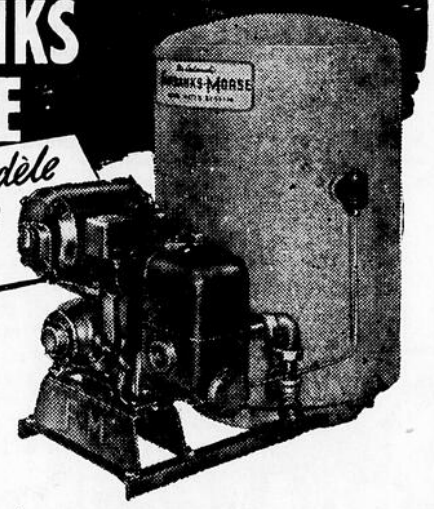
Voyez votre vendeur FAIRBANKS-MORSE

ou

The CANADIAN FAIRBANKS-MORSE Company Limited
980, RUE ST-ANTOINE, MONTRÉAL

Choisissez un **SYSTÈME D'EAU FAIRBANKS MORSE**

Il existe un modèle pour répondre à vos besoins



Modèle 425 M-30, pour puits peu profond. Capacité, 400 gallons par heure. Double action. Huilage et amorçage automatiques.

Les systèmes d'eau Fairbanks-Morse sont garantis par une compagnie qui a à son crédit plus de 120 ans d'expérience dans la construction de l'outillage mécanique.





Chaque pompe Fairbanks - Morse porte une étiquette indiquant son débit d'eau au réservoir, tel que certifié par un laboratoire impartial.

Que vous ayez à pourvoir aux besoins d'une grande ferme ou à ceux d'une simple maisonnette, vous pouvez vous faire installer un système d'eau Fairbanks-Morse qui répondra parfaitement aux exigences de votre situation. Chacun de nos systèmes, que ce soit pour puits profond ou puits peu profond, est fait pour donner un service durable, efficace, économique et exempt d'ennuis. La plupart sont livrés tout assemblés, et leur installation est facile et peu coûteuse. Nous pouvons vous fournir tous les renseignements.

VENDUS A RIMOUSKI PAR

Anselme Côté & Fils

81, Cathédrale — Rimouski

La publicité augmente les ventes dans le commerce de l'épicerie

par Louis-A. BELISLE

"Vente et Publicité sont deux fonctions du commerce de l'épicerie (en fait de tout commerce de détail) qui ne peuvent aller l'une sans l'autre. On sait que l'annonce n'est autre chose que de la vente par écrit, mais son rôle, en dehors du magasin, consiste à donner plus d'expansion au commerce en y invitant la clientèle tout en fournisssant sur les marchandises offertes les renseignements qui en favorisent l'achat".

Différence entre publicité et dons de charité

M. Bélisle consacre un paragraphe de son étude sur le rôle de la publicité à la différence qui existe entre publicité et charité. Abordant l'aspect de la publicité dans les divers "programmes", il souligne nettement ques ces annonces ne constituent qu'un encouragement à des oeuvres quelconques et que leur coût doit entrer dans une colonne spéciale du livre de comptabilité. En effet, la publicité est une fonction du commerce et elle doit être traitée comme telle dans les livres. Tous les commerçants progressifs consacrent un budget bien défini à la véritable publicité et un autre aux oeuvres sociales et de charité.

Et M. Bélisle poursuit :

"Les dons constituent en fait une publicité indirecte. Ils ne sauraient cependant être considérés comme une publicité à effet immédiat. La plupart des programmes dans lesquels on sollicite de "l'annonce" n'ont aucune valeur publicitaire, et l'argent consacré à ces publications doit être débité au compte des dons purs et simples et non au compte de publicité".

L'annonce "nationale"

"Avant de porter un jugement définitif sur les pourcentages généralement faibles que le commerce d'épicerie consacre à l'annonce, il convient de passer en revue quelques-uns des autres moyens dont ce commerce dispose afin d'activer ses affaires. L'annonce dite "nationale" que font les manufacturiers de produits alimentaires vise tout particulièrement à favoriser l'écoulement de leurs marques chez l'épicier. Toute la publicité de ce genre est préparée par des spécialistes dont les efforts convergent uniquement vers la réalisation d'une rotation rapide de la marchandise chez le détaillant. Les grands manufacturiers savent qu'il y va de leur intérêt de promouvoir la vente de leurs produits de façon continue et en imposant au détaillant le minimum d'efforts. Grâce à cette publicité, le client est convaincu d'avance et il sait ce qu'il lui fait dès qu'il met les pieds chez le détaillant.

Les sommes élevées que les fabricants consacrent à l'annonce des produits alimentaires sont compensées par les frais de vente moindres du détaillant. En fait, le manufacturier fait connaître au grand public, par l'annonce de ses marques, la marchandise dont les détaillants sont les distributeurs. Les frais de publicité des fabricants, exprimés en pourcentages des vents qu'ils font aux détaillants, varient beaucoup selon la nature des produits.

L'argent consacré à la publicité profite au détaillant autant qu'à la ménagère qui utilise les produits alimentaires. Celle-ci reçoit ses marchandises proprement empaquetées pour convenir à ses besoins; et le détaillant est dispensé du pesage et des manipulations ennuyeuses — **ce qui économise du temps, stimule la vente rapide et active les affaires.**

Louis-A. BELISLE

"La Semaine Commerciale"

Ste-Angèle

Va-et-vient.— Mlle Lorraine Rouleau est retournée à Québec après trois semaines de vacances à Ste-Angèle, chez des parents.

— M. et Mme Ludger Corbin et leur petite nièce, Jocelyne Bélanger, ont fait un voyage de dix jours à Thetford-Mines, chez M. et Mme Lorenzo Hudon, et à Jonquière, chez M. et Mme Adéodat Plante.

— Mlles Isabelle et Donalda Beaulieu sont de retour d'un voyage à New-Bedford, Mass., chez des parents.

— M. et Mme Léopold Langelier, M. et Mme Camille Guimond, Mme Adélard Langelier sont de retour d'un voyage autour de la péninsule gaspésienne.

— M. et Mme Georges-Henri Gagné, Mme Valéda Gagné, M. Pierre Gagné, M. Emmanuel Gagnon et M. Raymond Gagné, tous de Montréal, ont visité leurs parents de Ste-Angèle, dernièrement.

— M. et Mme Albert Dubé et leur famille se sont rendus à l'Isle-Verte, visiter des parents.

— Mme Achille Lévesque a passé une semaine à Rivière-du-Loup, chez Mme Vve Charles Lévesque et d'autres parents et amis.

— Mlle Pierrette Dubé était à Rimouski, en fin de semaine dernière, chez M. et Mme Joseph Dubé.

— Mlle Gaétane Gagné est repartie pour Shawinigan Falls après avoir passé ses vacances à Ste-Angèle, chez ses parents, M. et Mme Léon Gagné.

— Mme Alphonse Rioux et Mlle Marina Lévesque sont en promenade à Amqui, chez Mme Camille Rioux.

— Mlle Blanche Duchesne est de retour d'un voyage à Portneuf-sur-Mer, chez une tante.

— M. Gilles Lévesque, de Rivière-du-Loup, est en visite chez ses parents et amis de Ste-Angèle.

— Mme Valéda Gagné est retournée à Montréal après avoir passé un mois chez des parents de Ste-Angèle; Mme Pierre Gagné, M. et Mme Isidore Desjardins; elle s'est également rendue à St-Paulin Dalibaire, chez M. Samuel Gagné, et à St-Gabriel, chez son frère, M. Jean-Marie Plante, ainsi qu'à Mont-Joli, chez M. Roma Plante, son frère.

CARTES PROFESSIONNELLES

CASGRAIN & CASGRAIN
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Tél. 3303 et 3304 RIMOUSKI

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
J.-Claude Gagnon
Bureau :
EDIFICE CIE DE POUVOIR
Tél. 3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS ET PROCUREURS
Bureau à 160, de l'Evêché
RIMOUSKI
BUREAU A TROIS-PISTOLES
les 1er et 3e samedis de chaque mois
à l'HOTEL DESBIENS

ALPHONSE CHASSE, C.R.
AVOCAT
Téléphone 2354
17, boul. de l'Evêché
RIMOUSKI, Qué.

ARTHUR ST-ONGE
AVOCAT
152-A, rue de l'Evêché
RIMOUSKI
Case postale 720 Téléphone 4276

Tessier & Bérubé
AVOCATS et PROCUREURS
Maurice Tessier, LL.L.
Rosaire Bérubé, LL.L.
Téléphone : 4861-4862
76, Avenue de la Cathédrale
RIMOUSKI

Dr J. Bellavance
CHIRURGIEN-DENTISTE
141, de l'Evêché — Tél. 3839
RIMOUSKI

CHARLES H. D'ANJOU
AVOCAT
54 de la Cathédrale — Tél. 2080
RIMOUSKI

GUY LEBLANC
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEURS FORESTIERS
CONSEILS
Guy LEBLANC, a.g., i.f.
Marcel LEBLANC, i.m.
C. P. 385 — 160, de l'Evêché
Bureau : téléphone : 3836
Résidence : téléphone : 4905
66-A, Ste-Marie — Rimouski

RONALDO RABOIN
NOTAIRE
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
RIMOUSKI, Qué.

LOUIS-LEO DOYON
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
CONSEIL
6, rue St-Jean — RIMOUSKI
Tél. : Bur. : 4324 — Rés. 2640

Dr L. Lamontagne
CHIRURGIE GENERALE
160, Evêché Tél. 2274
HEURES DE BUREAU :
Le jour : 2à 5 hrs p.m., samedi excepté.
Le soir : 7 à 9 heures p.m., lundi, mercredi et vendredi.

Dr Roland Vaillancourt
MEDECINE GENERALE
160, rue St-Germain, Rimouski
Heures de bureau :
Le jour : 2 h. à 4 h. 30 p.m.
Le soir: lundi, mercredi, vendredi, 7 h. 30 à 9 h.
Tél : bureau : 3729; rés. : 3453

Roland HEPPELL
COURTIER D'ASSURANCES AGREE
Tél : bureau : 3570
rés. : 4535
C. P. 246
Bureau : 54 Ave de la Cathédrale
Résidence : 48 Ave de la Cathédrale
Feu — Automobile — Vie
Accidents — Maladie
Tous services d'assurance en général

Dr Chs Angers
MEDECINE GENERALE
BUREAU : 298, St-Germain
(Pharmacie Rexall)
HEURES DE BUREAU :
2 à 4 hres p.m.; 7 à 9 hres p.m.
Tél. : bureau, 2451; rés. 4715

Dr Gilles Ouellet
MEDECINE GENERALE
49, Ave Rouleau RIMOUSKI
HEURES DE BUREAU :
Le jour : 2 à 4h30 p.m.
Le soir : lundi, mercredi, vendredi, 7h30 à 8h30

Chartré, Samson, Beauvais, Belair & Cie
COMPTABLES AGREES
Montréal — Québec — Rouyn — Rimouski — Val d'Or
54, ave. de la Cathédrale — ÉdificeMichaud — Rimouski

NOTAIRE
Albert GOULET
Bureau à 114, rue de l'Evêché
(édifice Gilbert)
Tél. 3485 — RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi, à sa résidence.
Tél. 241

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
14, de la Cathédrale Tél. 3655
RIMOUSKI

DOCTEUR
Benoît MICHAUD
CHIRURGIEN-DENTISTE
154 de l'Evêché Tél. 4320
RIMOUSKI

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
152-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél.: Bureau : 2344 — Rés. : 3456

J.-Ad. Drapeau
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie — Feu — Automobile
Accidents — Maladie
BUREAU : 6 avenue Lepage
Près du garage Dionne
Tél. 3775 — RIMOUSKI

Benoît Boisvert
CHIROPRATICIEN
8, Ave St-Edmond
en haut du Magasin Général
(Immeuble D'Anjou)
Tél. 4886 — Rimouski

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, rue de l'Evêché Tél. 2342
RIMOUSKI

Emmanuel D'ANJOU
Paul Martin, C.D'A.A.
Martin & D'Anjou Inc.
COURTIERS EN ASSURANCE
Téléphone. 2344 — Case postale 129
BUREAU: 152-A de l'Evêché
RIMOUSKI
Spécialité: Assurance automobile
à des prix défiant toute compétion
Aussi: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie

ATLANTIC DRY KILN LIMITED
Atelier de mécanique ajustage
"MACHINE SHOP"
REPARATIONS GENERALES
53 rue Fiset - - RIMOUSKI - Tél. : 3779

J. Wilfrid Deschênes, C.d'A.A. Guy d'Anjou, B.A., LL.L.
J.-W. DESCHENES ENR.
Vie — Feu — Automobile — Responsabilité — Vol — Bijoux — Fourrures, etc.
125 rue Landry Tél. : 74

Henri-A. Martin
COMPTABLE PUBLIC ENR.
151-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél. Bureau : 2344 — Rés. 3456

Maurice de Champlain
Case Postale 429 — Téléphone: 4841 et 4842
Edifice Caisse Populaire
Bureau: 135, Ave de l'Evêché
Rimouski, Qué.
Assurances Feu, Vie, Vol, Marine, Fidèlité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Automobiles, Bouilloires, Cautionnement, Responsabilité Public, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.
Avant de confier votre risque, faites une visite à mon bureau ou appelez 4841 ou 4842

Mariage Lessard-Lauzier à Ste-Florence



Le 15 août 1955. en l'église de Ste-Florence, M. Roger Lauzier, fils de M. et Mme John Lauzier, de Causapscal, épousait Mlle Gaétane Lessard, fille de M. et Mme Théodore Lessard, de Ste-Florence. Le mariage fut bénit par le Rév. Père Léo Couture, O.M.I.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en tulle et dentelle, un diadème perlé retenait son voile court de tulle illusion blanc.

Le témoin du marié était M. John Lauzier, son père.

Le choeur était orné de fleurs saisonnières. Le programme de chant fut exécuté par Mmes Emile Gendron, Joseph Fraser, Henri Sénéchal, Mlle Gabrielle Lévesque, tandis que Mme Emile Pelletier touchait l'orgue.

Après la messe nuptiale, une réception eut lieu à la Salle paroissiale; les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces pour l'Ontario. La mariée portait un deux-pièces bleu pacifique fléché rouge avec accessoires rouges.

A leur retour, les nouveaux époux demeureront à Causapscal.

Les déplacements de la main-d'oeuvre

Dans un pays en pleine croissance économique, en pleine expansion, et d'autre part relativement peu peuplé, il convient que la main-d'oeuvre soit mobile, il est nécessaire que les travailleurs soient plus ou moins mobiles.

Nos richesses naturelles sont, dit-on avec plus ou moins de raison, inépuisables. Mais elles ne sont pas toutes situées au même endroit. Il y a des mines qui s'épuisent, et aussi des puits de pétrole qui s'assèchent. Il y a des forêts qui deviennent peu à peu des déserts à moins que sur l'emplacement des arbres on ne construise des habitations. Alors, il faut aller ailleurs chercher son gagne-pain. La nature même de notre économie impose ces déplacements. Un bûcheron qui ne voudrait jamais changer de domicile serait irrémédiablement condamné au chômage...

Ne vous semble-t-il pas que cela est vrai ? Au reste, vous ne pouvez ignorer que ce sont les migrations qui ont permis de transformer les Etats-Unis et le Canada de vastes solitudes qu'ils étaient en grandes puissances industrielles ?

Il reste beaucoup à accomplir dans notre pays, à la condition que les citoyens consentent comme jadis à changer d'emploi et même de village, de ville, au besoin de province. La plupart de nos travailleurs, y compris les non-spécialisés, trouveront facilement de l'emploi dans une région ou une autre de la province, dans une province ou une autre du Canada, pourvu qu'ils aillent chercher l'emploi où il se trouve.

Et cela n'est pas vrai seulement des ouvriers. De grands industriels n'hésitent pas à déménager d'une ville à une autre pour accroître leur fortune, et les hommes qui exercent des professions libérales suivent en grand nombre leur exemple. Il faudra beaucoup de temps, ne pensez-vous pas, avant que la population du Canada soit stabilisée ?

LE GARDEUR

Prompt Soulagement

Désirez-vous être soulagé *en une nuit* de la lourdeur que cause la constipation? Achetez des Pilules Dr. Chase pour les Reins et le Foie—elles agissent *plus vite, plus efficacement* parce qu'elles traitent *deux* choses à la fois. Dr. Chase—un nom digne de confiance. 70-F

DR. CHASE PILULES

pour les REINS et le FOIE

SAINT-ANACLET

Va-et-vient.— M. l'abbé Guy Allard, de St-Jérôme, Terrebonne, visitait ses grands-parents, M. et Mme Joseph Allard, en fin de semaine dernière; il était accompagné de MM. les abbés J.-R. Brault et Léo Ménard, tous deux du Séminaire de Ste-Thérèse de Blainville.

— Mme Gaston Bujold, sa fillette France, de Montréal, sont en visite chez Mme Léo Julien, M. et Mme Darius Julien ainsi que chez des parents de Rimouski et Sayabec.

— M. Laurent Paquet, de retour de Chicoutimi, est en visite chez sa mère. Mme Odilon Paquet.

— Mlle Ginette Julien est partie, mercredi dernier, pour Hauterive, chez sa soeur, Mme Roland Banville.

— Mme Charles Fournier, son bébé, Jean-Pierre, Mlle Marie-Paula Bélanger, de Murdochville, Gaspé, ainsi que Mme Maurice Brillant, de Rimouski, sont en visite chez Mme J.-H. Lavoie.

— M. et Mme Armand Verrier, leurs deux fils, ainsi que Mlles Françoise et Colette Heppell, tous de Sherbrooke, ont visité M. et Mme Joseph Allard et d'autres parents, en fin de semaine.

— Mlle Florence D'Astous, de Montréal, a passé ses vacances chez sa soeur, Mme Emile Ruest, et chez son frère, M. Robert D'Astous.

— M. Maurice Gagné, de Baie-Comeau, est en visite chez sa mère, Mme Absolon Gagné, et chez ses soeurs.

— Mlle Georgianne St-Laurent, institutrice, a visité son oncle, M. Albert St-Laurent, dernièrement.

Premiers soins pour COUPURES, BRÛLURES MEURTRISSURES

Calmant et lénitif, l'onguent du Dr. Chase vous apporte un soulagement antiseptique rapide. Un traitement sûr au foyer depuis plus de 50 ans. Ayez-en une boite sous la main.



LENITIF CICATRISANT ONGUENT Antiseptique DR. CHASE

53-11FR



UN METIER EN QUELQUES MOIS

INITIEZ-VOUS A UN METIER PRATIQUE

COURS DU JOUR — COURS DU SOIR

Cours par correspondance

E. B. STL. 4-8-55

384 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Veuillez m'envoyez GRATUITEMENT votre brochure de 24 pages en couleurs me donnant tous les détails concernant les métiers que vous enseignez et m'indiquer les chances que j'ai de me créer un bon emploi. Je suis intéressé au cours No.....

☐ Cours du soir ☐ Cours du jour ☐ Cours par correspondance

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Tél. .....

indiqué par un astérique *

*1 —Auto-mécanique
2a—Soudure à l'électricité
2b—Soudure au gaz
2c—Soudure à haute pression
2d—Soudure héliarc
3 —Débossage
*4 —Radio pratique x (voir note au bas
*5 —Réfrigération
6 —Machiniste
*7 —Blue print et dessin mécanique
*8 —Electricité
*9 —Mécanique diesel
10 —Télévision

Tél.: AV. 8-3147

ECOLE AVIRON INSTITUT TECHNIQUE POSTEZ IMMEDIATEMENT

x Avec le cours de ralio, chaque élève reçoit les outils nécessaires pour construire un appareil de radio, ainsi qu'un vérificateur ("tester")

Les hommes, les matériaux ...et l'argent



Quand une compagnie obtient une commande ou un contrat, elle s'adresse d'habitude à une banque à charte en vue d'en organiser une partie du financement. Elle peut avoir besoin de crédit bancaire pour payer les salaires, pour acheter des matériaux ou pour couvrir d'autres frais qu'elle devra solder avant d'avoir été payée.

C'est pourquoi les compagnies, les petites comme les grandes, sont capables d'accepter plusieurs commandes qu'elles ne pourraient pas exécuter si elles devaient compter uniquement sur leurs propres ressources financières. Aussi, chaque jour et partout au Canada, les banques à charte prêtent-elles de l'argent aux producteurs, industriels, manufacturiers et autres hommes d'affaires.

Les prêts commerciaux ne sont que l'un des nombreux services que met à votre disposition une succursale de banque à charte. Vous constaterez que c'est un centre bancaire très commode puisque vous pouvez y faire *toutes* vos opérations de banque.

Seule une banque à charte comporte tous les services, y compris les suivants:

COMPTES D'ÉPARGNE
Ils conservent votre argent en lieu sûr, rapportent régulièrement des intérêts, font prendre l'habitude de l'économie.

CHÈQUES DE VOYAGE
Pour vous protéger contre le vol et la perte de votre argent. Facilement négociables partout.

PRÊTS POUR LES AMÉLIORATIONS AGRICOLES
Pour des fins utiles, en vue d'accroître le progrès, le rendement et le confort.

PRÊTS PERSONNELS
Pour vos propres besoins. Remboursables par versements périodiques, prélevés sur votre revenu.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE